Michel Girard
Fonds communs : le gagnant est...
Page B 4

Le gazoduc Québec-Maritimes ressuscite

SOPHIE COUSINEAU
DAVOS, Suisse

Le principal actionnaire de Gaz Métropolitain, Hydro-Québec, travaille à ressusciter le projet d'un gazoduc reliant le Québec aux Maritimes, dont la construction, à un coût estimé à plus de 600 millions, créerait des milliers d'emplois.

C'est ce qu'a indiqué à *La Presse* Jacques Ménard, président du conseil d'Hydro-Québec, au cours d'une entrevue accordée en marge du Forum économique mondial, tenu à Davos en Suisse.

En mission pour les sociétés énergétiques du Québec, M. Ménard rencontrera aujourd'hui l'un des plus grands patrons de la société américaine Mobil Corporation, John Collins, président de l'exploration et de la production internationale. Ils discuteront de la possibilité de parachever le pipeline transcanadien, qui part de l'Ouest mais qui s'arrête pour l'instant à la hauteur de la rive sud de Québec.

Mobil est le principal actionnaire du groupe d'entreprises qui exploite l'important gisement de gaz naturel découvert il y a 20 ans à l'île de Sable, au large de la Nouvelle-Écosse.

En compagnie de West-Coast Energy, de Vancouver, et de Pan Energy, de Houston, Mobil est aussi actionnaire du consortium Maritimes & North East Pipelines (M&NE), qui construit le gazoduc qui transportera le gaz de l'île de Sable.

M&NE, qui acheminera ce gaz naturel de la Nouvelle-Écosse à la Nouvelle-Angleterre en passant par le sud du Nouveau-Brunswick, l'a remporté sur le consortium de Gaz Métropolitain, aussi composé de TransCanada Pipelines, de Calgary, et de Consumer Gas, de Toronto. Ce consortium proposait d'acheminer le gaz de l'île de Sable de la Nouvelle-Écosse jusqu'au Québec.

Assénée par des agences fédérales, cette défaite crève-coeur a porté un coup en apparence fatal au projet d'un gazoduc de 915 kilomètres, dont la construction, au coût de 1,1 milliard, devait créer 11 000 emplois années (directs et indirects), dont 3600 au Québec.

Il s'agissait d'ailleurs de l'un des plus gros projets annoncés à l'occasion du Sommet sur l'économie et l'emploi de Montréal.

Robert Tessier, président de Gaz Métropolitain, avait par la suite évoqué la possibilité de construire un gazoduc plus modeste qui raccorderait le pipeline transcanadien à celui de M&NE à la hauteur de Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

Ce projet d'un gazoduc de 550 kilomètres nécessiterait tout de même un investissement de plus de 600 millions et créerait le même nombre d'emplois au Québec, puisque son tracé dans le Bas-du-Fleuve reste inchangé.

Tout dépend, en fait, de l'intérêt de Mobil et de la disponibilité de nouvelles réserves de gaz naturel à l'île de Sable.

« Dès que de nouvelles réserves seront disponibles, nous pourrions développer un autre pipeline », dit M. Ménard.

Gaz Métropolitain, précise-t-il, a repris le contact et entrepris des pourparlers avec Mobil il y cinq mois.

« Tous les géologues affirment qu'il sera possible de trouver des réserves additionnelles de gaz naturel à l'île de Sable », ajoute-t-il.

M. Ménard rencontrera M. Collins à l'occasion de la réunion des gouverneurs de l'industrie de l'énergie, qui se tient aujourd'hui et demain.

Cette rencontre réunit les patrons des plus grandes sociétés gazières, électriques et pétrolières du monde.

Au Forum économique mondial, M. Ménard porte plusieurs chapeaux, dont celui de président du conseil d'Hydro-Québec International (HQI).

Ainsi, un autre projet, amorcé à Davos l'an dernier, pourrait bientôt voir le jour, a fait savoir M. Ménard. HQI pourrait s'associer à la China Hydro Holding pour financer la construction d'une vingtaine de centrales électriques de taille moyenne (de 50 à 100 MW) en Chine.

Hydro-Québec investirait de 20 à 50 millions dans ce projet, ce qui lui donnerait une part de plus de 10 % du capital-actions ; la banque Toronto-Dominion serait aussi du nombre des financiers.

C'est sans parler des retombées économiques de ce projet pour Hydro-Québec, qui ferait également partie des consultants et des constructeurs.

Par ailleurs, si M. Ménard accepte de faire la lumière sur son démarchage à Davos, il se refuse à tout commentaire sur ses négociations avec Claude Brochu pour assurer la survie à Montréal du club de baseball Les Expos.

CETTE SEMAINE

C'est la sieste pour Thiessen

La Banque du Canada est bien tranquille depuis le début de l'année. Le dollar se tient sans peine au-dessus des 65 cents US d'équivalence et ses fluctuations quotidiennes, de 18 centièmes de cent en moyenne, n'ont pas de quoi réveiller son gardien.

Les taux d'intérêt à court terme évoluent également à l'intérieur de la fourchette souhaitée, de sorte que la banque centrale n'a pas eu à ajuster son taux d'escompte depuis le 17 novembre. Même le cauchemardesque spectre de l'inflation se tient à distance.

Les quelques statistiques économiques attendues cette semaine ne devraient pas troubler non plus la sieste de l'équipe de Gordon Thiessen. On s'attend à ce que Statistique Canada annonce aujourd'hui une croissance de 0,5 % du revenu personnel et de 0,6 % des dépenses de consommation des Canadiens pour le mois de décembre. L'indicateur avancé pour le même mois affichera demain une hausse encourageante de 0,7 % et l'on comptera 942 000 transactions immobilières, comparativement à 965 000 en novembre.

Comme tous les premiers vendredis du mois, Statistique Canada complétera la semaine avec ses données les plus récentes sur le marché du travail. Le taux de chômage devrait augmenter légèrement alors qu'on dénombrera seulement 128 000 nouveaux emplois pour le mois de janvier. La hausse mensuelle du salaire moyen serait de 0,3 %.

Certes, le comité monétaire de la Réserve fédérale américaine, le pendant américain de la Banque du Canada, se réunit mercredi. Mais ce sera pour entériner la politique monétaire en cours, croient les observateurs.

La Banque du Canada profitera donc d'une accalmie pour huiler ses leviers et autres mécaniques cette semaine. Un nouveau système de paiements informatisé entrera en fonction jeudi.

Cela changera quelque peu les habitudes des cambistes et observateurs du marché monétaire, mais ne devrait pas influer sur l'évolution du huard, non plus que sur le doux ronron de son gardien.

La banque, par exemple, s'autorise maintenant à modifier à tout moment du jour sa fourchette d'intervention dont dépend le taux d'escompte et, indirectement, le taux privilégié et toute la grille de taux de prêts et emprunts à court terme des banques à charte. Jusqu'alors, la banque centrale n'intervenait plus à ce chapitre après 9 heures le matin, sauf en de rares occasions.

La banque centrale va aussi abandonner ses interventions par prises en pension spéciales (repos) par lesquelles elle contenait les taux à vue à l'intérieur de sa fourchette cible.

Paul Durivage

PROFIL BOURSIER

La vedette de la télé spécialisée



Richard Dupaul

Depuis leur entrée en ondes en 1982, les chaînes de télévision spécialisée gagnent du terrain au détriment des réseaux traditionnels au Canada. Actuellement, les chaînes spécialisées détiendraient plus du quart du marché total, et jusqu'à 40 % aux heures de grande écoute, affirment des analystes.

On estime que les chaînes spécialisées n'ont pas terminé leur ascension et qu'elles rejoindront éventuellement les réseaux traditionnels, comme cela est déjà le cas aux États-Unis.

La société montréalaise Astral Communications, le plus important fournisseur canadien de télévision payante, spécialisée et à la carte, en français et en anglais, est bien placée pour profiter de ce phénomène.

Astral est titulaire, à part entière ou en partenariat, de 14 licences d'exploitation, incluant les chaînes Super Écran, Canal Famille, Canal Indigo, Télétoon et Viewer's Choice. De plus, elle a récemment présenté aux autorités fédérales des demandes pour exploiter, seule ou avec des partenaires, sept nouvelles chaînes spécialisées, dont deux en anglais et cinq en français.

Les projets de langue française sont consacrés notamment à l'histoire, la gastronomie, aux dramatiques et à la justice.

Avec ou sans ces nouvelles chaînes, Astral a déjà fait une bonne impression sur les marchés financiers en déclarant des résultats en forte hausse pour son dernier exercice (terminé le 31 août). La tendance s'est poursuivie au premier trimestre de l'exercice en cours : son bénéfice a grimpé de 33 % à 3,2 millions (23 cents par action), tandis que les produits d'exploitation bondissaient de 44 % à 106 millions.

Parallèlement, l'action d'Astral a connu une progression remarquable au cours des derniers mois, passant de 15,50 $ au mois d'août à un sommet de 27 $ il y a quelques jours.

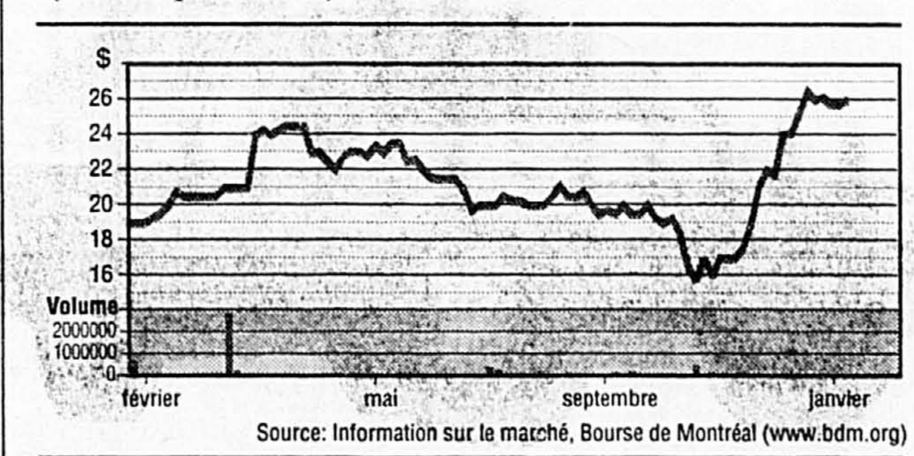
Et les analystes voient favorablement l'avenir d'Astral. M. David McFadgen, de la firme Griffiths, McBurney Partners, a fixé un prix-cible de 30 $ pour l'action d'ici 12 mois (ou même d'ici le mois d'août, dit-il), alors que divers facteurs contribueront à améliorer les résultats de la société.

ASTRAL®

Activités: cette société est le plus grand fournisseur de services de télévision payante, spécialisée et à la carte au pays. Elle est aussi active dans la duplication de vidéocassettes, la commercialisation de vidéos, la postproduction et le doublage de films et d'émissions de télévisions, entre autres.
Siège social: Montréal
Nombre d'emplois: 1300
Défis: Astral a déposé une demande au CRTC en vue de lancer sept nouvelles chaînes de télévision spécialisée et elle est à la recherche d'acquisitions pour consolider sa présence dans le secteur de la radiodiffusion.

Rétrospective financière(exercice terminé le 31 août)
(en millions de dollars US sauf le bénéfice par action)

	1998	1997	1996	1995	1994
Revenus	326,4	297,2	327,7	332,7	304,7
BAIIA	38,2	33,9	30,6	32,8	28,6
Bénéfice net des activités poursuivies	12,6	10,2	9,6	11,4	11,1
Bénéfice net par action (activités poursuivies)	0,92	0,77	0,73	0,87	0,89



Source: Information sur le marché, Bourse de Montréal (www.bdm.org)

Capitalisation boursière: plus de 370 millions (actions de catégorie A et B)
Actif (au 31/08/98): 307,8 millions
Dette à long terme (31/08/98): 16,8 millions

Infographie *La Presse*

Réorganisation

La direction d'Astral a passé les dernières années à restructurer l'entreprise, délaissant des secteurs comme les magasins de photographie, pour se concentrer dans le divertissement. Outre la télédiffusion, les activités d'Astral incluent la duplication et la distribution de vidéocassettes (Astral Vidéo), la post-production et le doublage de films (AstralTech).

Astral est aussi actionnaire majoritaire (à 51 %) d'Artech Digital, qui développe des logiciels et des jeux multimédias. Elle détient également des participations de 25 % dans la société Radiomutuel (radio, télévision spécialisée et affichage extérieur), et un bloc 8 % dans le Groupe Coscient, deuxième producteur en importance au Canada d'émissions de télévision et de films.

La division de radiodiffusion est le moteur principal de la compagnie et celle qui lui offre la plus grande visibilité, affirme M. Scott Cuthbertson, analyste chez Valeurs mobilières TD. Ce secteur a contribué à près de 60 % des bénéfices d'Astral l'an dernier.

La grande part des revenus de radiodiffusion d'Astral, soit 96 %, découle de l'abonnement, le reste provenant de la publicité. Cela rend la compagnie moins vulnérable aux cycles économiques, explique M. McFadgen.

Astral a consolidé ses activités dans ce secteur l'an dernier, entre autres en rachetant le reste actions (un bloc de 40 %) qu'elles ne détenaient pas dans Premier Choix.

Le gouvernement fédéral a aussi autorisé Canal D à diffuser de la publicité, ce qui générera des recettes additionnelles de 30 millions sur une période de sept ans, évalue la compagnie.

Parmi les projets susceptibles d'apporter de l'eau au moulin, il y a les projets de nouvelles chaînes spécialisées. De plus, Astral confirmait récemment son intérêt pour les chaînes du Groupe Shaw, de Calgary, si jamais celui-ci décide de se départir de certains éléments d'actif dans le cadre de son acquisition de WIC Communications, de Vancouver.

Selon les experts, Astral a les moyens de faire des acquisitions, son niveau d'endettement était relativement faible.

Le lancement de la télévision par satellite a eu un effet bénéfique sur les chaînes TMN-Movie Network et Super Écran, sans compter que les systèmes de télédistribution numérique, comme Look, sont susceptibles d'étendre la pénétration des chaînes spécialisées.

M. McFadgen reconnaît cependant que l'avènement de la télévision à la carte pourrait faire mal aux chaînes spécialisées qui sont généralement offertes en blocs par les câblodistributeurs. Toutefois, les chaînes vedettes d'Astral, comme Télétoon ou Canal D, resteront en demande et seraient moins affectées, avance-t-il.

Dans le secteur de la vidéo, Astral a marqué un point décisif en 1998 en signant un accord de plusieurs années avec Blockbuster Video qui lui rapportera plus de 100 millions de revenus.

Le Centre de post-production AstralTech profite des tournages de plus en plus nombreux à Montréal à la faveur des avantages fiscaux alléchants accordés par les gouvernements. Cette filiale a enregistré un hausse de 34 % de ses activités l'an dernier et sa croissance devrait se poursuivre cette année, dit M. McFadgen.

Au premier trimestre, le BAIIA (bénéfice avant intérêt, impôt et amortissement) d'Astral a grimpé de 22 % comparativement à 8 millions l'an dernier. Les revenus de radiodiffusion ont augmenté de 17,3 % et les revenus d'AstralTech et du centre de reproduction vidéo ont augmenté de 60,2 %.

M. Cuthbertson prévoit pour Astral un profit net de 1,06 $ par action en 1999 et de 1,23 $ en l'an 2000. Selon l'agence Bloomberg, la prévision moyenne des analystes s'établit à 1,08 $ et 1,30 $ par action pour les deux prochains exercices.

MINOU, reviens-moi. Depuis que tu es partie, je couche sur le tapis, je hurle à la lune. Signé : Rex.

Saint-Valentin
5 lignes d'amour
2,39 $ / ligne
minimum 5 lignes
Publiez votre message d'amour le 14 février dans la rubrique Saint-Valentin des petites annonces de *La Presse*.
(514) 285-7111 • Interurbain sans frais • 1 800 361-5013
Télécopieur : (514) 848-6287 • Jusqu'au 12 février
La Presse
P01010202

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Taïwan méconnue par Ottawa

Le statut très particulier de Taïwan signifie que ses relations extérieures reposent largement sur le pragmatisme et la bonne volonté. Il n'est pas possible de compter sur les automatismes des relations diplomatiques pour résoudre des problèmes ou pour mettre en valeur des intérêts communs, comme c'est le cas avec d'autres pays. Malheureusement, Ottawa ne semble pas avoir compris la latitude dont il jouit pour promouvoir l'amitié entre le Canada et Taïwan.



Frédéric Wagnière
fwagnier@lapresse.ca

Le problème vient du fait que la République populaire de Chine, reconnue par tous sauf 28 petits pays, ne tolère pas qu'un pays reconnaisse Taïwan — ou la République de Chine à Taïwan — comme un État souverain et maintienne des relations diplomatiques. Pour Beijing, Taïwan est un province qui s'est soustraite à son autorité.

La plupart des pays arrivent à contourner ce problème en ouvrant un bureau commercial à Taïpei et en acceptant un bureau semblable chez eux. C'est notamment le cas pour le Canada, dont le bureau à Taïpei soutient l'effort de nombreuses entreprises à établir des liens économiques et commerciaux avec la multitude d'entreprises de l'île.

L'attitude de Beijing à l'égard de Taïpei est également empreinte d'une certaine souplesse. Les liens économiques entre les deux pays se sont développés rapidement. Les deux sont mêmes membres de l'APEC. En effet, Beijing prône la notion « d'un pays, plusieurs systèmes » qui est censée respecter les lois et les institutions économiques et politiques que Hong-Kong et Taïwan se sont données.

■■■

Cela pose toutefois un problème dans le cas de l'Organisation mondiale du commerce, dont Taïwan voudrait faire partie, comme il se doit pour un pays dont l'économie est parmi les 20 plus importantes au monde. Beijing ne s'y oppose pas en principe, mais refuse que Taïwan y entre avant lui — la mère patrie. Or, la Chine n'est pas sur le point d'y accéder, car son économie, encore en pleine transformation, comporte beaucoup de structures et de pratiques qui sont contraires aux principes de l'OMC.

Cela n'a pas empêché Taïpei de préparer son entrée dans l'organisation. Le gouvernement a négocié des traités bilatéraux avec les principales puissances commerciales, y compris le Canada. Et c'est là que les relations entre Taïwan et le Canada ont heurté un écueil.

L'accord bilatéral comporte la clause de la nation la plus favorisée (NPF), ce qui signifie que tout avantage commercial accordé par le Canada à un pays tiers sera aussi automatiquement accordé à Taïwan, et que tout avantage accordé par Taïwan s'appliquera aussi au Canada. C'est une clause qui est courante, depuis 50 ans, et qui est un des fondements de l'OMC.

Or, avant que le Canada ne signe l'accord qu'il avait négocié, Taïwan et les États-Unis ont signé une entente qui contient une dérogation au principe de la NPF pour certains sous-produits de boeuf et de porc. Les intérêts canadiens sont directement touchés et, parce que Taïpei n'a pas respecté l'accord qu'il avait négocié, le Canada est maintenant le seul membre important de l'OMC à refuser son feu vert à Taïwan.

Taïpei a sans doute subi des pressions américaines pour accepter des conditions qui sont si contraires à l'esprit de l'OMC. Sous la présidence de Bill Clinton, la politique commerciale des États-Unis est malheureusement tombée entre les mains d'avocats qui cherchent davantage à exploiter les faiblesses du vis-à-vis qu'à développer des intérêts communs, comme le font les gens d'affaires.

■■■

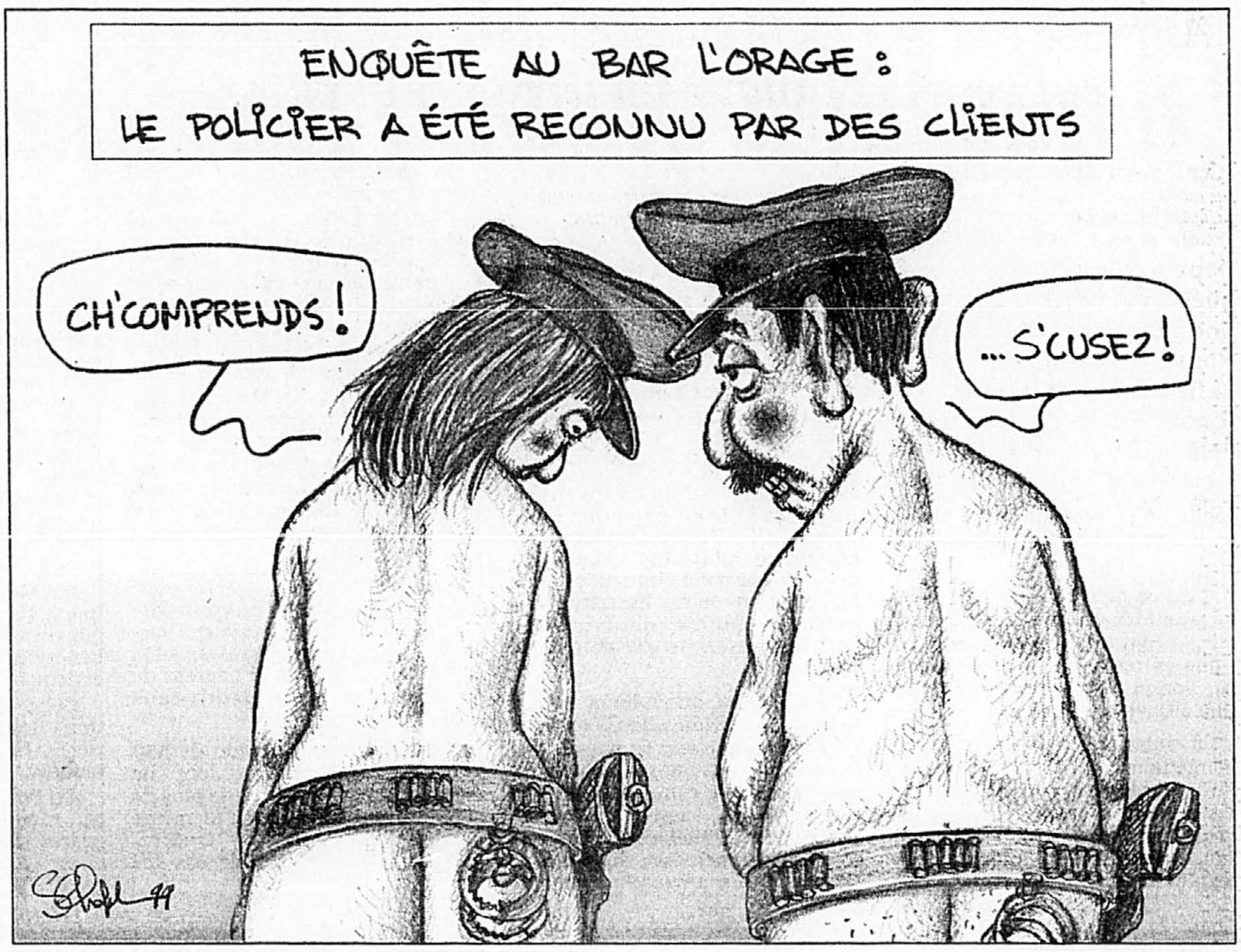
Mais, à Taïpei, on regrette aussi que le gouvernement canadien néglige de développer les contacts personnels qui deviennent si importants en l'absence de relations diplomatiques conventionnelles. Il est arrivé que des hautes personnalités, dont certaines ont fait leurs études au Canada, se voient refuser un visa par Ottawa pour une visite privée. Il s'agit peut-être de la peur de perdre des gros contrats en Chine, quoique nos exportations vers les deux pays sont du même ordre de grandeur, ou d'une méconnaissance des objectifs politiques de Taïpei.

Toujours est-il que, pendant ce temps, il y a de nombreux contacts privés entre Taïwanais et Japonais à un très haut niveau, des contacts qui sont facilités par l'amitié que le président de Taïwan, Lee Teng-hui, porte au Japon, dont il parle la langue mieux que le chinois. Et le Japon n'est pas un cas particulier. Plus de la moitié des leaders politiques taïwanais ont fait leurs études aux États-Unis et ils y retournent souvent dans le cadre de colloques universitaires ou pour des visites privées.

Une chose est certaine, Taïpei aimerait avoir des contacts aussi ouverts et aussi proches avec le Canada qu'avec les États-Unis et le Japon. Ottawa sous-estime peut-être à quel point Beijing est favorable aux contacts entre Taïwan et le reste du monde, pour autant que la « République de Chine » ne fasse plus partie du vocabulaire et qu'il ne s'agisse pas de relations entre États souverains.

L'économie taïwanaise repose sur une multitude de petites et moyennes entreprises, comme l'économie canadienne. Taïwan exporte dix fois plus que le Canada en Chine continentale et y crée de nombreuses nouvelles entreprises. Taïwan est une porte vers des relations économiques plus intenses avec la Chine et non un obstacle. Mais le sentiment est répandu à Taïpei qu'Ottawa ne se rend pas compte que de bonnes relations avec Beijing n'excluent nullement l'amitié et les rapports économiques dynamiques avec Taïpei. Comme le dit M. David Lee, sous-ministre aux Affaires étrangères : « Nous faisons passer l'amitié avant les affaires. »

Nous aimons croire qu'au Canada, c'est aussi le cas.



DROITS RÉSERVÉS

serge.chapleau@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

Laissons à chacun sa réflexion intérieure

■ Pourquoi tant de tapage autour du suicide quand celui-ci se déroule le plus souvent en silence. Laissons donc ce silence « se taire » de lui-même en paix. Le choix de ce geste est personnel. Pourquoi tant de publicité et d'hommages publics ? Laissons à chacun sa réflexion intérieure.

Pensons plutôt à ces gens qui souffrent tant physiquement que moralement et qui ont le courage de se battre et de continuer pour améliorer leur vie. Glorifions nos malades qui meurent malgré une grande bataille et laissons à nos jeunes la force de se battre pour atteindre leur but.

Lise BOIS
Brossard

J'ai choisi la vie !

■ À l'âge de vingt ans, ma vie a basculé en quelques minutes à la suite d'un accident de voiture. Je me suis retrouvée paralysée à l'hôpital et le diagnostic posé par les médecins, à ce moment-là, était plus qu'incertain. On ne voulait pas me dire si je survivrais et, surtout, si je resterais paralysée jusqu'à la fin de mes jours.

Alors, j'ai choisi la vie ! Je n'ai aucun mérite à cela. J'aime la vie et, dans ma jeunesse, le suicide ne revêtait pas la forme d'héroïsme qu'on lui attribue maintenant. Quand j'étais jeune, l'héroïsme était du côté de la vie et on nous disait que, dans la vie, il fallait se battre. Je me suis donc battue comme jamais !

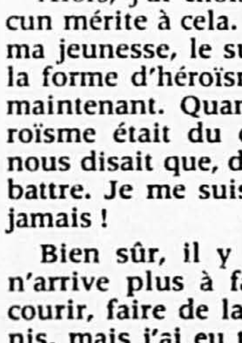
Bien sûr, il y a des choses que je n'arrive plus à faire. Je ne sais plus courir, faire de la bicyclette et du tennis, mais j'ai eu trois enfants beaux et intelligents qui ont largement compensé pour les sports que je n'ai pu pratiquer. Je crois leur avoir inculqué le goût de vivre et de se battre.

Et je continue d'aimer la vie.

Michèle CLOSSON
Sainte-Thérèse

CEQ : un salaire égal pour un travail égal

■ La lutte menée par la Centrale de l'enseignement du Québec et sa présidente, Mme Lorraine Pagé, pour l'équité salariale a su rassembler les enseignantes et les enseignants de toute la province. La participation massive aux différentes manifestations de l'automne dernier en est la meilleure preuve.



Lorraine Pagé

Les quelques enseignants qui s'opposent à la CEQ ne semblent pas comprendre l'enjeu réel de cette camapagne : un salaire égal pour un travail égal. Peu importe leur scolarité, deux enseignants qui accomplissent la même tâche devraient avoir un salaire équivalent. Le mode de rémunération actuel ne considère que le perfectionnement acquis en milieu universitaire. Il ne tient pas compte de tous les autres types de formation : mise à jour sur les nouveaux programmes, séminaire sur les nouvelles technologies, atelier de gestion de classe, etc.

Ces perfectionnements sont concrets et reliés à la matière enseignée et au travail des enseignants. Ceux qui acquièrent ces formations sont motivés par un réel désir de perfectionnement et non par l'augmentation des années de scolarité et de leur salaire !

Que les membres de la CEQ qui détiennent présentement un nombre d'années de scolarité supérieur se rassurent : ils pourront gravir plus rapidement les échelons de la nouvelle grille salariale. Et, s'ils ont déjà atteint le sommet, pourquoi empêcher leurs collègues d'y parvenir également. J'invite tous les enseignantes et les enseignants à poursuivre leur mobilisation afin que tous puissent atteindre le sommet de l'échelle salariale.

Geneviève DONATO
enseignante
école Calixa-Lavallée

La fin du monde ?

Mme Diane Lemieux, ministre du Travail

■ Dans l'article paru le samedi 16 janvier dernier dans le journal *La Presse*, intitulé « Pompiers : les pourparlers reprennent », j'ai été étonnée de lire votre réponse au journaliste qui vous demandait : « Et la peinture sur les camions ? » « Ouf ! ce n'est pas la fin du monde ! », avez-vous répondu.



Diane Lemieux

Ce n'est peut-être pas « la fin du monde », mais c'est vraiment préoccupant d'être témoin de tous les moyens de pression exercés par certains syndiqués pour en arriver à leurs fins.

Que pensez-vous de ces actes de vandalisme ? Qu'attend le gouvernement pour repenser et modifier le Code du travail et agir en conséquence ? Craignez-vous de perdre votre popularité auprès des syndicats ?

Un autre point de l'article a attiré mon attention et m'a posé question. Vous semblez ne pas comprendre de quel « OUTIL » a besoin le maire Bourque pour intervenir auprès des pompiers. Vous faites allusion aux injonctions, aux services essentiels, etc. Mais à quoi servent-ils ? Vous êtes sûrement au courant de ce que les personnes syndiquées en font de ces outils : « ON DÉFIE LA LOI. » Le maire Bourque n'a-t-il pas raison de parler d'anarchie ? Je reconnais la raison d'être des syndicats. Ils ont le droit, au nom de leurs membres, de revendiquer de justes conditions de travail, mais je n'approuve pas la « sauvagerie » de leurs moyens de pression. Ça devient une plaie pour notre soiété !. Qui en paie le gros PRIX ? Les contribuables ! Une loi de « mise en tutelle » pourrait être appliquée à tout syndicat dont les membres posent des gestes de vandalisme.

Marquerite F. DENEAULT
Montréal

Aide étrangère : il faut redorer le blason canadien

■ Bien que le Canada se classe au premier rang au palmarès du développement humain, selon les Nations unies, sa générosité envers les plus démunis de la planète laisse quelque peu à désirer, contribuant ainsi à ternir quelque peu son image de marque au niveau international.

En effet, le Canada a été parmi les premiers pays à s'engager à augmenter son budget d'aide étrangère pour atteindre 0,7 % du PNB. Cet engagement a été renouvelé par tous les gouvernements subséquents, y compris l'actuel gouvernement libéral.

Après avoir péniblement grimpé jusqu'à 0,49 % du PNB, le budget d'aide canadienne a brutalement chuté à environ 0,27 % cette année — son plus bas niveau depuis 30 ans — et disparaîtra de la plupart des écrans de radar si le prochain budget fédéral ne révoque pas une compression déjà programmée de 140 millions. Ce serait la dixième compression consécutive au budget de l'ACDI. Aucun autre programme fédéral n'a autant souffert des coupes parfois draconiennes du présent gouvernement.

Au cours de la même période, des pays tels la Suède, la Norvège et le Danemark, bien qu'également obligés d'effectuer d'importantes compressions budgétaires, ont néanmoins réussi à dépasser l'objectif et à augmenter les niveaux respectifs de leur aide étrangère à 0,84 %, 0,85 % et 1,04 % de leur PNB.

Redorer le blason du Canada exigera un engagement sans équivoque d'accorder de très substantielles augmentations pluriannuelles au budget de l'ACDI, en plus de cibler très clairement l'éradication de la pauvreté, les soins de santé primaires et l'accès au microcrédit pour les plus pauvres.

Faute de mesures énergiques pour aligner ses actions sur son discours, particulièrement au chapitre de l'aide étrangère, la communauté internationale tendra de plus en plus la sourde oreille au Canada qui aura alors du mal à atteindre les ambitieux objectifs qu'il s'est fixés pour la durée de son mandat au Conseil de sécurité des Nations unies.

Laurier TRAHAN
Hull

Vidéotron *rides again*

■ Et voilà le Canal D truffé de commerciaux ! Sur le plan de la stratégie commerciale, c'est impeccable.

Tout d'abord, obtenir les permis du CRTC et pour donner l'apparence du bon garçon, vanter les mérites réels du Canal D et de ses excellentes émissions (sans messages publicitaires).

Deuxièmement, retirer le Canal D de la programmation « normale » et le réoffrir moyennant un « léger » surplus aux abonnés (toujours sans messages publicitaires).

Troisièmement, maintenir le « léger » surplus aux abonnés et ajouter une « forte dose » de messages publicitaires, comme c'est le cas depuis quelque temps (sur 60 minutes annoncées, 24 minutes de publicité).

Quatrièmement, on retourne à deuxièmement et on recommence jusqu'à ce que :

a) le consommateur soit totalement écoeuré et se désabonne, ou que;

b) le CRTC intervienne, en faveur du public (ce dont je doute totalement), ou que;

c) la députation qui nous représente se « lève » et se « tienne » debout pour faire modifier cette mainmise sur notre patrimoine des télécommunications et sur une attitude où l'arrogance est en voie de céder le pas à l'indécence.

À moins que le public ne soit béatement satisfait de ces façons de faire.

Hugues MORRISSETTE
Québec

N.B.

■ La Presse *accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Les textes peuvent également être acheminés par fax au 285-4816 ou par email à l'adresse: edito@lapresse.ca*

Répliques

Vive le chevalier cuivré!

Auparavant appelé le suceur cuivré, ce poisson est le seul vertébré unique au territoire québécois

ALAIN BRANCHAUD et ANDRÉE GENDRON
Les auteurs sont biologistes et étudiants au doctorat en sciences de l'environnement à l'UQAM. Ils travaillent depuis 1990 au développement d'outils d'interventions stratégiques pour la sauvegarde du chevalier cuivré.

Depuis février 1998, le seul vertébré unique au territoire québécois porte le nom de chevalier cuivré, une appellation qui succède à celle, peu enviable, de suceur cuivré. Nous avons proposé ce changement afin que l'homme et sa fiancée puissent discuter sérieusement des enjeux qui concernent ce poisson menacé. Élever le débat public au-delà du mot suceur, tel était notre dessein.

La récente chronique de Pierre Foglia (« Le suceur ne suce plus », 23 janvier 1999) vient s'ajouter à plusieurs autres interventions médiatiques où l'approche « pipi-caca » est privilégiée pour satisfaire les besoins du spectacle.

Cet acharnement contribue à renforcer les préjugés entretenus à tort envers cette espèce, freinant ainsi les efforts de sensibilisation et de conservation mis de l'avant par les biologistes que nous sommes. Les nombreuses affirmations erronées véhiculées par l'auteur corroborent l'idée que la connotation péjorative et sexuelle du vocable suceur empêche l'homme et vous savez qui de penser. Le texte de Pierre Foglia est en effet mal documenté, méprisant à l'égard des biologistes, rétrograde et somme toute assez insignifiant. À ce stade de la dérive médiatique, nous considérons qu'il est important de corriger le tir. Va pour la liberté d'expression du chroniqueur, mais cette liberté ne dispense pas celui ou celle qui en fait usage du devoir d'appuyer sa réflexion sur des faits vérifiés.

N'en déplaise à monsieur Foglia, le chevalier cuivré ne suce pas, que ce soit sous son nouveau nom ou sous l'une ou l'autre de ses anciennes appellations. Proposé comme une alternative à *moxostome* par le biologiste Vianney Legendre, au début des années 1970, le terme suceur s'inspirait du caractère protractile de la bouche des chevaliers. Comme celle des quelques soixante espèces de sa famille (Catostomidés), la bouche du chevalier forme un suçoir lorsqu'elle est étirée. Plutôt qu'une allusion à la fonction, le nom suceur faisait référence à la forme. Le requin-scie ne scie pas, monsieur Foglia, pas plus que son cousin marteau ne cogne des clous. Loin d'aspirer le fond des rivières, notre chevalier est un fin gourmet qui sélectionne une à une les moules et escargots qui composent l'essentiel de son alimentation. Au contraire de l'homme évolué qui suce l'huître pour séduire au lit sa fiancée, le chevalier cuivré est plus primitif... Il écrase discrètement les coquilles dans sa gorge à l'aide de son appareil pharyngien muni de grosses dents molariformes.

Ainsi, l'emploi du terme suceur pour désigner le chevalier cuivré n'était ni très approprié ni très spécifique. D'ailleurs, chacun peut identifier dans son entourage quelques spécimens humains à qui ce nom conviendrait mieux qu'à notre poisson national. Loin de répondre à des principes moraux ou à des impératifs financiers, comme le suggère Pierre Foglia, le changement de nom relève du sens commun et tient compte de l'influence déterminante qu'exercent les mots sur la perception des objets qu'ils désignent.

Le chevalier cuivré a été décrit pour la première fois par le Québécois Pierre Fortin, en 1865, soit 77 ans avant que Vianney Legendre ne redécouvre l'espèce en 1942. Pierre Fortin lui donna alors le nom de *catostome aux grandes écailles*. Au tout début du 19e siècle, les premiers naturalistes qui se sont intéressés à la classification des catostomidés ont rapidement distingué les chevaliers (cinq espèces au Québec) des meuniers (deux espèces au Québec) par la dimension relative de leurs écailles. Le nom de chevalier s'inspire directement de ce caractère morphologique, les grandes écailles rappelant l'armure des chevaliers tant par leurs reflets métalliques que par leur rôle de protection. En plus d'inspirer le respect, ce nouveau nom repose donc sur des considérations scientifiques et historiques.

Il est parfaitement légitime de s'interroger sur les motifs de ce changement de nom. Cependant, permettez-nous à notre tour de nous étonner de l'attachement soudain que certains membres des médias semblent manifester à l'endroit du terme suceur. Il faut avouer que le mot est en soi une source intarissable d'associations grotesques, la garantie d'un titre vendeur et de quelques rires gras pour qui est en panne d'inspiration. Ce qui est le plus bouleversant dans toute cette histoire, c'est que l'abandon du nom suceur provoque davantage d'indignations sur la planète média que l'imminence de la disparition de l'espèce.

Une question

Je vous remercie pour toutes les étonnantes précisions que vous nous apportez sur cet admirable animal mais je me demandais un truc : respire-t-il par le nez ?

P. F.



Cette photographie d'un spécimen du chevalier cuivré (suceur cuivré) est extraite du *Guide des poissons d'eau douce du Québec*, Éditions Broquet.

La liberté et le matériel pornographique infantile

LOUIS MORISSETTE
L'auteur est médecin-psychiatre à l'Institut Philippe-Pinel et professeur-adjoint de clinique à l'Université de Montréal.

Dans son article du 19 janvier dernier, madame Lysiane Gagnon se réjouit du jugement Shaw qui autorise la possession de matériel pornographique infantile.

N'étant que médecin-psychiatre, je me contenterai d'offrir un commentaire de clinicien et non pas de juriste.

Cette décision m'apparaît surprenante en terme de santé publique et de prévention de la violence faite aux enfants.

J'ai à évaluer régulièrement pour les tribunaux des pédophiles adultes et adolescents. La plupart d'entre eux avouent utiliser régulièrement du matériel pornographique infantile pour augmenter leur excitation. Il m'apparaît évident qu'il y a une gradation dans l'élaboration de ce qui devient un geste délictueux.

Au départ, ces individus se satisfont uniquement de leurs fantasmes. Ensuite, des images deviennent nécessaires. Puis, certaines modifications des attitudes ou des changements de fréquentations viennent appuyer l'élaboration de la pensée déviante (fréquenter les parcs, les piscines, devenir gardien d'enfant, moniteur, etc.). Enfin, des gestes sont posés sur des enfants. Chez les pédophiles qui passent à l'acte, les fantasmes, les images ne suffisent plus.

Je veux bien croire, comme le souligne Mme Gagnon, que la plupart des utilisateurs de pornographie infantile ne commettront pas d'actes criminels sur des enfants. Je suis toutefois persuadé que plusieurs d'entre eux le feront.

Je n'évalue pas que des agresseurs, je rencontre aussi des adolescents et des adultes qui ont été victimes de pédophiles. Pour plusieurs d'entre eux, les traumatismes subis sont graves et les séquelles sont souvent permanentes. Pour la société, ces dommages sont préoccupants et coûteux.

Mais la question posée est de savoir si priver un consommateur de pornographie infantile de son matériel constitue un accroc déraisonnable à sa liberté d'expression ?

Pour répondre, j'utiliserai simplement les analogies suivantes : on interdit la conduite en état d'ébriété même si la plupart des conducteurs ivres ne sont pas à l'origine d'accidents mortels ; on interdit de posséder certaines armes à feu alors que la majorité des armes ne sont pas utilisées à des fins dangereuses. On contrôle plus rigoureusement la vente du tabac, alors que tous les fumeurs ne meurent pas de cancer du poumon.

Ces contrôles et interdictions ont été mis en place à la suite de l'analyse des dommages potentiels énormes, versus les droits individuels et la liberté d'expression.

J'estime que le matériel pornographique infantile explicite (images, bandes sonores) peut contribuer à ce que des gestes graves soient commis. J'ajouterai que, dans ma pratique de psychiatrie légale et générale, je ne crois pas avoir rencontré un individu qui utilisait du matériel pornographique infantile sainement, pour sa propre satisfaction, sans avoir commis (ou être sur le point de commettre) par la suite des gestes déviants ayant des répercussions graves.

La restriction concernant la possession de matériel pornographique infantile m'apparaît justifiée, considérant les dommages potentiels importants.

J'aimerais enfin rappeler que, pour obtenir des images explicites « efficaces », il a bien fallu au départ « utiliser » et exploiter des enfants...

Un goût amer

MICHELINE MARCOUX

L'article de Lysiane Gagnon du 19 janvier intitulé « Un jugement qui fait des vagues », m'a laissé un goût amer. En effet, je l'ai lu et relu pour bien comprendre la pensée de Mme Gagnon. Les trois quarts de son texte tendent à défendre la liberté de choix d'un pédophile reconnu, concernant la possession de matériel pornographique. Ce M. Sharpe aurait subi une « violation de son intimité la plus profonde », selon le juge qui l'a acquitté !

Mais qu'en est-il de l'intimité la plus profonde des enfants qui servent de matériel à ces photos ou à ces vidéos ? Mme Gagnon se tient en équilibre instable entre l'approbation du jugement rendu et la défense des enfants. On ne doit pas banaliser le sujet : on ne défendra jamais assez les enfants dans notre société devenue négligente et dure pour eux, à tous points de vue.

Heureusement, dès le lendemain, l'éditorial de Mme Agnès Gruda devait faire contrepoids et parler de l'exploitation sexuelle des enfants. Son raisonnement est clair : on doit passer par les clients de cette marchandise abjecte pour pouvoir atteindre ceux qui la fabriquent et qui ainsi détruisent la vie des enfants.

Je ne suis pas du tout d'accord avec la fin de l'article de Mme Gagnon selon laquelle il vaut mieux « pécher par un excès de laxisme que par un excès de répression » ! Ce n'est pas de la répression quand on arrête un pédophile, c'est l'arrestation d'un criminel !

OLF: un sain changement

CLAUDE POIRIER
L'auteur est professeur et directeur du Trésor de la langue française au Québec.

Dans la présentation qu'il a faite du *Dictionnaire historique du français québécois* (*La Presse*, 19 décembre 1998), le journaliste André Pratte a rapporté des critiques que j'ai faites à propos de l'Office de la langue française, lors d'une conversation téléphonique. Ces passages me sont attribués à juste titre, mais il me paraît nécessaire d'ajouter ici des précisions pour clarifier mon point de vue.

En premier lieu, il importe de noter que mon jugement concernait les années 1970 et 1980 et avait trait aux retombées du travail de l'OLF sur la langue de tous les jours. J'ai parlé de cet aspect parce que la mission que l'Office s'est vu attribuer par la Charte de la langue française, bien qu'elle portât en priorité sur la francisation des entreprises et l'application des lois linguistiques, comprenait aussi un volet touchant le perfectionnement de la langue usuelle des Québécois.

Pour ce qui est de la francisation, je renvoie les lecteurs à l'étude de Marie-Éva de Villers (*Francisation des entreprises* (1970-1989), Québec, Conseil de la langue française, 1990). On y lit que l'OLF a réalisé au départ d'importantes recherches en vue d'établir des lexiques spécialisés et que ces travaux ont touché la majorité des grands secteurs d'activité économique ; cependant, les compressions budgétaires ont considérablement restreint ces recherches, depuis les années 1980. On y souligne en outre que l'action de l'OLF a eu peu d'influence sur les PME qui représentent un nombre important d'entreprises au Québec.

Le simple citoyen n'est évidemment pas en mesure d'évaluer cet aspect du mandat de l'OLF, mais il aurait le droit de demander à cet organisme comment il se fait qu'on peut trouver, vingt ans après la Loi 101, des affiches rédigées dans un français qui ne correspond pas à ce qu'on attendrait. Par exemple, le long de l'autoroute Jean-Lesage, des panneaux flambant neufs sur lesquels figure, en grosses lettres, le mot GAZ pour annoncer l'essence.

Sur la question de la maîtrise de la langue, j'ai rappelé, en parlant à monsieur Pratte, que les lexiques spécialisés de l'OLF ont eu peu d'effet sur l'usage des Québécois, en public comme en privé. L'OLF paraît avoir fait le pari que la standardisation de la langue commune se réaliserait à travers ses lexiques spécialisés dont l'influence se ferait peu à peu sentir sur l'usage quotidien, ce qui ne s'est pas produit. De plus, comme il n'avait pas cherché à creuser la question de l'identité québécoise, l'OLF a été conduit à prôner trop souvent l'alignement pur et simple de l'usage du Québec sur celui de France, d'où encore récemment la préférence donnée à *surf des neiges* plutôt qu'à *planche à neige*. C'est cette même orientation qui explique que l'OLF ait, au début des années 1980, cherché à remplacer le mot *aréna* par *patinoire* en parlant de l'édifice sportif bien connu ; devant les objections qui ont accueilli cette recommandation heurtant le sentiment populaire, l'OLF est revenu sur sa décision, en 1989, et a reconnu le québécisme.

Cette correction annonçait une évolution qui est en cours, depuis, au sein de cet organisme et qui mérite d'être soulignée. L'OLF a en effet abandonné le discours négatif qui caractérisait certains lexiques publiés antérieurement. Le changement d'attitude est manifeste dans la revue *Terminogramme*, qui fait une place plus large à la confrontation des points de vue, et dans la nouvelle édition du *Français au bureau* (1996), dont les formulations sont moins tranchantes. L'organisme publie en outre, depuis quelques années, le magazine *Infolangue*, conçu dans un esprit de plus grande ouverture et avec un souci pédagogique, compensant en partie pour l'abandon du service de consultation gratuit par téléphone.

Dans ce contexte, l'OLF a cessé d'émettre des avis de normalisation, dont l'application était en principe obligatoire dans l'administration gouvernementale, pour mettre l'accent sur les avis de recommandation qui sont des invitations à adopter tel ou tel terme ; cette approche dénote une volonté d'animer la réflexion de la communauté plutôt que de lui imposer des décisions et me paraît beaucoup mieux appropriée au but poursuivi.

Enfin, l'OLF a fait preuve d'une meilleure compréhension envers les lexicographes québécois qui ont pu, à diverses occasions, compter sur sa collaboration. Ce fut notamment le cas pour les auteurs du *Dictionnaire historique du français québécois* qui ont eu accès de façon privilégiée au manuscrit de la nouvelle édition du *Répertoire des avis terminologiques et linguistiques* et qui ont été encouragés par l'OLF à poursuivre leur investigation historique.

Ce renouvellement de la philosophie de l'OLF est de bon augure. Il permet d'espérer que cet organisme, auquel les Québécois ont conservé leur confiance en raison du rôle qu'il a joué dans la défense de la Loi 101, réussira à susciter une meilleure concertation des efforts de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir et à la qualité du français au Québec.

Une perversion absolument répugnante

Ce sujet est assez grave pour justifier une réplique. Contrairement à ce que disent nos deux correspondants, je ne me suis pas « réjouie » du jugement Shaw, et je n'ai pas non plus « banalisé » la pédophilie, une perversion que moi aussi je trouve absolument répugnante.

Mon article portait sur les libertés civiles, sujet austère qui exclut par définition les considérations morales et les émotions viscérales.

Dans une société où les pires criminels (Olson, Bernardo, etc.) bénéficient de certains droits, il faut faire une distinction entre la simple consommation de matériel pornographique et le passage à l'acte. Le Dr Morissette ne le fait pas, ou fort peu, peut-être parce que les psychiatres, à plus forte raison ceux qui travaillent à Pinel, rencontrent surtout des auteurs ou des victimes d'actes criminels, et peu de « vicieux » discrets et pacifiques. Emprisonner ces derniers sous prétexte qu'ils « pourraient » attaquer un enfant, c'est comme emprisonner tous les antisémites sous prétexte qu'ils « pourraient » tuer un juif, tous les amateurs de films violents sous prétexte qu'ils « pourraient » devenir des meurtriers, etc. Cette pente-là est très glissante.

Exception faite de la porno dite « hard », il s'agit ici d'un domaine complexe où la distinction entre pornographie, érotisme et expression artistique est souvent affaire de pure subjectivité, sans compter que la loi ne distingue même pas entre enfant prépubère et adolescent de « moins de 18 ans ».

La plupart des associations vouées à la protection des libertés civiles estiment que la seule justification à l'intrusion de l'État dans les activités privées serait de remonter, via le consommateur, à la source de l'industrie qui exploite des enfants « réels » pour fabriquer ses produits. C'est une nuance capitale, mais qui ne couvre pas les produits de l'imagination (une grande partie du matériel saisi chez Sharpe était des écrits), ni ceux de l'imagerie numérique, technique de plus en plus utilisée dans la porno comme ailleurs.

L. G.

Économie



LES PROSPECTEURS

Michel Girard

À l'assaut du Lac Rocher

À la suite de la découverte de nickel-cuivre de Nuinsco, dans le Nord québécois, des mines juniors ont décidé de tenter elles aussi leur chance.

Et elles ont envoyé des équipes pour jalonner des claims autour de la découverte.

Quatre juniors ont confirmé leur présence dans le coin du Rocher, à 120 kilomètres au nord-est de Matagami.

Il s'agit de Exploration Maude Lake, Ressources Sirios, Searchgold et Exploration Boréale.

Par ailleurs, Boréale a complété à la fin de décembre dernier un financement accréditif de 502 000 $. Les fonds recueillis serviront à défrayer le coût des travaux d'exploration des propriétés Fenton et Poste Le Moyne.

Madame... Cristobal

■ On peut compter sur les doigts d'une main les femmes qui occupent des postes de haute direction dans l'industrie de l'exploration aurifère. Une nouvelle vient de s'ajouter. Il s'agit de Lucie Larivière, qui a pris la tête de Cristobal.

Géologue de formation, Mme Larivière oeuvre dans l'industrie minière depuis une quinzaine d'années.

Grâce à un petit financement accréditif de 150 000 $, Mme Larivière a décidé d'injecter ces fonds dans un programme de travaux visant à vérifier les continuités des zones aurifères mises à jour antérieurement sur la propriété Pinder, en Abitibi.

Vior revient...

■ Après un long silence, voilà que Vior nous annonce une nouvelle découverte aurifère à la suite d'une campagne de trois forages effectués sur le projet Beauchastel. Cette propriété est localisée à 15 kilomètres à l'ouest de Rouyn-Noranda, en Abitibi.

La zone aurifère s'étendrait sur plus de 200 mètres.

On a notamment découvert une zone de trois mètres à 4,38 grammes d'or la tonne de minerai, une autre à 6,72 grammes d'or, une de neuf mètres à 1,44 gramme. Ainsi que d'autres zones...

Une nouvelle série de travaux d'exploration sera entreprise dans le but d'évaluer les extensions de la nouvelle découverte. On étudiera également le potentiel que peut renfermer la propriété tant du côté « grands volumes à basse teneur aurifère » que de celui des zones riches mais moins larges.

Et le gagnant est...

FONDS COMMUNS



Michel Girard

Malgré une année boursière vraiment moche, l'industrie canadienne des fonds communs de placement a continué de croître en 1998. L'actif total a augmenté de 15,4 % par rapport à l'année précédente, atteignant ainsi près de 327 milliards.

Cette autre augmentation annuelle laisse entendre que de plus en plus de petits investisseurs tentent leur chance du côté des fonds communs de placement.

Il faut dire qu'ils n'ont pas grand choix : s'ils veulent obtenir un rendement le moindrement « viable », ils doivent troquer les traditionnels certificats de placement garantis pour des véhicules financiers susceptibles de leur rapporter de trois à cinq points de pourcentage de plus que les placements conservateurs.

Comme à chaque année, des groupes de fonds ont enregistré une forte augmentation de leur actif sous gestion alors que d'autres ont peiné en voyant fondre l'avoir géré.

Quelle famille de fonds a enregistré la plus forte croissance au chapitre de l'actif sous gestion ? Le groupe américain Fidelity. Son actif canadien a bondi de sept milliards en 1998, soit une hausse de 61,5 %.

Cela lui a permis de passer du huitième au cinquième rang et dépasser ainsi l'une des plus populaires familles de fonds au pays, Templeton.

Fidelity, qui est le plus important groupe de fonds communs de placement au monde, gère maintenant au Canada un actif évalué à 19 milliards. Cela ne représente tout de même qu'une *peanut* parmi les quelque 825 milliards d'actif géré à travers le monde.

Le second groupe de fonds communs de placement à avoir été choyé par l'année 1998 est le groupe AIC Limited. Son actif sous gestion a augmenté de 66,5 %, pour atteindre 12 milliards. Une augmentation de quelque cinq milliards.

Chez les grandes banques canadiennes, lesquelles occupent une place de plus en plus importante dans l'industrie des fonds communs de placement au Canada, la palme de la croissance d'actif va à la Banque CIBC. Son actif a grimpé de 51,4 % à 17,5 milliards.

Parmi les autres fonds qui ont connu une forte appréciation de leur actif, il y a le Groupe AIM (+847 %), Bissett Associates (+102 %) et Fiducie Desjardins (+32 %).

Deux facteurs seraient à la base de la phénoménale croissance de ces groupes de fonds : la force de marketing et évidemment la performance de certains fonds.

C'est toujours le Groupe Investors qui occupe la tête avec un actif sous gestion de 35,3 milliards.

Investors est suivi, dans l'ordre, par le Groupe Royal (filiale du Groupe financier Banque Royale) dont l'actif totalise 28,7 milliards ; le Groupe Mackenzie (26 milliards).

Les fonds perdants

Les deux principales familles de fonds qui ont cédé du terrain sont Trimark et Altamira. La cause fondamentale : la piètre performance de leurs principaux fonds.

Ainsi le géant Trimark a vu son actif sous gestion fondre de l'ordre de trois milliards de dollars, pour reculer à 24,4 milliards. Cela lui a fait perdre le deuxième rang, pour se ramasser à la quatrième place des plus gros fonds communs de placement.

De son côté, le groupe Altamira a connu une autre année d'impopularité. Il a perdu 17,5 % de l'actif qu'il gérait pour le compte de ses investisseurs. L'actif actuel s'élève à 4,5 milliards.

Altamira avait connu ses heures de gloire fin des années 80, début 90. Pendant que tous les fonds d'actions canadiennes tiraient le diable par la queue, le fonds Altamira engraissait ses investisseurs au rythme de 20, 30 % et même plus par année.

C'était la belle époque de leur gestionnaire vedette : Frank Mersch. Puis la star des gestionnaires de fonds communs canadiens a commencé à rater la cible avec ses choix... Et le fonds a commencé à contre-performer.

Résultat : les investisseurs ont retiré une partie de leurs billes.

En dépit de la contre-performance des dernières années du fonds d'actions canadiennes Altamira, saviez-vous qu'il demeure toujours en tête de liste du meilleur rendement annuel composé sur dix ans ?

Une parenthèse : s'il est vrai que le fonds d'actions canadiennes d'Altamira a connu une période fort difficile ces dernières années, il faut par contre souligner que plusieurs fonds de cette famille ont drôlement bien fait en 1998. Je pense entre autres aux fonds d'obligations et à celui de la science et technologie.

BellCharts sévit

BellCharts est un fournisseur de données financières sur les fonds communs de placement. Chaque mois, il fait la mise à jour des rendements annuels et des rendements composés.

Depuis décembre dernier, BellCharts a retiré de sa liste des dix fonds les performants ceux qui calculent leurs rendements sans tenir compte des frais de gestion imputés annuellement.

Ces fonds se trouvent à dévoiler des rendements injustement bonifiés à comparer aux fonds compétiteurs.

Il est d'usage de calculer les rendements après déduction des frais de gestion exigés par les gestionnaires des fonds communs de placement. Après tout, ces frais représentent une dépense.

Voici la liste des fonds qui présentent des rendements sans déduire les frais de gestion (2 à 3 %).

— Les fonds Optima
— Les fonds MB Pooled
— Les fonds ICM
— Le fonds BPI Global Opportunities
— Les fonds de Philips Hager & North (PH&N)
— Les fonds Primus Capital Advisors

L'heure est au régime !

VOS IMPÔTS

Michel Lanteigne

collaboration spéciale

Après les fêtes, c'est le temps de l'année où l'on se met au régime... au régime enregistré d'épargne-retraite (« REER »). Nous sommes actuellement submergés de publicité à ce sujet et éprouvons parfois quelques difficultés à nous retrouver dans la panoplie de régimes que tous s'évertuent à nous vendre.

Cette semaine, de même qu'au cours des prochaines semaines, nous répondrons à certaines des questions que vous vous posez probablement avant d'effectuer votre cotisation. Quand faut-il cotiser ?

Qu'arrive-t-il de vos droits de cotisation inutilisés ? Pouvez-vous reporter des déductions REER ?

Quand faut-il cotiser ?

En général, pour une année d'imposition donnée, il vaut mieux verser vos cotisations à un REER au début de janvier que vers la fin du mois de février de l'année suivante, puisque l'impôt sur le revenu tiré de vos fonds pendant cette période de 14 mois sera reporté.

De même, pour tirer le meilleur parti d'un REER à l'égard de la protection du revenu contre l'impôt, vous devriez verser des cotisations régulièrement chaque année, et ce, dès le début de votre carrière.

Accumulation de fonds

Avec cotisation au début de chaque année	Avec cotisation à la fin de chaque année
236 900$	216 300$

infographie *La Presse*

Le tableau ci-contre compare l'accumulation de fonds au cours d'une période de 25 ans en supposant que vous versez 3000 $ dans un REER au début de chaque année dans un cas, et au 31 décembre de chaque année dans l'autre cas. On suppose également que le rendement du capital investi est de 8 %.

Ainsi, après 25 ans, si vous effectuez votre cotisation au début de chaque année, vous accumulerez une somme additionnelle de 20 600 $ dans votre REER. Ce n'est pas une somme négligeable.

Qu'arrive-t-il de vos droits de cotisation inutilisés ?

En général, si vous cotisez moins que le maximum déductible au titre des REER, vous pouvez reporter prospectivement l'excédent sans autre limite de temps que l'année où vous atteindrez 69 ans. Par exemple, si votre maximum déductible au titre des REER en 1998 est de 5000 $ et si vous ne versez qu'une cotisation de 2000 $, vous pourrez verser une autre cotisation déductible de 3000 $ à un REER au cours d'une année future. Même si vous pouvez verser cette cotisation dans une année ultérieure, n'oubliez pas que vous perdrez l'abri fiscal dont vous auriez bénéficié à l'égard du revenu tiré de ces 3000 $, de 1998 à cette année ultérieure, et à l'égard de tout revenu futur sur ce montant.

L'excédent qui peut être reporté prospectivement est assujetti à une limite globale égale au total du maximum annuel déductible au titre des REER pour toutes les années passées, postérieures à 1990.

Pouvez-vous reporter des déductions REER ?

En plus des droits de cotisation inutilisées, vous pouvez aussi reporter prospectivement le montant d'une cotisation déductible pour laquelle vous n'avez pas demandé de déduction.

Par exemple, si vous avez versé une cotisation à un REER en 1998, mais que vous ne réclamiez pas le plein montant de cette cotisation dans votre déclaration de revenus de 1998, vous pouvez reporter le montant non réclamé indéfiniment et le réclamer en déduction dans une année ultérieure, sous réserve de votre maximum déductible au titre des REER pour cette année-là. Le report de la déduction de votre cotisation à un REER sera avantageux si votre revenu imposable de 1998 est faible par rapport à celui que vous prévoyez pour les années ultérieures et qui sera assujetti à un taux d'impôt plus élevé.

Conclusion

Le REER est peut-être le dernier descendant de la jadis très prospère lignée des abris fiscaux. S'il est un abri fiscal dont vous devez profiter, c'est le REER. Cotisez tôt, cotisez au maximum et même plus, cotisez pour vous ou pour votre conjoint, mais cotisez !

■■■

Dans l'article du lundi 25 janvier, quatre erreurs se sont glissées :

Au 2e paragraphe, la dernière phrase devrait se lire ainsi : Ce plafond demeurera pour 1999 à 35¢ pour... parcourus et à 29¢ pour chaque kilomètre...

Au 6e paragraphe, la 8e ligne devrait se lire ainsi :... le taux général demeurera à 14¢ le kilomètre...

Au 6e paragraphe, la 12e ligne devrait se lire ainsi :... le taux demeurera à 11¢ le kilomètre...

Michel Lanteigne, FCA, est associé-directeur de la fiscalité pour le Canada, Ernst & Young.

Quand la municipalité aggrave votre perte !

VOS ASSURANCES

Paul Bélanger

collaboration spéciale

Croiriez-vous que des règlements municipaux (ou même provinciaux) peuvent aggraver un sinistre que votre entreprise pourrait subir ? Les lois et les règlements sont faits pour le bien commun, n'est-ce pas ? Mais, au nom du bien commun, on peut causer une perte à une personne, physique ou morale.

Par exemple, vous pourriez devoir démolir la partie épargnée d'un bâtiment incendié de votre entreprise, sur ordre de la municipalité.

Comme l'assureur couvrant l'assurance des biens vous indemniserait, comme il se doit, seulement pour la partie endommagée, vous devriez assumer la perte de la valeur de la partie épargnée qui doit être démolie.

Heureusement, il est possible de s'assurer contre les conséquences des dispositions légales visant le zonage, la démolition, la réparation ou la reconstruction des immeubles endommagés pouvant vous causer un préjudice pécuniaire.

Nous le démontrons ci-après en décrivant des protections qui s'ajoutent à la protection de base. Ces assurances concernent uniquement les risques autres que d'habitation.

■ **Assurance contre la démolition après sinistre en raison de dispositions légales**

Moyennant une surprime, minime la plupart du temps, l'assurance des biens est étendue au préjudice occasionné par la démolition de toute partie d'immeuble restant épargnée après sinistre, pourvue que cette démolition soit imposée par des dispositions légales. À noter que le montant d'assurance n'a pas à être augmenté pour autant, car si le montant d'assurance est bien établi, il couvre forcément la valeur totale de l'immeuble. Par contre, les frais de démolition sont exclus : ils font l'objet d'une protection distincte.

■ **Assurance des frais de démolition et de déblaiement imputables à des dispositions légales**

Contrairement à l'assurance ci-dessus, il faut établir un montant d'assurance, qui lui, est arrêté en fonction du genre de construction, de la grosseur de l'immeuble et aussi de la situation géographique. Il est conseillé de consulter un entrepreneur de votre région pour vous faire une idée plus éclairée du montant à assurer. Et évidemment, la prime varie selon le montant et la région.

■ **Assurance contre l'augmentation des frais de construction imputable à des dispositions légales**

Plus l'immeuble à remplacer ou à réparer est âgé, plus vous courez le risque de vous voir imposer des normes nouvelles adoptées depuis sa construction. Pensons aux rampes pour handicapés obligatoires pour certains immeubles et qui n'existaient pas, à la pose d'extincteurs automatiques autrefois moins répandue, à l'exigence de matériaux différents que ceux précédemment utilisés, comme par exemple, l'usage du béton en remplacement d'une construction avec charpente de bois. Il existe bien d'autres exemples, mais la démonstration ici serait trop longue. Il y a un montant d'assurance distinct qui s'applique et il doit être établi avec soin, en tenant compte de l'âge de l'immeuble et de l'effet des dispositions légales s'appliquant à votre cas. Faut donc se renseigner sur celles-ci avant.

■ **Reconstruction en d'autres lieux**

Il est utile de savoir que ces assurances excluent les conséquences de dispositions légales s'opposant à la reconstruction sur les mêmes lieux ou des lieux adjacents, ou une affectation à des fins semblables. Il se peut, en effet, que le règlement de zonage ayant changé dans votre secteur, vos droits acquis disparaissent comme conséquence des dommages subis.

Parallèlement, nous trouvons important d'ajouter que généralement, la clause de valeur à neuf comporte aussi que cette restriction relative aux lieux de reconstruction. En effet, vous serez indemnisé à la valeur réelle seulement, si la reconstruction ne se fait sur les mêmes lieux ou sur des lieux adjacents : la perte non couverte représente alors la différence entre la valeur réelle et la valeur à neuf. Cette différence peut équivaloir à des centaines de milliers de dollars, sinon des millions. Par contre, il est possible d'obtenir l'élimination de cette restriction de ces deux protections, auprès de certains assureurs.

■ **Pertes d'exploitation**

Il existe une gamme de protections couvrant les pertes d'exploitation. Mais, chez la plupart des assureurs, une seule - la protection Bénéfice Brut, Formule Étendue, communément appelée formule Profits - n'exclut pas les conséquences des retards causés par les effets des dispositions légales. Par contre, encore une fois, on peut, moyennant surprime, éliminer l'exclusion à cet effet sur les autres formules d'assurance de pertes d'exploitation.

Saviez-vous que...

Si votre municipalité a recours aux pompiers d'une municipalité voisine, en cas d'incendie à votre entreprise, vous devrez en payer la note ? Mais, heureusement cela s'assure.

Paul Bélanger, C. d'A. Ass., F.I.A.C., est courtier en assurance des entreprises chez Dale-Parizeau L.M. inc. (514) 868-6431 ou **www.dplm.com**

Fonds communs de placement (revue hebdomadaire)

Notre tableau présente le rendement des fonds d'investissement pour la période se terminant le 29 janvier 1999 fournis par Fundata Canada inc.
Il présente dans l'ordre suivant:
1) La valeur liquidative nette par action (VANPA);
2-3) La variation de prix en % et en valeur durant la semaine;
4-5) Le rendement en % sur 1 mois et 1 an, incluant le réinvestissement des dividendes et déduction faite des frais de gestion et autres dépenses du fonds.

Fonds	VANPA	Chg. %	Chg. $	1 m. %	1 an %
ABC FUNDS					
y Amer-Value	5.70	—	—	+24	+.8
y Fully-Mgd	9.62	—	—	+11	+.6
y Fund-Value	9.61	—	—	+10	-13.8
ACADIE (FONDS)					
y Act Canadien-Res	6.68	-.31	-.025	+.3	ND
y Actions Intl	10.00			+.3	ND
y Atlantique	10.21	+.61	+.061	+1.1	ND
y Diversifié	10.79	+.06	+.015	+2.8	+12.2
y Hypothèq Obligations	12.07	+.51	+.061	+1.5	+7.2
y Equilibre	10.79	+.06	+.015	+2.8	+12.2
ACKER FINLEY					
OSA Cdn Equ	5.13	+1.70	+.085	+5.1	ND
ACTIF FONDS					
Act Canadiennes	9.98	+.22	+.022	ND	ND
Obligataire	9.98	+.33	+.032	ND	ND
Equil Canadien	10.18	+.29	+.029	ND	ND
ACUITY POOLED					
Canadian Equity	10.98	+.67	+.341	+10.1	+12.1
Cdn Balanced	13.13	+.41	+.053	+6.1	+7.0
Cdns Asset All	10.18	+.29	+.029	+4.1	+5.0
Env Sci & Tech	16.23	+2.73	+.431	+11.9	+15.7
Fixed Income	12.48	-.02	-.002	+.2	+1.7
Glo Balanced	12.28	+.49	+.059	+7.2	+10.7
Global Equity	16.21	+3.63	+.559	+8.6	+19.8
High Income	9.62	+.63	+.060	+4	+3.0
Short Term	10.76	+.09	+.009	+4	+3.0
ADDERSON					
Divers Amer	10.07	+.70	+.070	ND	ND
Divers Eur	9.98	+.04	+.004	ND	ND
Focused Amer	10.12	+1.20	+.120	ND	ND
Focused Can	10.18	+.20	+.020	ND	ND
AGF Am Mon	5.80	+.98	+.040	-.2	ND
AGF Intnl Iss	5.80	+.98	+.040	+1.4	+22.1
Act Mon AGF	8.62	+.34	+.030	+2.1	+18.6
Actions Asie Pac	6.82	+.44	+.030	+21.1	+17.7
Actions cr AGF	25.48	-.43	-.110	+27.2	+17.5
Allemagne AGF	39.10	+1.96	+.020	+7.2	+31.9
Am Ct Rd Rd AGF	3.93	-.69	-.023	-3	-10.3
Am Lustre 20/20	7.79	+.39	+.030	+4.3	+10.2
Am RSA AGF	24.16	+2.98	+.700	+5.2	+32.6
Am Sm Cap AGF	29.10	+.66	+.190	+22.3	+31.1
Can Stock AGF	21.93	+2.33	+.500	+5.4	+10.3
Cat Canada AGF	12.62	+.63	+.080	+4.1	+25.2
Cond Term 20/20	1.99	-.49	-.030	-10.1	-65.7
Cr & rev AGF	18.00	+1.16	+.210	+4.6	+24.0
Cr Amer AGF	17.78	+2.36	+.396	+4.6	+34.2
Cr Euro AGF	17.78	+.65	+.150	+4.8	+32.9
Cr saisirg AGF	11.98	+.65	+.150	+4.8	+32.9
Croiss Act 20/20	22.62	+8.23	+1.72	+18.8	+88.0
Dif Croiss AGF	7.70	+.77	+.060	+4.1	+24.0
Dividendes AGF	22.41	+.99	+.220	+1	+4.4
Emer Mkts AGF	9.23	+2.63	+.220	+4.1	+30.5
Indien 20/20	7.54	+.85	+.057	+10.4	+65.5
Int Act 20/20	4.34	+.93	+.040	+10.4	+65.5
Intl Rétr RA AGF	5.56	+3.35	+.180	+3.6	+15.4
Japon AGF	5.27	+.38	+.020	+3.7	+9.3
Mar Emer 20/20	6.79	+.74	+.050	+9.7	+39.2
Mon Obl Gv AGF	11.42	-.77	-.088	+1.8	+17.0
Mon Obl Rétr AGF	9.39	-.15	-.014	+1.8	+17.0
Mond Equil AGF	15.41	-.71	-.110	+1.5	+24.0
Mond Obl AGF	9.70	+.70	+.070	+1.8	+17.0
Rer PME 20/20	5.57	+1.46	+.080	+6.0	+12.0
Res Can 20/20	6.28	+.64	+.040	+5.4	+20.8
Rev Am AGF	12.38	+.53	+.060	+.8	+16.0
Rev Ct Int AGF	10.27	+.34	+.035	+1.9	+3.1
Rev Eleve AGF	10.27	+.24	+.025	+1.9	+3.1
Spécial Am AGF	13.57	+9.91	+.640	+15.6	+5.9
Val Int AGF	9.06	+.47	+.040	+.7	+9.5
AGF GROUPE US					
Allemagne CS M	41.86	-.57	-.240	+2.4	+33.9
Allemagne US M	29.75	-.41	-.120	+2.4	+33.9
AIC ADV SERIES					
y Avant Mond US	14.40	+.43	+.057	+4.1	ND
Avantage	69.84	+1.26	+.890	+4.1	+6.3
Avantage Amer	6.49	+.62	+.040	+5.4	+22.2
y Avantage Americas	4.30	+.50	+.020	+5.4	ND
Avantage II	8.62	+.46	+.040	+3.2	+5.2
Avantage Mond	10.17	+.69	+.060	+3.9	ND
Actions Mond	18.48	+.92	+.150	+24.2	+24.5
y Actions Mond US	14.40	+.43	+.057	+4.1	ND
Canada Divers	31.51	+.06	+.000	+4.0	+13.9
Valeur	31.51	+.06	+.000	+4.0	+13.9
Valeur US	31.54	+4.94	+1.48	-.8	ND
AIC INCOME SER					
Act Rev Amer US	4.98	+1.43	+.070	+1.1	ND
Actions Revenu	3.30	+1.95	+.063	+1.4	ND
	10.21	+.10	+.010	+25	+10.1
AIM FUNDS CS					
Am Croiss Dyn	10.21	+1.15	+.116	+10.8	+12.9
Amer Premier	10.49	+3.42	+.348	+10.8	+12.9
Can Premier	9.30	+2.89	+.261	+7.3	+11.4
Can Rev Equ	9.64	+.64	+.060	+2.3	+5.6
Cdn Bond	13.09	+.30	+.038	+.8	+5.1
European Growth	12.34	+.57	+.069	+4.2	+19.2
Glo Sant	18.06	+4.99	+.858	+21.1	+33.7
Glob Ct Rd	17.38	+3.29	+.564	+7.8	+26.5
Intl Valeur	8.79	+.28	+.024	+.8	+19.2
AIM FUNDS US					
I-Am Croiss Dyn US	15.85	+1.90	+.295	ND	ND
I-Amer Prem US	6.93	+5.15	+.349	ND	ND
I-Can Rev Equ US	6.81	+.45	+.030	ND	ND
I-European Growth US	8.55	+.70	+.060	ND	ND
I-Glo Sci San US	11.66	+5.63	+.637	ND	ND
I-Glob Ct Rd US	12.27	+3.29	+.398	ND	ND
I-Intl Valeur US	6.22	+.33	+.020	ND	ND
AIM GT FUNDS CS					
Canada Growth	9.11	+1.79	+.160	+8.4	+5.2
Cr Amer Ltd	9.11	+1.79	+.160	+8.4	+5.2
Croiss Amer	9.11	+3.63	+.336	+15.2	+13.7
Croiss Pacif	4.37	-.41	-.018	+.4	+2.9
Cr Dyn	8.69	+.52	+.041	+12.2	+10.6
Infrastr Mon	7.97	-.11	-.009	+6.6	+12.1
Rev Ct A	5.42	+.04	+.002	+.4	+2.9
Rev Ct B	5.33	+.08	+.004	+.1	+2.3
Rev Ct Cross	5.33	+.08	+.004	+.1	+2.3
Revenu Canadien	6.95	+1.11	+.055	+.1	+4.7
Revenu Sans	6.95	+1.11	+.055	+.1	+4.7
Them Mondiale	8.51	+3.29	+.350	+10.5	+33.0
Telecom Mond	14.62	+4.39	+.580	+15.4	+39.2
Valeur Canadien	6.28	+.65	+.030	+4.2	-.8
AIM GT FUNDS US					
uCr Amer Ltd US	6.72	+4.41	+.115	ND	ND
uCroiss Amer US	6.94	+4.53	+.263	ND	ND
uCroiss Pacif US	6.94	+2.68	+.263	ND	ND
uGl Obl US	9.77	-.13	-.005	ND	ND
uInfrastr Mond US	6.29	-.11	-.009	ND	ND
uRes Nat Mon US	5.40	+.73	+.023	ND	ND
uRev Ct A US	4.60	+.04	+.002	ND	ND
uRev Ct B US	5.53	+.74	+.026	ND	ND
uRev Ct Cross US	5.53	+.74	+.026	ND	ND
uSoins Sante US	4.99	+5.94	+.280	ND	ND
uThem Mond US	8.84	+3.42	+.360	ND	ND
uTelecom Md US	14.96	+3.99	+.290	ND	ND
ALL-CANADIAN					
Capital	9.50	+1.28	+.120	+3	+6.2
Compound	11.91	+1.24	+.150	+4	+6.1
Consumer	3.03	—	—	+3.4	+6.2
Resources	3.16	-3.14	-.070	-7.2	-18.4
ALLSTAR					
AIG Asian	3.74	-3.48	-.099	-2.8	-3.9
AIG Gold	3.03	+1.99	+.059	+4.1	+4.1
AIG Gov Gold Pl	12.55	+5.06	+.580	+4.5	-54.8
ALPHA FUNDS (en)					
Gbl Value CS	9.68	-.31	-.030	.5	ND
Glob Value US	9.68	-.31	-.030	ND	ND
Quant Equity	8.15	+.35	+.110	+10.3	ND
Quant Value	8.68	-.57	-.050	+1.0	ND
Value Sm Cap	10.54	-1.81	-.200	+2.1	ND
valUS Sm Cap US	7.19	-1.10	-.080	ND	ND
ALTAMIRA A					
Act Euro	20.95	+.14	+.030	+4.5	+15.2
Actions	27.00	+.53	+.920	+5.0	+7.4
AtlaFund	16.28	+.43	+.070	-3.6	+17.2
Amer Gr Soc	24.38	+4.59	+1.07	+7.2	+30.4
Amer Select	35.27	+.06	+.070	+3.3	+10.2
Asie-Paci	8.06	+.37	+.030	-.4	+19.7
Capital	13.16	+.21	+.210	+4.4	+19.7
Commerce Elect	14.16	+7.60	+1.00	+25.2	ND
Croissance	19.44	+4.11	+.810	+5.2	+21.1
Divers Mond	18.96	+1.07	+.200	+5.2	+21.1
Dividendes	13.53	+.44	+.050	+2.4	+7.2
Recou Mond	3.72	+.37	+.010	-.7	+2.9
Equilibre	16.47	+.46	+.240	+4.7	+11.2
Mond Pet Soc	6.24	-.64	-.040	+7.9	+8.9
Mond Infrastruct	9.38	-3.15	-.110	+1.2	+6.9
Obl Etat CT	8.59	-.15	-.020	+.9	+5.2
Obl Haut Rend	6.90	+.20	+.070	+.9	+5.2
Oblig Mond	11.12	-1.59	+.160	+3.2	+21.0
Obligations	16.90	+.30	+.050	+1.1	+5.2
Petits Japon	3.41	-.30	+.050	+2.5	-18.9
Reprise	13.04	-1.23	-.150	+5.5	-18.9
Ressources	11.74	-1.23	-.150	+5.5	-18.9
Rev Ct Glo	11.74	-1.64	-.220	+3.3	+10.9
Rev&Croiss	11.23	+2.76	+.160	+3.3	+10.9
Revenu	7.98	+.35	+.020	+.7	+7.8
Revenu Cdn CT	9.66	+.52	+.050	+.7	+7.8
Science & Tech	13.85	+3.96	+.730	+15.9	+65.6
Indice Amer	10.92	+4.00	+.420	+6.3	ND
Indice Canadien	10.62	+.47	+.050	+.9	ND
Indice intl RER	12.72	+2.87	+.290	+5	ND
ALTAMIRA P RER					
P RER revSrcins	10.04	—	—	+6.3	ND
P RER Cr&Rev	20.18	—	—	+6.3	ND
P RER Cr mod	20.26	—	—	+6.3	ND
P RER Cr revu	20.26	—	—	+6.3	ND
P RER Dividende	19.99	—	—	+6.3	ND
P RER equil	20.14	—	—	+6.3	ND
P RER Rev Equil	20.14	—	—	+6.3	ND
y Equilibre	**A.P.P.Q. (n)** 11.49	+.04	+.049	+.6	+2.0
Discovery Port	**ARGENTUM CS** 10.51	+.10	+.050	+3.2	ND
Prot Revenu	9.08	+1.59	+.143	+.2	ND
Pt Act Can	8.99	+2.04	+.180	+2.8	ND
Pt Act Etats	8.99	+2.04	+.180	+2.8	ND
Pt Intl Elite	11.04	+1.55	+.060	+4.6	ND
Pt Mid Nature	11.98	+2.63	+.290	+4.6	ND
Pt Pet Soc Can	9.96	+1.78	+.180	+4.6	ND
Pt Qué Bal Fort	10.14	+.20	+.020	+.2	ND
ARGENTUM US					
Pt Amer Elite	7.32	+1.10	+.080	+4.9	+2.6
Pt Int Elite	7.32	+1.10	+.080	+4.9	ND
uPt Mar Neutre	10.23	+1.73	+.170	+10.9	ND
ARTISAN FUNDS (n)					
Aggressive	10.10	+.60	+.060	-.2	ND
Conservative	9.96	+.30	+.030	+.2	ND
Equity	10.10	+.60	+.060	-.2	ND
Mid Cap	10.00	+.60	+.060	+1.6	ND
Mod Aggress	10.01	+.50	+.050	+.8	ND
Mod Conserv	10.14	+.50	+.050	+1.1	ND
Mod Mod Aggr	9.97	+.40	+.040	+.5	ND
RER Conserv	9.92	+.40	+.040	+1.1	ND
RER Equilibre	9.92	+.40	+.040	+.5	ND
RER plus Cons	10.13	+.60	+.060	+1.6	ND
RER plus Mod	10.00	+.50	+.050	+1.1	ND
U.S. Equity	11.10	+.61	+.661	+.8	ND
ASSOCIATION					
Assoc Inv	15.19	+1.31	+.170	+3.1	+4.5
ATLAS					
Actions Mond	21.48	+.54	+.245	+.7	+18.0
Advantage Am CS	20.92	+.70	+.145	+.1	+10.0
Advantage Am US	14.39	+4.84	+1.00	+.1	+10.0
Atlas Tandem	7.91	—	—	+.4	+.9
Bassin Pétr	6.94	+.60	+.040	+7.8	+28.3
Can GrndCap Cr	21.08	—	—	+3.4	-20.1
Can Sm Cap Cr	20.61	+2.69	+.681	+3.4	-20.1
Cr Am Gr Cap US	26.01	+8.69	+1.80	+.1	+10.0
Cro Can Pet Cap	17.47	+3.01	+.611	+6.5	+29.5
Cro Intl Gr Cap	17.47	+3.01	+.611	+6.5	+29.5
Croiss Can Cap	17.47	+3.01	+.611	+6.5	+29.5
Croiss EmergCan	15.63	+2.69	+.546	+6.5	+29.5
Equil Can	16.11	+.84	+.134	+2.3	+14.1
Fonds Can	16.89	+.44	+.134	+2.3	+14.1
Mond Oblig	10.27	-.19	+.123	+4.3	+8.1
Obl Can Rend	10.27	-.19	+.123	+4.3	+8.1
Rend Mond Int Amer	11.29	+.49	+.054	+1.3	+8.1
RERR Intl Intl	11.99	+2.32	+.272	+1.3	+8.1
Rend Euro	12.02	+.46	+.054	+1.5	+7.7
Revenus & Croiss	12.02	+.46	+.054	+1.5	+7.7
Val Can Cr Cap	12.31	+.67	+.081	+6.7	+12.8
Val Can Pet Cap	12.31	+.67	+.081	+6.7	+12.8
AZURA REGROUPEMENT					
y Conservateur	11.38	-.35	-.040	-2.1	+2.7
y Croissance	11.38	-.35	-.040	-2.1	+2.7
y Equilibre	11.38	-.35	-.040	-2.1	+2.7
y Fond Croiss RER	9.43	-.30	-.030	-2.1	+2.7
BANK OF MONTREAL					
CP Adv ALENA	14.55	+4.02	+.561	+.4	+6.7
CP Amer Ind-Act	12.16	+4.12	+.481	+.4	+6.7
CP Amer Spe Cro	13.32	+.10	+.025	+9.5	-6.4
CP Amer Valeur	14.28	+4.12	+.561	+.4	+6.7
CP Croiss can	7.16	+.26	+.020	+.4	+6.7
CP Ext Orient	10.11	+.30	+.030	+.4	+6.7
CP Hypothèque	11.17	+.30	+.030	+.4	+6.7
CP Hypothèque US	10.54	+.30	+.030	+.4	+6.7
CP Jap Croiss	5.97	+.61	+.036	+4.6	+5.7

Fonds	VANPA	Chg. %	Chg. $	1 m. %	1 an %
CP Latino-Amer	6.09	+1.55	+.093	-10.4	-38.2
CP Mar Pinec	5.47	-2.67	-.148	-23.0	-15.6
CP Mon Sci&Tech	24.45	+6.78	+1.55	+10.2	+65.7
CP Mon Dev	9.96	+.91	+.054	+2.7	-28.0
uCP Oblig $ US	9.96	+.91	+.012	+.5	ND
CP Obligfl	11.06	-1.75	-.196	+.4	+21.1
CP Ressources	17.18	+2.66	+.390	+3.1	ND
CP Revenu Div	19.40	+1.82	+.347	+2.3	+2.3
CP Sp Croiss	15.12	+3.57	+.487	+23	+17.4
FC Allocation	14.40	+1.31	+.195	+1.9	+3.8
FC Bond	13.14	+.84	+.097	+1.1	+5.1
FC Equ Index	19.36	+2.01	+.381	+2.3	-2.6
FC Intl Gth	19.68	-.34	-.071	+4.4	+29.0
FC Eur Croiss	16.32	+.58	+.094	+1.6	+18.2
BARREAU QUEBEC (n)					
y Equilibré	10.72	+.56	+.057	+3.0	+10.2
y Obligations	10.88	+.10	+.011	+1.4	+9.4
B.E.S.T. Fund	9.57	-.19	-.018	+.87	-2.0
BEUTEL GOODMAN (n)					
Act Amér	9.31	-2.58	-.247	+.9	ND
Act Mond	9.45	-.42	-.040	+.4	-4.8
Act Intl	5.92	+1.70	+.099	-.5	+.0
Actif Equilibré	10.16	+.20	+.020	+.2	+.6
Pét Cap	7.98	-.50	-.040	+.4	-27.7
Revenu	11.36	+.09	+.038	+1.0	+.90
BISSETT					
Amer Equity	42.60	+3.63	+1.57	+47	+27.0
Bond	13.02	+.08	+.010	+1.0	+8.2
Can Equity	42.57	-.13	-.050	+28	+.1
Dividend	19.00	+1.66	+.300	+4	+14.3
Income Trust	10.87	-1.09	-.120	+.6	+14.7
Intl Equity	19.15	+.96	+.180	+3.8	+18.4
Microcap	10.26	+1.48	+.150	+.9	-9.2
Multinational	21.65	+5.41	+1.08	+3.2	+31.9
Retirement	19.52	+.36	+.070	+23	+5.8
Small Cap	17.93	+2.37	+.370	+4.1	-25.0
BNP CDA FONDS					
y Actions	33.31	-2.01	-.620	+.2	-5.6
y Obligations	10.78	+.37	+.039	+1.1	+9.4
BOLTON TREMBLAY					
y Actions EAFE	19.70	+1.86	+.360	ND	ND
y Actions amer	19.01	+1.67	+.312	ND	ND
y Amer. pet. soc	16.10	+.02	+.004	ND	ND
y Can petite cap	16.10	+.02	+.004	ND	ND
y Equilibre	**BPI MUTUAL**				
TSE100	13.58	-.37	-.532	ND	ND
y Obligations int	11.70	-.49	-.027	ND	ND
y Revenu fixe	11.70	-.49	-.027	ND	ND
y Sit mondiales	17.95	-.36	-.065	ND	ND
y Equilibre	13.58	-.37	-.532	ND	ND
FONDS BPI					
Actions % div	8.79	+2.01	+.200	+.2	ND
Amér sel flexible	10.67	+5.69	+.580	+14.1	+50.5
Amer. pet. soc	09.14	+.02	+.004	+.2	-14.1
Asie Pacifique	6.77	-.88	-.060	+1.1	-6.8
Can Objec	9.76	+.10	+.010	+7.0	-8.7
Can Val Moy	9.76	+.10	+.010	+7.0	-8.7
Can pet soc	7.34	+1.10	+.080	+1.1	-35.0

Fonds	VANPA	Chg. %	Chg. $	1 m. %	1 an %
uPacifique US	4.72	-.21	-.010	-15	-25.1
uProduits Cons	23.62	+1.60	+.370	+3.9	+20.7
uSécMoyHarbour	4.97	+6.58	+.350	+.3	+9.2
uSécMoyHarbour US	5.99	-.83	-.050	+19	-16.3
uServ Finan US	12.52	+1.38	+.170	+8	+8.2
uServ Santé US	10.54	+.39	+.048	+9.7	+20.0
uTechnologies US	15.60	+5.76	+.850	+8.5	+45.4
uTélécom US	15.26	+4.59	+.630	+14.4	+77.7
uÉco Démo Mond	8.05	+3.74	+.290	+8.3	ND
uÉnergie Mond	4.92	-8.38	-.450	-2.3	ND
CIBC PLACEMENTS					
y Amér Latine	7.24	+3.60	+.251	-7.9	-33.5
y Apprécia Cap	23.02	+.17	+.030	+5.0	+4.2
y Can Imp Actions	10.80	+.75	+.081	+3.6	+7.8
Can Oblig	12.45	+.39	+.048	+.9	+7.5
Core Can Act	16.66	+1.37	+.225	+3.7	+.7
Dividende	15.44	+2.56	+.391	+4.2	+13.0
Démo Amér	18.66	+4.28	+.774	+9.2	+26.0
y Econ emerg	9.48	+1.53	+.143	+9	+18.8
y Equilibre	16.65	+2.05	+.340	+4.2	+6.5
y Equilibre	16.22	+1.40	+.224	+2.3	+5.1
Ext Orient	7.23	-.93	-.067	+3	-7.2
Fonds Actions	23.04	+1.76	+.390	+5.0	+4.2
Immobilier Can	8.23	+1.24	+.103	-1	-15.7
Marchandises	8.43	+.96	+.080	+.5	-13.2
Métaux Prec	4.35	-4.30	-.196	-3	-12.7
Mondial Tech	21.87	+5.40	+1.11	+13.4	+46.3
Pet Soc Can	11.38	+1.18	+.133	+6.7	+11.0
Pet Soc US	11.38	+1.18	+.133	+6.7	+11.0
Petites Soc Int	10.81	+.05	+.005	+5.4	+14.7
Ressources Can	10.81	-3.21	-.350	+.4	-24.6
Ressources Mondial	10.37	+.85	+.087	+.5	ND
Soc Can Emerg	7.59	+1.06	+.081	+6.1	+14.8
Soc Financières	11.93	+2.29	+.260	+4.1	+20.4
Énergie	8.50	-2.65	-.232	-2.6	-36.9
CIBC PROTECTED					
Ind Bolnt prot	9.94	+.61	+.060	ND	ND
y Ind Ct prot	10.48	+.05	+.010	ND	ND
Ind can prot	10.48	+2.05	+.210	ND	ND
Ind Mond prot	10.06	+.35	+.035	ND	ND
Indépt can prot	10.06	+.35	+.035	ND	ND
CIBC INDEX					
y Act US Indexs	25.36	+3.10	+.763	+6.7	+30.8
y Can Obl CT ind	10.29	+.24	+.025	+.6	+5.5
y Can Obl Ind	11.71	+.39	+.060	+2.9	+10.6
y Ind Oblig Can	10.40	+.49	+.051	+1.0	+8.0
y Indice Actions	12.40	+.55	+.066	+3.9	+8.0
y Indice Bour Can	13.19	+.48	+.062	+2.4	-2.5
y Indice Mond	13.19	+.48	+.062	+2.4	-2.5
y RERR Ind Ins	11.16	-1.74	-.197	+3.7	+28.3
y Rerr Ind Bou US	13.96	+3.13	+.223	+5.7	+35.3
CLARINGTON CDNS					
Actions Intl	11.35	+2.56	+.293	+3.1	ND
Actions Mond	11.60	+3.09	+.348	+6.0	ND

Fonds	VANPA	Chg. %	Chg. $	1 m. %	1 an %
Rev Can	10.58	+.19	+.020	+7	+9.2
Revenus N A	8.81	—	—	+1.1	-1.2
Rép Actif Can	18.62	+1.47	+.270	+3.2	+8.4
Rép Mondiale	17.38	+1.52	+.260	+4.0	+20.7
Valeur Canada	11.50	+2.04	+.230	+4.2	+13.0
FIDELITY US					
uAmér Latine US	4.03	+3.07	+.120	-6.7	-38.5
uCroiss Amer US	20.53	+3.06	+.610	+6.7	+14.4
uCroiss Euro US	17.26	+.67	+.090	+10.4	+47.0
uCroiss Japon US	6.13	+.33	+.020	+6.1	+7.0
uEat-Oriental US	10.14	+.94	+.077	+.5	ND
uObjMatEmerg US	6.41	+3.05	+.190	-2.5	-22.7
uPetCapAmer US	11.58	+2.26	+.030	+6.8	+.2
uPort Intl US	21.06	+2.73	+.560	+5.3	+18.4
uPt MarEmerg US	3.87	+1.04	+.040	-1.5	-30.8
uRev N A US	5.83	+.19	+.020	+2.7	-1.6
uRep Mondiale US	11.50	+2.04	+.230	+4.2	+13.0
FID FOCUS CS					
Prod Cons	16.38	+3.14	+.570	+6.5	+35.5
Ressources Nat	8.72	-5.22	-.480	-1.2	-8.6
Serv Consom	16.65	+5.03	+.950	+2.5	+18.5
Serv Gds de Santé	16.65	+6.05	+.950	+6.3	+44.5
Technologie	19.26	+5.29	+1.07	+15.8	+77.3
FID FOCUS US					
uProd Cons US	10.84	+4.13	+.430	+6.7	+26.8
uRess Nat US	5.77	-4.79	-.280	+.2	+4.2
uServ Fin US	10.14	+3.56	+.320	+2.8	+11.2
uServ Santé US	10.29	+4.24	+.420	+6.4	+35.3
uTechnologie US	10.74	+6.34	+.760	+16.1	+65.9
FIRM CDN GRO (n)	13.27	+1.02	+.134	ND	ND
Income & Growth	8.62	-.20	-.018	ND	ND
FIRST CAPITAL (n)					
y 1st Heritage	2.94	-2.20	-.066	+2	-34.9
FIRST HERITAGE (n)					
Gestion Avoirs	11.61	+1.77	+.200	+2.7	-7.6
Instit Finan	18.30	+3.15	+.560	+.7	+8.6
Portefeuille 98	15.96	+2.91	+.460	+.8	ND
REIT & RE T 98	10.95	-2.23	-.250	-1.7	ND
FONDS DE SELECT					
y Croix Select	209.47			+3.3	+27.7
FRIEDBERG (n)					
Foreign Bond	9.89	-.149	-.150	+1.5	+4.1
Prec Metals	4.69	-2.49	-.220	-.5	-8.7
FRIEDBERG (LP) (n)					
Currency	35.64	-.157	-.410	-11.9	-1.4
Diversified	11.61	+2.71	+.260	+4.9	+5.7
Equity-Hedge	9.12	+1.67	+.150	+5.9	ND
Futures	12.49	+.65	+.080	+2.5	+3.4
Limit Sec	9.21	-2.33	-.220	+.5	ND
GBC FONDS (n)					
Croiss Can	29.29	-.277	-.720	+6.6	+.2
Croiss N A	19.49	+.54	+.260	+3.1	ND
uCroiss N A US	6.96	-.71	-.050	+7.9	-2.4
Marginal	10.00	—	—	+.2	+2.8
Oblig Can	12.17	+.56	+.080	+.9	+8.8
GL MGR (OFFSH)US (n)					

Fonds	VANPA	Chg. %	Chg. $	1 m. %	1 an %
Japonais	12.94	-.77	-.100	+4.7	+12.2
Mutuel	11.77	+.68	+.080	+1.8	-1.2
Nord-Amér	19.25	+.99	+.190	+4.2	+19.2
Oblig Gouv	4.94	+.19	+.009	+.8	+6.9
Oblig INA Re ele	10.04	+.45	+.041	+.1	+6.0
Oblig Soc	10.68	+.99	+.042	+.7	+5.6
Pacifique	6.97	+.25	+.017	+.3	+9.2
Rel Ct Elevée	9.64	+.86	+.084	ND	ND
Revenu	16.22	+.15	+.030	+.2	+3.3
RetraitePlus	7.22	+.30	+.021	+.2	+3.3
Revenu	6.69	+.30	+.020	+.6	+5.3
Revenu Plus	6.41	+.43	+.027	+.1	+3.0
Rotation	8.10	+.57	+.210	+1.1	+3.0
Social	21.44	+.37	+.080	+2

Fonds communs de placement (revue hebdomadaire)

Suite de la page B 4

Fonds	VANPA	Chg.%	Chg.$	1 m.%	1 an %
Pers Mondiales	11.42	+1.42	+.160	+4.2	ND
World Trust	12.75	+2.08	+.260	ND	ND
STRATHY FUNDS (n)					
y Fallingbrook A	9.54	—	—	+3.5	-15.5
y Fallingbrook B	12.52	—	—	+1.2	+13.9
SYNERGY					
Crois Can	6.13	+2.17	+.130	+11.8	+13.8
uCt Ges Sty MdU$	3.65	+2.24	+.080	ND	ND
Ct Ges Style Md	5.50	+1.48	+.080	+5.0	ND
Gest Style Can	5.37	+1.13	+.060	+7.0	+3.6
Prospérité Can	6.34	+2.09	+.130	+9.1	+20.2
Revenu CT Can	5.10	—	—	+.2	+1.8
Répart Tact Act	5.55	+1.09	+.060	+3.2	ND
Soc Pet Cap Can	4.89	-.41	-.020	+10.1	-4.0
Valeur Can	4.75	+1.28	+.060	+.6	-6.2
TALVEST					
Act Can Crois	6.24	+1.96	+.120	+4.4	+1.2
Act Can Faib	15.89	+.63	+.100	+7.9	-12.6
Act Val Can O R I 12.04atique	14.23	-1.11	-.160	+1.2	-8.7
Can Répar Actif	7.78	+2.37	+.180	+2.0	+8.3
Chine Plus	3.96	+.76	+.030	-3.2	ND
Dividendes	16.31	+.55	+.090	+7.3	+6.9
Européen	20.19	+1.25	+.250	+4.4	+24.3
Gl Faible Cap	6.87	+4.25	+.280	+13.0	ND
Gl Sci&Tech C$	41.75	+4.69	+1.87	+13.5	+53.7
uGl Sci&Tech U$	27.69	+5.37	+1.41	+13.0	+43.5
Glo Rep Actif	8.24	+1.10	+.090	+3.0	+17.3
Glo Sci Sante	7.08	+1.87	+.130	+10.6	+30.8
Global Actions	5.44	+1.30	+.070	+3.8	ND
Mil Nouv Gen	17.39	-.57	-.100	ND	ND
Mil Rev Eleve	8.06	+1.13	+.090	ND	ND
Obl Can Dev	5.67	-.53	-.030	+1.9	+16.5
Oblig Haut Rend	11.02	+.64	+.070	-.0	-2.2
Obligations	11.93	+.34	+.040	+1.0	+7.4
REER Glo	7.15	+1.42	+.100	+2.4	+22.9
Resources Can	3.93	-2.96	-.120	-.5	ND
Revenu	11.27	+.18	+.020	+.5	+5.1
Value Line C$	34.78	+5.46	+1.60	+12.1	+25.9
uValue Line U$	23.08	+6.21	+1.35	+11.6	+17.5
TD LIGNE VERTE					
Act Can	22.26	+1.46	+.320	+5.0	-8.2
Act Optimal	15.95	+1.53	+.240	+4.3	-8.9
Act Pet Soc Am	10.05	-.59	-.060	+8.0	+1.8
Act Pet Soc Can	7.92	-1.37	-.110	+3.9	-22.0
Comm & Divert	16.09	+3.67	+.570	+15.0	+39.3
Cr Am Mid-Cap	26.79	+1.75	+.460	+13.1	+28.9
Crois Asiatique	6.49	-1.82	-.120	+.8	-6.1
Crois Equit	17.56	+1.21	+.210	+2.6	+6.2
Crois Euro	23.63	+.34	+.080	+4.9	+31.0
Crois Japon	8.09	-1.10	-.090	+5.7	+13.3
Crois Lat Amér	5.50	+3.38	+.180	-7.8	-31.8
Dividendes	20.76	+1.42	+.290	+2.5	-2.9
Emerg Mkts	10.94	+2.15	+.230	-.7	-23.0
Hypothecaire	11.07	+.09	+.010	+1.2	+5.7
Intl Equity	18.71	+.75	+.140	+4.0	+17.8
Intl Select	16.96	+1.07	+.180	+5.3	+19.5
Metaux Précieux	10.94	-4.54	-.520	+4.0	-11.2
Obl RER Intl	12.51	-1.42	-.180	+2.9	+18.1
Obl Rend Reel	10.91	—	—	+1.4	+4.2
Oblig Can	13.06	+.38	+.050	+1.2	+9.1
Oblig GouvGlo	12.42	-1.82	-.230	+4.2	+24.3
Res Energét	5.80	-2.03	-.120	-4.3	-50.9
Ressource	6.68	-2.62	-.180	+.0	-34.2
Rev CT	9.54	+.23	+.021	+.7	+4.9
Rev Equil	15.80	+.89	+.140	+1.3	+4.2
Revenu Mensuel	9.21	+.03	+.002	+1.1	ND
Sci & Tech	34.46	+5.54	+1.81	+18.2	+51.1
Sciences Santé	15.87	+4.07	+.620	+9.3	+30.9
TitresHypo	10.69	+.09	+.010	+.6	+4.8
Val Sûres Amér	19.01	+3.54	+.650	+8.7	+35.2
Valeurs Sûres	16.83	+1.14	+.190	+1.7	-4.1
TD LIGNE VER IND					
Amér Indexé C$	34.66	+4.02	+1.34	+5.7	ND
uAmér Indexe U$	22.97	+4.46	+.980	+5.7	+27.7
Canadien	10.60	+1.92	+.200	+2.4	-2.1
DJIA C$	10.78	+2.16	+.230	+.7	ND
uDJIA U$	7.14	+2.59	+.180	+.8	ND
Europe	10.76	+.28	+.030	+5.4	ND
Japonais	10.81	+.56	+.060	+4.9	ND
Oblig GouvCan	12.06	+.42	+.050	+1.0	+8.4
RER Amér	11.31	+3.95	+.430	+5.6	+25.8
RER Intl	11.12	+2.77	+.300	-.5	+8.0
TEACHERS' RSP (n)					
y Equity Section	310.35	—	—	ND	ND
TECH INV LSVCC (n)					
CSTGF	10.11	-.79	-.080	-.2	+4.0
TEMPLETON					
Act Can	8.30	-.24	-.020	+.9	-2.9
Can Rep Actif	6.67	-.30	-.020	+.3	+3.5
Croissance C$	9.46	-.42	-.040	-1.7	+.6
uCroissance US	6.26	+.16	+.010	-2.5	-17.2
Emergents C$	6.53	-.75	-.050	-2.9	-13.0
uEmergents US	4.32	-.23	-.010	-3.6	-19.1
Equil Mond C$	7.19	-.42	-.030	+.1	+5.4
uEquil Mond U$	4.78	+.21	+.010	-.6	-1.9
Equilibré	8.22	-.12	-.010	+.4	+2.1
Intl Act C$	15.50	+.58	+.090	+.7	+8.1
uIntl Act U$	10.26	+1.18	+.120	-.2	+.5
Intl Equi C$	6.41	-.31	-.020	+.5	+.8
uIntl Equil U$	4.24	+.24	+.010	-.1	-5.2
Mond Obl C$	10.15	-.68	-.070	+1.0	+5.2
uMond Obl U$	6.72	-.00	-.000	+.2	-2.1
Mond PtSoc C$	11.08	-.09	-.010	+2.3	+1.6
uMond PtSoc U$	7.33	+.41	+.030	+1.5	-5.5
Oblig Can	5.32	—	—	+1.3	+7.3
TEMPLE-FRK SER					
FrkInPtSoc US	11.00	+1.29	+.140	+8.8	+8.6
uFrkInPtSocUS U$	7.28	+1.82	+.130	+7.9	+1.1
TEMPLETON-MUT					
Mutual BaliseC$	6.00	—	—	+1.0	+4.1
uMutual BaliseU$	3.97	+.51	+.020	+.2	-3.4
THOMSON KERN					
Resolute Growth	11.81	-.81	-.097	-10.5	-12.2
TRADEX					
Actions	12.68	+.20	+.027	+4.9	+.6
Crois Can	9.21	-1.71	-.160	+.6	-13.5
Marches Nains	7.50	-2.09	-.160	-.5	-8.3
Obligations	10.46	+.38	+.040	+1.2	+8.7
TRIAX (IR/NPV) (n)					
y Div Hi-Yield	13.97	+.86	+.119	ND	ND
Wld Strat Yld	19.60	-.41	-.080	ND	ND
TRIAX CAPITAL (n)					
Triax Growth	11.52	+3.55	+.395	+5.5	-.9
TRICAP STG MNGT (n)					
yuFutures Fund	9.95	-3.68	-.360	ND	ND
TRILLIUM GRO (n)					
Trillium	8.33	-.12	-.010	+.1	-5.6
TRIMARK					
Actions REER	6.50	—	—	+.2	-8.4
Amériques C$	6.56	-.46	-.030	-.7	-13.9
uAmériques U$	4.34	—	—	ND	ND
Can Croiss Sel	6.92	—	—	+.1	-5.5
Croiss Sél C$	12.11	+1.34	+.160	+3.2	+5.2
uCroiss Sél U$	8.01	+1.78	+.140	ND	ND
Découverte C$	7.61	+4.68	+.340	+8.6	+25.9
uDécouverte U$	5.04	+5.22	+.250	ND	ND
Equilibré Sél	7.42	+1.23	+.090	+.2	-1.2
Europlus C$	4.83	+1.47	+.070	-3.7	-5.2
uEuroplus U$	3.20	+2.24	+.070	-4.1	ND
Indo-Pacif C$	4.32	-.46	-.020	+.5	-5.2
uIndo-Pacif U$	2.86	—	—	ND	ND
Obl Avantage	6.13	+.66	+.040	+.5	+3.9
Obl canadiennes	5.73	+.35	+.020	+.9	+7.5
Pet Soc Can	4.62	-1.70	-.080	-.6	ND
Ress Can	4.46	-2.62	-.120	-5.5	ND
Revenu gouv	4.93	+.20	+.010	+.5	+4.9
Trimark C$	22.39	+1.40	+.310	+3.4	+6.4
uTrimark U$	14.82	+1.93	+.280	ND	ND
Trimark can	15.63	+.39	+.060	+1.3	-4.1
Trimark cro rev	6.97	+1.01	+.070	+.2	-2.5
TRISTAR					
Actions	5.34	+2.93	+.151	ND	ND
Actions Intl	5.48	+5.67	+.294	ND	ND
Equilibre	5.28	+1.53	+.079	ND	ND
AVE UNIVERSITé					
Can Pet Cap	9.16	-1.20	-.111	+2.8	ND
Canadien	11.27	+.01	+.000	-1.7	-12.9
Croissance	21.85	-.60	-.132	+9.2	+31.2
Fonds mondiales	11.31	-2.27	-.334	+3.2	+5.3
amér petite cap	11.61	-2.51	-.298	+8.4	+9.6
equilibré	9.54	+.12	+.011	+2.3	ND
VALOREM					
Act Amer-Valeur	13.57	+2.05	+.272	+9.7	+16.7
Act Can-Valeur	10.24	-.82	-.085	+3.4	-11.1
Act Mond-Valeur	10.51	+.40	+.042	+1.1	ND
Diversifié	11.04	+.05	+.006	+1.9	+1.4
Obl Can-Valeur	11.07	+.37	+.041	+1.2	+7.7
Tend Demo	14.03	-.31	-.043	+3.3	+7.6
VENGROWTH LSVCC					
VenGrowth Inv	14.55	+3.19	+.450	+10.4	+15.0
VERTEX ONE (LP) (n)					
y Balanced	10.18	—	—	+2.9	ND
y Vertex LP	10.58	—	—	+6.0	ND
VISION EUROPE (n)					
Vision Euro	19.43	+1.41	+.270	+3.9	+38.9
VALUE CONTR (n)					
y Cdn Equity	1416 00	—	—	+2.2	+7.4
WESTERN GROWTH (n)					
y Westrn Grth	6.29	-.77	-.049	ND	ND
WORK OPP LSVCC (n)					
y Working Opp	6.47	—	—	+1.3	+.8
WORKERS INV (n)					
y Workers Invest	10.00	—	—	ND	ND
YIELD (CE) (n)					
High Inc Trust	16.90	-.76	-.130	ND	ND
YMG CAPITAL					
Y M G Amer Growth	5.19	+1.37	+.070	+4.3	ND
YMG Cdn Value	4.74	+2.16	+.100	+4.0	ND
YMG Croissance	11.19	-2.19	-.250	+6.2	-6.3
YMG Emerg Co	10.43	-.48	-.050	+4.5	-17.6
YMG Enterprise	5.70	+1.97	+.110	-3.0	ND
YMG Equilibre	8.35	+.48	+.040	+3.3	-2.1
YMG Intl	17.67	+.57	+.100	-2.0	+13.4
YMG Obligations	5.10	+.39	+.020	-1.7	ND
FONDS MONÉTAIRES					
Fonds	Cur.	Eff.	Chg%	Chg$	1 an%
ACADIE (FONDS)					
y MM	2.12	2.14	—	—	+3.5
ACUITé FONDS					
MM	3.17	3.22	-1.55	-5.00	ND
ADERES (n)					
y MMF	3.45	3.51	—	-	ND
AGF GESTION					
MM	3.37	3.43	+2.43	+8.00	+3.3
uMM $US	3.85	3.92	+4.05	+15.0	+4.6
AIC INCOME SER					
MM	4.23	4.32	-.63	-2.67	+4.1
AIM FUNDS C$					
Rend Esp	3.74	3.81	+1.09	+4.02	+3.5
AIM GT FUNDS C$					
MM	4.27	4.36	+1.43	+6.00	+3.9
ALLSTAR					
Money Market	4.64	4.75	+18.6	+73.0	+3.5
ALPHA FUNDS (n)					
MMF	3.96	4.04	+4.21	+16.0	ND
ALTAMIRA A					
B-Trésor	4.52	4.62	—	—	+4.3
ARGENTUM C$					
Port Actifs CT	4.48	4.58	+2.75	+12.0	ND
ATLAS					
B-Trés	3.45	3.51	+.48	+1.63	+3.4
MM	4.03	4.11	-.03	-.12	+3.9
uMM Am	4.03	4.11	-.46	-1.85	+4.5
BANK OF MONTREAL					
CP BTrés	3.72	3.79	+2.01	+7.34	+3.6
uCP MM $ US	4.05	4.13	+2.32	+9.16	ND
CP MMF	3.87	3.95	-.41	-1.60	+3.7
Prestige MM	4.63	4.74	+.14	+.65	+4.6
BEUTEL GOODMAN (n)					
MM	4.62	4.73	+.65	+3.00	+4.4
BISSETT					
MMF	4.68	4.79	+3.31	+15.0	+4.3
BNP CDA FONDS					
y MM	2.23	2.25	-3.04	-7.00	+1.4
BOLTON TREMBLAY					
y Court terme	.00	.00	—	-	ND
FONDS BPI					
B-Trés	4.20	4.29	-.47	-2.00	+4.2
uMM $US BPI	4.16	4.25	+2.97	+12.0	+4.6
CANADA TR-INV					
MM	3.83	3.90	-1.79	-7.00	+3.7
Pr MMF	4.22	4.31	-1.63	-7.00	+4.2
CAPSTONE GROUP (n)					
	4.35	4.44	+1.64	+7.00	+4.8
CARTIER FONDS (n)					
MM	4.02	4.10	-6.51	-28.0	ND
CENTREPOST					
Sh Term	4.37	4.46	+.23	+1.00	+4.3
CI FUNDS C$					
MM	4.27	4.36	-1.61	-7.00	+4.1
CI FUNDS U$					
uMM US	3.81	3.88	-2.81	-11.0	+4.7
CIBC PLACEMENTS					
B-Trés	3.88	3.95	-.51	-2.00	+3.7
MM	4.05	4.13	-.74	-3.00	+3.9
uMM SUS	3.86	3.93	-.26	-1.00	+4.5
PrBTrés	4.41	4.51	-.45	-2.00	+4.3
CLARINGTON CDNS					
MM	4.25	4.34	-.23	-1.00	+4.1
DESJARDINS					
MM	3.85	3.92	—	—	+3.7
DUNDEE B (n)					
Dyn MM	3.75	3.82	—	—	+4.1
ELLIOTT&PAGE					
Bons Trésor	3.14	3.19	+.32	+1.00	+3.2
Monetaire	4.32	4.41	-1.37	-6.00	+4.3
ETHICAL FUNDS					
MMF	3.62	3.69	-3.98	-15.0	+3.4
FICADRE FONDS					
MM	4.05	4.13	+1.76	+7.00	+3.6
FIDELITY C$					
CTCda	3.76	3.83	-.53	-2.00	+3.8
FIDELITY U$					
uUS MMF	3.90	3.98	—	—	+4.4
GBC FONDS (n)					
MM	4.08	4.16	+6.81	+26.0	+3.8
GUARDIAN GR CL					
MM Can	4.28	4.37	-1.15	-5.00	+4.1
uMM US	4.36	4.45	-.68	-3.00	+4.7
GUARDIAN GRP					
MM Can	3.64	3.71	-1.85	-7.00	+3.5
uMM US	3.72	3.79	-1.06	-4.00	+4.1
HKBC FONDS					
MM	4.04	4.12	-.25	-1.00	+3.9
uUS $ MM	3.84	3.91	-.26	-1.00	ND
INFINITY					
T-Bill	3.87	3.94	+2.65	+10.0	+4.5
INTEGRA FUNDS (n)					
ICM Sh Term	4.89	5.01	+.85	+4.12	+4.4
INVESNAT					
B-Trés	4.21	4.30	-.24	-1.00	+4.1
Gestion Trésor	5.01	5.14	+1.21	+6.00	+4.8
Liquid	4.74	4.85	+.85	+4.00	+4.5
MM	4.16	4.25	+1.22	+5.00	+3.9
uMM US	3.94	4.02	-3.43	-14.0	+4.5
Présumés Sûrs	3.93	4.01	+.51	+2.00	+3.8
INVESTORS					
MM Can	4.02	4.10	—	—	+3.9
uMM E-U	4.00	4.08	—	—	+4.6
IRIS					
MarchéMonétaire	3.77	3.84	+.16	+.60	+8.1
JONES HEWARD					
JH MM	4.56	4.66	+1.56	+7.00	+4.3
LEITH WHEELER (n)					
MMF	4.37	4.46	+.23	+1.00	+4.3
LOTUS GROUP					
Income	4.07	4.15	+.49	+2.00	+3.9
MACKENZIE IND C$					
Gest de l'enc	4.18	4.27	+.97	+4.00	+4.2
Indust C-Terme	3.39	3.45	—	—	+3.3
MACKENZIE UNI U$					
uUS MM	3.00	3.04	+6.38	+18.0	+3.5
MANUVIE-CABOT					
MM	3.30	3.35	-9.34	-34.0	+3.5
MARATHON REND					
Cdn Cash Mgr	3.93	4.01	-4.84	-20.0	ND
MAWER					
Cdn MMF	4.24	4.33	-2.08	-9.00	+4.4
MAXXUM					
MM	4.19	4.28	—	—	+4.1
MCLEAN BUDDEN					
Monetaire	4.41	4.51	+.23	+1.00	+3.9
MD (GESTION)					
Monétaire MD	4.25	4.34	-1.16	-5.00	+4.3
MIDDLEFIELD (n)					
MMF	4.15	4.24	+7.34	+28.3	+4.0
MUT SUPERIEURS					
MM	4.04	4.13	-.05	-.20	+4.0
NAVIGATOR FONDS					
Money Market	2.87	2.91	-2.45	-7.21	ND
NORDOUEST					
MM	2.32	2.35	-3.33	-8.00	+3.6
O'DONNELL GROUP					
MMF	4.09	4.17	-.49	-2.00	+3.8
Sh Term	3.82	3.89	—	—	+3.5
ONT TEACHERS					
FixVal	4.42	4.52	-.45	-2.00	+4.5
PHN GROUP					
y MMF	4.54	4.64	-.22	-1.00	+4.5
yuUS MMF	4.43	4.53	-2.85	-13.0	+5.0
PRIMUS (n)					
MM	4.86	4.98	-.41	-2.00	ND
PURSUIT GROUP					
MMF	4.48	4.58	+2.52	+11.0	+3.7
ROYAL MUTUAL					
B-TCan	3.98	4.06	-1.66	-6.73	+3.9
uMM $US	4.07	4.15	-1.44	-5.95	+4.5
MM Plus	4.79	4.90	-.71	-3.41	+4.8
MMCan	4.15	4.24	+.20	+.84	+4.0
SAGIT GROUP					
TC MMF	4.03	4.11	+.75	+3.00	+3.8
SCEPTRE FUNDS					
MMF	4.13	4.21	-1.67	-7.00	+4.0
FONDS SCOTIA					
	3.87	3.95	-.61	-2.38	+3.8
uCanAm MM U$	4.20	4.28	+5.79	+22.9	+4.8
MM	4.10	4.18	-2.30	-9.64	+4.0
PrBT	4.41	4.50	-.29	-1.30	+4.3
SCUDDER FUNDS					
Cdn MMF	4.62	4.73	-.22	-1.00	+4.8
SPEC UNITED					
Epargnes	3.88	3.95	+1.31	+5.00	+4.0
MM Can	3.96	4.04	-1.00	-4.00	+4.1
uMM US	3.46	3.52	-3.35	-12.0	+4.2
STANDARD LIFE					
MMF	4.19	4.28	+.34	+1.40	+4.6
STONE & CIE LTÉE					
Principal MM	3.98	4.06	+2.05	+8.00	+4.2
STRAT VALUE					
MM	4.31	4.40	+.94	+4.00	+3.9
STRATÉGIEGLOBALE					
MM	3.73	3.80	+.27	+1.00	+3.6
TALVEST					
Gest Liquidite	4.09	4.18	+8.25	+31.1	ND
Monet	5.44	5.58	+30.0	+125	+4.0
TD LIGNE VERTE					
B-T Can	3.97	4.05	-.25	-1.00	+3.8
uMM Am	4.07	4.15	-1.45	-6.00	+4.6
MM Can	4.24	4.33	-.47	-2.00	+4.1
MM Plus	4.87	4.99	-.61	-3.00	+4.8
TEMPLETON					
B-Trés	4.14	4.23	-.24	-1.00	+4.0
TRIMARK					
Intér1/st	4.29	4.38	-.23	-1.00	+4.4
TRISTAR					
Short Term Inc	3.21	3.26	-3.02	-10.0	ND
AVE UNIVERSITé Esp					
ces	4.41	4.51	-2.65	-12.0	+7.5
VALOREM					
Gouv C-Terme	2.97	3.01	-11.5	-38.6	+1.8
YMG CAPITAL					
YMG MM	4.31	4.40	+1.81	+7.66	+4.1
AUTONOMES MONÉTAIRES					
Fonds	vanpa	Chg%	Chg$	1 m.%	1 an%
AIC DIST 75%					
Dist Ac Mondial	4.82	+.84	+.040	ND	ND
Dist Act Rev	4.94	-.60	-.030	ND	ND
Dist Act Rev Am					
Dist Av II	5.06	+6.08	+.290	ND	ND
Dist Av II	4.95	-.60	-.030	ND	ND
Dist Av Mondial	4.88	+1.67	+.080	ND	ND
Dist Can Divers	4.93	-.60	-.030	ND	ND
Dist Mar Mon	5.00	—	—	ND	ND
Dist Valeur	5.09	+4.30	+.210	ND	ND
AIC DIST 100%					
Dist Ac Mondial	4.83	-1.43	-.070	ND	ND
Dist Act Rev	4.94	-.60	-.030	ND	ND
Dist Act Rev Am	4.99	+1.22	+.060	ND	ND
Dist Av II	5.07	+3.89	+.190	ND	ND
Dist Av II	4.95	-.40	-.020	ND	ND
Dist Av Mondial	4.88	-.41	-.020	ND	ND
Dist Can Divers	4.94	—	—	ND	ND
Dist Mar Mon	5.00	—	—	ND	ND
Dist Valeur	5.06	+3.05	+.150	ND	ND
ALTAMIRA (CE)					
Plus-Value	11.05	-1.25	-.140	ND	ND
LES FONDS APEX (n)					
Actions Amer	8.64	+3.19	+.266	+7.3	+37.9
Actions Cdn	5.37	+1.67	+.088	+1.0	-5.7
Actions mondial	7.65	+1.19	+.090	+6.1	+32.6
Apex Hypothèque	5.02	+.17	+.008	+.4	+4.3
Asie Pacifique	3.44	-1.05	-.036	+1.6	+6.9
Crois Can (AGF)	6.29	+3.25	+.197	+4.4	+.1
Croissance & Re	5.32	+.99	+.052	+.8	-.3
Revenu Fixe	5.12	+.36	+.018	+.8	+6.3
Val Can (Dyn)	4.58	-.41	-.019	+1.9	ND
Equilibré (AGF)	5.21	+2.10	+.107	+3.0	+3.9
Equilibré (Dyn)	4.78	-.02	-.001	+1.8	ND
BATIRENTE (n)					
Act Intl	20.32	—	—	ND	ND
Actions Can	23.22	—	—	+.4	-.9
Intrepide	20.34	—	—	ND	ND
MM	20.00	—	—	+.3	+4.1
Obligations	30.90	—	—	+.9	+7.9
Prevoyant	28.46	—	—	+1.0	+9.1
Trésorerie	20.03	—	—	ND	ND
BPI HéRITAGE(TA) (n)					
Dist Am val rél	16.26	+5.58	+.860	+14.1	+46.5
Dist Bons Tres	10.44	+.10	+.010	+.4	+4.1
Dist Can Oblig	10.60	+.38	+.040	+1.1	+5.5
Dist Can Val My	9.37	+.11	+.010	+7.1	-9.1
Dist Can Val Ré	9.59	+3.68	+.340	+2.4	-10.9
Dist Im val rel	13.11	+1.31	+.170	+4.8	+26.7
Dist Mz val rel	13.59	+3.27	+.430	+9.7	+29.2
Dist Rev de Div	10.32	+.19	+.020	+2.0	-2.1
Dist Rev Elevé	9.28	-.54	-.050	+.3	-8.5
Rev et Croiss	10.97	+2.62	+.280	+3.4	+5.9
C.U. FONDS DIST (n)					
Can Ind TSE 35	10.79	+4.66	+.480	+.7	ND
Ind Act Amer	13.28	+3.27	+.420	+5.3	ND
Ind Oblig Can	10.49	+.19	+.020	+.8	ND
Int Indexe 7G	12.77	+1.83	+.230	+3.8	ND
Repart Actif	10.36	+2.57	+.260	+1.5	ND
CANADA-VIE (n)					
y Act Can	173.58	-.00	-.006	+3.7	+1.2
y Act US & Itl	84.92	+.31	+.259	+4.3	+25.9
y Asie Pacifique	9.29	-1.16	-.109	+3.4	+15.3
y Europeennes	21.69	+.20	+.043	+4.7	+29.8
y Géré	44.17	+.23	+.102	+2.4	+6.2
y Haut Rev Div	10.46	+.24	+.025	+1.6	ND
y MM	67.51	+.07	+.044	+.3	+3.6
y Obl Intl	15.62	+.35	+.054	+1.5	+19.7
y Rev Fixe	101.88	+.47	+.471	+.9	+7.2
CAN VIE GéN (n)					
y Act Amer (S)	9.71	+.29	+.028	ND	ND
y Act Can (AGF)	10.27	-.80	-.083	ND	ND
y Act Can (AIC)	10.16	-.48	-.049	ND	ND
y Act Can (B)	10.16	-.68	-.069	ND	ND
y Act Can (I)	10.34	-.00	-.000	ND	ND
y Act Can (S)	10.04	-1.20	-.121	ND	ND
y Act Can (T)	9.72	-1.61	-.159	ND	ND
y Act Can (TE)	9.99	-1.95	-.198	ND	ND
y Act Euro (I)	10.54	+.20	+.020	ND	ND
y Act Mond (AIC)	10.29	-1.23	-.128	ND	ND
y Act Mond (I)	10.24	+.31	+.031	ND	ND
y Act Mond (S)	10.13	+.15	+.014	ND	ND
y Act Mond (T)	9.78	-.75	-.073	ND	ND
y Act Mond (TE)	9.70	-.59	-.058	ND	ND
y Can Harbour(CI)	10.43	+.41	+.042	ND	ND
y Croiss Am (F)	10.76	+1.27	+.135	ND	ND
y Dividende-s(AGF)	9.86	-.35	-.034	ND	ND
y Front Nord (F)	11.02	+.36	+.039	ND	ND
y Gest Place (I)	10.25	+.23	+.023	ND	ND
y Harbour C&R(CI)	10.05	-.72	-.073	ND	ND
y Haut Rev Div(I)	10.20	+.24	+.024	ND	ND
y Ind Act Am(TDCQ)	10.49	+3.00	+.305	ND	ND
y Ind Act Md(TDCQ)	10.08	-1.68	-.172	ND	ND
y Ind Act-Can(TDCQ)	10.31	+.43	+.044	ND	ND
y Ind Ob-Can(TDCQ)	10.16	+.41	+.041	ND	ND
y Ind Equit(TDCQ)	10.22	+.54	+.054	ND	ND
y MM (I)	10.08	+.07	+.006	ND	ND

Quoi faire *cette semaine*

Adressez vos communiqués à:
Rubrique Quoi faire
La Presse
7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

CONFÉRENCES

■ **Monet et le paysage,** avec Nicole Gagné, le mardi 2 février à 13 h 30, au 100, rue Saint-Laurent Ouest, Longueuil. Organisée par le Centre culturel Jacques Ferron. Entrée: 6 $. Rens.: 450 646-8610.

■ **La quête amoureuse,** avec Claude Gendreau, le mercredi 3 février à 19 h, au 1212, rue Panet (métro Beaudry). Présentée par Le Centre Saint-Pierre. Entrée: 12 $. Inscriptions: 514 524-5663.

■ **L'Ouest de la France,** avec David Mercer, le mercredi 3 février à 19 h 30, au 1401, chemin du Bord du Lac, Dorval. Thème: du Mont Saint-Michel aux châteaux cathares. Organisée par la Bibliothèque de Dorval. Avec diapositives. Entrée: 3 $. Rens.: 514 633-4170.

■ **Le siècle de la reine Victoria,** avec Magali Deleuze, le mercredi 3 février à 19 h 30, au 7500, av. Goncourt, Anjou. Organisée par le Comité d'animation de la Bibliothèque d'Anjou. Entrée: 2 $, 2,50 $. Rens.: 514 493-8211.

■ **Monet à Giverny,** avec Michel Brunette, le mercredi 3 février à 20 h, à l'auditorium Saint-Albert-le-Grand, 2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Organisée par l'Association culturelle T.X. Renaud. Avec diapositives. Coût: 7 $, 4 $. Rens.: 332-4126.

■ **Les droits de l'homme en Chine,** avec Xiaoping Li, le jeudi 4 février à 17 h, au pavillon Maximilien-Caron, 3101, chemin de la Tour, local 9480. Organisée par le Centre de recherche en droit public de la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Entrée libre. Rens.: 514 343-7852.

■ **Monet,** avec Monique Gauthier, le dimanche 7 janvier à 11 h, à l'auditorium Maxell-Cummings, 1379, rue Sherbrooke Ouest. Présentée par le Musée des beaux-arts. Entrée: 10 $. Rens.: 285-1600.

■ **Mille et une Turquie,** avec Jacques Paul, le dimanche 7 février à 14 h, à l'auditorium Jean-Baptiste-Meilleur, 777, boul. Iberville, Repentigny. Ciné-conférence présentée par l'Association de Repentigny pour l'avancement de la musique. Entrée: 12 $, 10 $. Rens.: 450 582-6714.

COURS, ATELIERS

■ **Peinture à l'huile.** L'Association des peintres affiliés de la Rive-Sud offre un atelier sur la technique à l'huile par Claude St-Cyr, artiste peintre, ce lundi 1er février à 19 h 30, à la salle de curling Saint-Bruno, 1390, rue Goyer, à Saint-Bruno-de-Montarville. Coût: 10 $. Rens,: 450 658-5998.

■ **Parler en public.** Le Club Démosthène du groupe Monovie organise un atelier sur l'art oratoire, avec Alice Hétu, tous les lundis à 19 h 30, au 10 007, rue Parthenais. Coût: 2 $. Rens.: 514 384-5889.

■ **La connaissance de soi.** Les Ateliers d'éducation populaire organise une rencontre ayant pour thème *Être moi-même avec les autres,* animée par Gérard Bélanger, le mardi 2 février à 18 h 30 (au 4273, rue Drolet). Coût: 7 $. Rens.: 514 350-8881.

■ **Croquis sur le vif.** L'Association des artistes de Dorval offre une démonstration intitulée *Croquis sur le vif de silhouettes dans la vie quotidienne,* avec Denis Palmer, le mardi 2 février à 19 h, au Centre communautaire Sarto Desnoyers, 1335, chemin du Bord-du-Lac, Dorval. Coût: 5 $. Rens.: 514 633-4000.

■ **Danses israéliennes.** Le Centre communautaire juif offre un cours gratuit de danses israéliennes (pour débutants), le mardi 2 février à 19 h 30, au 1025, rue Elisabeth, Chomedey, Laval. Rens.: 514 683-4283.

■ **Les hausses de loyer.** Le Comité logement de la Petite Patrie organise une rencontre d'information pour les locataires sur *le droit de refuser une hausse de loyer,* le mercredi 3 février à 13 h 30 (au 6747, Saint-Denis, métro Beaubien). Activité gratuite. Rens.: 514 272-9006.

■ **Vidéo amateur.** Le Comité orientation Vidéo amateur des ainés offre un cours sur *l'échelle des plans* de prises de vue, le mercredi 3 février à 13 h 30, au Centre Berthiaume-du-Tremblay, 1474, rue Fleury Est. Quatrième d'une série de 12 cours. Entrée libre (cotisation annuelle 15 $). Rens.: 514 382-0310.

■ **Santé et environnement.** Éco Action organise un atelier sur les problèmes de santé et d'environnement reliés au chauffage et aux modes de transport, avec Serge Thibault, le mercredi 3 février à 19 h, à l'Éco-Quartier Pointe-Saint-Charles, 525, rue Dominion, salle A. Entrée libre. Rens.: 514 982-9176.

■ **Paléonthologie.** La Société de paléonthologie du Québec organise un atelier d'identification de fossiles, le mercredi 3 février à 20 h, au Château Ramezay, 280, rue Notre-Dame Est. Entrée libre. Rens.: 514 766-9632.

■ **Le logement social.** Le Comité logement Rosemont organise une session d'information sur le logement social, le jeudi 4 février à 14 h, au COVIQ, 5095, 9e avenue (angle Laurier). Formulaires et listes nécessaires pour s'inscrire aux différents types de logements sociaux seront disponibles (HLM, coopératives et OSBL d'habitation). Entrée libre. Réservation nécessaire: 514 597-2581.

■ **Relaxation et méditation.** Le groupe Monovie offre un atelier de relaxation et de méditation, animé par Lise Laroche, tous les vendredis à 19 h 15, au 10 125, rue Parthenais. Coût: 4 $. Rens.: 515 388-9664.

MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

■ **La bibliothèque de la ville de Brossard** organise une rencontre avec l'auteur Pierre St-Sauveur qui discutera de son dernier roman *Moi, j'ai le coeur blanc,* le mercredi 3 février à 19 h 30, au 3200, boul. Lapinière, Brossard. Entrée libre. Rens.: 450-923-7045.

■ **La Galerie Soleil** présente des peintures de plusieurs artistes haïtiens ainsi que des sculptures et objets africains, du mardi 2 février au 28 février, du mardi au vendredi de 10 h à 18 h et le samedi de 11 h à 17 h, au 207, rue Laurier Ouest. Rens.: 514 272-4100.

■ **Nelson Mandela.** Un comité d'étudiants de l'Université de Montréal organise un *Hommage critique* au président Mandela, le jeudi 4 février à 18 h 30, à l'Université de Montréal, pavillon Jean-Brillant, amphithéâtre Jean-Lesage, 3200, rue Jean-Brillant. Au programme: exposition, film documentaire, conférence-débat animée par Michaëlle Jean (RDI). Entrée libre. Rens.: 514 276-4338.

■ **Concert de jazz.** La Chapelle historique du Bon-Pasteur présente un concert de jazz avec Sonny Greenwich, guitare et James Gelfand, piano, le vendredi 5 février à 22 h, au 100, Sherbrooke Est. Laissez-passer nécessaires. Rens.: 514 872-5338.

BÉNÉVOLES DEMANDÉ(E)S

■ **Le Regroupement des aveugles et amblyopes de Montréal** recherche des bénévoles pour enregistrer des messages sur leur Publiphone à l'intention de leurs membres; sous forme de chronique ces messages contiennent des horaires de télévision, les spéciaux des marchés d'alimentation, les activités culturelles, etc. Disponibilité demandée: de 3 à 4 heures par semaine. Rens.: 450 681-6164, au Centre de bénévolat de Laval.

■ **Montée aux flambeaux.** Le Centre de la montagne recherche des bénévoles pour les préparatifs et l'animation d'une randonnée hivernale en soirée dont le thème sera *la montée dans l'histoire du mont Royal* (le 13 février). Une formation est offerte aux bénévoles les lundi 1er et jeudi 4 février à 19 h. Rens.: 514 843-8240.

■ **Auprès des personnes âgées.** Plusieurs organismes communautaires qui travaillent à alléger la solitude des personnes âgées, recherchent des bénévoles qui veulent s'engager pour une heure ou deux par semaine afin de créer des liens d'amitié et de confiance sur une base régulière. Rens.: 514 842-3351, au Centre d'action bénévole de Montréal.

■ **Auprès d'adultes en formation.** La Maison de quartier Désormeaux à Longueuil recherche des bénévoles pour donner une formation (équivalence secondaire V) à des adultes, dans le cadre d'un programme de réinsertion sociale et d'insertion au travail. Disponibilité demandée: 3 heures par semaine entre 9 h et 15 h 30. L'organisme est situé au 258, rue Toulouse, Longueuil. Rens.: 450 442-4019.

■ **Le Service bénévole de l'Est de Montréal** organise deux rencontres d'information sur les différents aspects concernant l'implication en tant que personne bénévole, le mardi 2 février à 13 h 30 ou le jeudi 4 février à 10 h, au 2035, rue Sherbrooke Est. Au programme: vidéo sur le SBE, besoins des organismes communautaires et démarche à suivre pour devenir bénévole. Inscriptions et rens.: 514 523-6599.

■ **La Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants,** un organisme qui a pour mission de supporter les jeunes dans leurs démarches de réinsertion sociale, recherche des bénévoles pour l'organisation d'activités bénéfice, de l'aide au secrétariat ou réaliser des travaux d'entretien. La Fondation est située au 11 815, av. Adolphe-Caron, Montréal. Rens.: 648-5858.

■ **Le Parrainage civique Montréal** recherche des bénévoles pour accompagner des personnes ayant une déficience intellectuelle dans leurs loisirs. L'organisme est situé au 3740, rue Berri. Rens.: 514 843-8813.

■ **Le Centre de bénévolat de la Rive-Sud** organise deux rencontres d'information sur les possibilités d'une implication en tant que personne bénévole, les mercredis 3 février à 13 h 30 et 10 février à 19 h, au 16, rue Montcalm, Longueuil. Inscriptions nécessaires: 450 677-5281.

■ **Le Groupe Harmonie,** un organisme qui vient en aide aux personnes de 55 ans et plus aux prises avec un problème d'alcool ou de médicaments, recherche des bénévoles qui souhaitent apporter soutien et réconfort auprès de ces personnes. Rens.: 514 939-2640.

GROUPES D'ENTRAIDE

■ **La Clé des champs,** groupe d'entraide pour personnes agoraphobes ou phobiques sociales, recherche de nouveaux participants pour la session débutant au mois de mars. L'organisme est situé au 60, boul. Henri-Bourassa. Rens.: 514 334-1587.

■ **Mort des masques.** Les Tournées communautaires Virage présentent le film *La Mort des Masques,* le mercredi 3 février à 18 h 30, à l'école Henri-Bourassa, 6051, rue Maurice-Duplessis, Montréal-Nord. En collaboration avec la Maison de transition Saint-Laurent. Stands d'information et débat sur le vécu des personnes condamnées à une peine de prison. Entrée libre. Rens.: 514 276-9556.



PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

Mieux connaître les Noirs

Aujourd'hui, les membres de la communauté noire sont représentés dans toutes les professions au Québec. Durant le mois de février, de nombreuses activités nous rappelleront la contribution de cette communauté au développement des sociétés québécoise et canadienne. Voir sous la section Mois de l'histoire des Noirs.

■ **Pères et enfants.** RePÈRE, un organisme s'adressant aux pères désireux d'améliorer leur rôle avec leurs enfants et partager leurs expériences lors d'étapes difficiles, organise une rencontre le mercredi 3 février à 18 h 30, au 39-A, boul. Gouin Ouest, Montréal. Un avocat répondra aux questions des participants et un échange suivra entre les pères sur leur vécu. Entrée libre. Rens.: 514 332-0089.

■ **Familles recomposées.** La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec met sur pied un groupe d'entraide dans le quartier Plateau Mont-Royal pour les couples vivant une deuxième union. Les rencontres ont lieu à toutes les deux semaines les mercredis à 19 h, à partir du 3 février, au 4273, rue Drolet (métro Mont-Royal). Coût: 6 $. Rens. 514 729-6666.

■ **Séparés et divorcés.** Le Mouvement épanouissement séparés, divorcés et gens seuls présente une conférence avec Nicole Ouellette, intitulée *La culpabilité et la responsabilité,* le mercredi 3 février à 19 h 30, au sous-sol de l'église Saint-Ambroise, 6520, rue De Normanville. Coût: 8 $. Rens.: 450 430 0660.

■ **La Coopérative Jeunesse de Services** organise un diner-spaghetti bénéfice, le samedi 6 février, à l'église Sainte-Marie de la Médaille Miraculeuse, 4760, rue Hochelaga. Coût: 6 $. Rens.: 514 255-4651, poste 38.

■ **La Maison des Amis du Plateau Mont-Royal** a besoin de marchandise de toutes sortes (appareils électriques, bibelots, outils, meubles, vêtements, etc) afin de ramasser des fonds pour permettre à cet organisme de poursuivre ses ativités auprès des itinérants et des démunis. Située au 4395, av. Papineau. Rens.: 514 527-1344.

FEMMES

■ **Face au sexisme.** Concertation-Femmes tient un café-rencontre sur le thème *Que pouvons-nous faire face au sexisme?,* animé par Maria Girard, le mardi 2 février de 13 h 30 à 16 h, au 2005, rue Victor-Doré, Montréal. Entrée libre. Rens.: 514 336-3733.

■ **Le rire et la santé.** Le Centre Échange entre femmes tient un café-rencontre sur le thème *Le rire et son impact sur la santé,* animé par Paulette Lemieux, le mardi 2 février à 13 h 30, au 750, av. Sainte-Croix, Saint-Laurent. Entrée: contribution volontaire. Rens.: 514 744-3513.

■ **Bandit Queen.** Le Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal présente le film *Bandit Queen,* le mardi 2 février à 13 h 30, au 1468, rue Fullum. Un plaidoyer contre la violence faite aux femmes. Halte-garderie gratuite. Entrée libre. Rens.: 524-5656.

■ **Jeune de corps et d'esprit.** Le Centre Info-Femmes organise une rencontre animée par Jacqueline Leclerc, ayant pour thème *Comment rester jeune de corps et d'esprit?,* le mercredi 3 février à 13 h 30, au 2185, rue Des Ormeaux. Coût: 3 $. Rens.: 514 355-4529.

■ **Le harcèlement sexuel au travail.** Le Centre des femmes de Laval présente une conférence avec Linda Smith sur le harcèlement sexuel au travail, le jeudi 4 février à 19 h, au 70, rue Lahaie, Pont-Viau, Laval. Coût: 3,50 $. Rens.: 450 629-1991.

■ **Où en est le mouvement des femmes?** Le Centre de santé des femmes de Montréal organise une soirée de discussion animée par Louise Desmarais sur le thème général *Où en est le mouvement des femmes?,* le jeudi 4 février de 18 h à 20 h (au 1103, boul. Saint-Joseph Est, métro Laurier). Entrée libre. Rens.: 514 270-6112.

SANTÉ

■ **Herpès.** Le groupe de soutien Herpès Montréal tient une rencontre pour les personnes affectées par l'herpès, le mardi 2 février à 19 h 30. Service confidentiel et gratuit. Service de consultation psychosexuelle offert par une sexologue clinicienne. Inscriptions et rens.: 514 855-8995.

■ **Troubles de l'alimentation.** L'Association québécoise d'aide aux personnes souffrant d'anorexie nerveuse et de boulimie organise une soirée d'information, le mercredi 3 février à 19 h, à l'Hôpital Sainte-Justine, 3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Au programme: conférence d'une diététiste, services et ressources de l'association, témoignages, etc. Entrée libre. Rens.: 514 630-0907.

■ **L'accouchement et la douleur.** Alternative Naissance présente une conférence intitulée *L'accouchement et la douleur: préparer le corps, la tête et le coeur,* avec Céline Lemay, le jeudi 4 février à 19 h, au 6006, rue de Bordeaux (coin de Bellechasse). Coût: 5 $ ou 7 $ par couple. Rens.: 514 274-1727.

■ **Programme Choisir de maigrir.** Le Collectif Action alternative en obésité tient une soirée d'information sur le programme Choisir de maigrir, le jeudi 4 février à 19 h, au Centre Lajeunesse, 7378, rue Lajeunesse (métro Jean-Talon). Animée par Jozée Harris et Jean Chaussé. Entrée libre. Rens.: 514 270-3779.

RECHERCHE D'EMPLOI

■ **Sud-Ouest de Montréal.** Le Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest de Montréal tient deux séances d'information sur sa méthode intensive de recherche d'emploi, les mardi 2 et jeudi 4 février à 9 h 30, au 1024, rue Notre-Dame, à Lachine. Entrée libre. Inscriptions et rens.: 514 637-3353.

■ **Les compétences et l'emploi.** Options nouvelles offre un atelier gratuit sur *Les nouvelles compétences pour se maintenir en emploi,* le mardi 2 février de 9 h à 12 h, au 125, boul. Sainte-Foy, Longueuil. Rens.: 450 646-1030.

■ **Création d'entreprises.** Le groupe d'alphabétisation Au Fil des mots de Laval offre aux personnes peu scolarisées et sans emploi, une formation gratuite d'une durée de cinq mois en création d'entreprises. Début des ateliers le 8 février. L'organisme est situé au 8560, rue de L'Église, Laval. Inscriptions et rens.: 450 665-9612.

■ **Est de Montréal.** Le Centre de recherche d'emploi de l'Est tient une séance d'information sur sa méthode intensive de recherche d'emploi, le mercredi 3 février à 9 h 30, au 6025, rue Jean-Talon Est. Services personnels et individualisés, ateliers de groupes, formation gratuite. Inscription et rens.: 514 256-1645.

CULTUREL

■ **Jeunes artistes.** La Chapelle historique du Bon-Pasteur présente un concert de Jean-Michaël Lavoie, piano, suivi de Jacinthe Thibault, soprano, le mercredi 3 février à 20 h (100, rue Sherbrooke Est). Au programme: Haydn, Chopin, Pépin, Mozart, Poulenc, Dvorak, Weill. Laissez-passer requis. Rens.: 514 872-5338.

■ **Fête de la Place aux poètes.** À l'occasion du 25e anniversaire de la Place aux poètes, Janou Saint-Denis récitera ses poèmes, le mercredi 3 février à 20 h 30, à l'Artothèque (5720, rue Saint-André). En 2e partie, les spectateurs pourront, s'ils le désirent, dire un des poèmes de Janou Saint-Denis et lire ensuite leur propre poésie. Entrée: 5 $. Rens.: 514 278-8181.

■ **Le patrimoine documentaire québécois.** La Bibliothèque nationale du Québec organise une collecte de livres, affiches, estampes, disques, partitions musicales, cartes, revues et journaux édités au Québec, auprès de personne qui veulent se départir de ces documents. La Bibliothèque nationale ouvre ainsi les portes de ses édifices (1700, rue Saint-Denis, 4499, av. de l'Esplanade et 2275 rue Holt) entre 10 h et 18 h, les vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 février pour permettre aux citoyens d'apporter leurs dons. Une fête publique aura lieu le dimanche 7 février à 13 h à l'édifice Saint-Sulpice, rue Saint-Denis pour clôturer cet événement. Rens.: 514 873-1100 ou 1-800-363-9028.

HORTICULTURE

■ **La culture de la violette africaine.** La Société des Saintpaulia de Montréal présente une conférence de Pierre-André Longtin sur différents aspects de la culture de la violette africaine, le mardi 2 février à 19 h. Accueil: complexe d'accueil du Jardin botanique (côté Est), 4101, rue Sherbrooke Est (métro Pie IX). Coût: 4 $. Rens.: 514 990-5701.

■ **Semis et boutures.** La Société horticulture et d'écologie de Saint-Rémi présente une conférence sur les semis et boutures, donnée par Anik Leroux, le mercredi 3 février à 19 h 30, au Centre communautaire de Saint-Rémi (salle Jonquille), 25, Saint-Sauveur. Coût: 3 $. Rens.: 450 454-7449.

■ **Les oiseaux et leur environnement.** La Société d'horticulture et d'écologie de Laval présente une conférence de Stephen Sobkowjak, intitulée *Un environnement intéressant pour nos amis ailés,* le jeudi 4 février à 19 h 30 (pavillon Bois Papineau, 3235, boul. Saint-Martin Est, Duvernay, Laval). Coût: 3 $. Rens.: 450 667-4949.

DIVERS

■ **Observation des oiseaux.** Le Club d'ornithologie d'Ahuntsic organise une excursion en ski de fond au parc de la rivière des Mille-Îles, le mardi 2 février de 9 h à 13 h. Rendez-vous au chalet du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation, 2425, boul. Gouin Est. Prévoir un lunch. Coût: 2 $ et frais de co-voiturage. Rens.: 514 387-8331.

■ **Les Disciples de Massenet,** sous la direction de Marc Ouellette, recherchent de nouveaux choristes pour la préparation de la *Messe du couronnement* et du *Requiem de Mozart.* Expérience chorale requise. Rens.: 514 321-0855.

■ **La Chorale nouvelle de Montréal,** sous la direction de Frederick Jones, recherche des choristes pour interpréter des oeuvres classiques. Répétitions les lundis soir. Rens.: 514 898-8388.

Recherche et textes: André Cloutier

Arts et spectacles

Une vraie bête de scène

THÉÂTRE



Raymond Bernatchez



PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Benoit Girard et Cannelle, inséparables sur les planches dans *Des souris et des hommes*, au Théâtre Denise-Pelletier.

À l'entracte de la pièce *Des Souris et des hommes*, jouée vendredi soir au Théâtre Denise-Pelletier, les comédiens se payaient amicalement la tête de l'acteur Benoit Girard. Un photographe de *La Presse* venait de surgir dans sa loge pour faire un cliché de lui et du... chien qui « joue » chaque soir en sa compagnie dans la toute dernière adaptation théâtrale du roman de John Steinbeck.

« Sans le chien, crois-tu que le photographe serait-là pour toi ? » lui disait-on... Pas rancunier pour deux sous, Benoit Girard s'amusait de la situation, lorsque je lui ai parlé samedi matin.

Deux raisons m'avaient incité à demander cette photo. Pour les fins de cette chronique, je voulais parler du destin qui poursuit Benoit Girard depuis 10 ans avec le personnage du vieux Candy dans *Des Souris et des hommes*. Qu'Alexis Martin, Pierre Lebeau et les autres le croient ou non (rire), l'idée de faire d'une pierre deux coups et d'intégrer le chien Canelle dans le portrait, ne m'est venue qu'après coup. Le vieux Candy, imaginé par John Steinbeck, est un travailleur épuisé par le labeur, réduit à balayer le baraquement des employés d'une exploitation agricole après avoir perdu une main au service de son boss.

Benoit Girard est vraiment très « bon » dans cette pièce. Plus vrai que nature, il est d'une touchante humanité alors qu'il personnifie ce vieil homme n'ayant plus la force de s'opposer à ce que l'on abatte son chien, compagnon de toute une vie. « À quoi peut bien te servir cette bête édentée qui n'est plus d'aucune utilité sur la ferme ? », lui oppose celui qui tient mordicus à la faire disparaître. S'il peut se faire mordre par un Pitbull, celui-là...

Deux fois le destin

Or, si le destin avait normalement suivi son cours, Benoit Girard n'aurait pas été de cette distribution. Le metteur en scène Pierre Collin avait d'abord songé au comédien Louis de Santis pour interpréter Candy dans ce spectacle. En novembre dernier, alors que les répétitions venait de débuter, M. de Santis a, avec les meilleures justifications du monde, dû se retirer du projet. Nul autre que Benoit Girard n'était mieux préparé pour assumer le relais dans ces conditions, ayant lui-même joué le personnage de Candy dans une précédente version de cette pièce produite par la Compagnie Jean Duceppe.

Si le destin s'était également accompli conformément au plan initial, 10 ans plus tôt, ce n'est pas Benoit Girard que nous aurions retrouvé sous les traits de Candy mais bien Jean Duceppe qui n'a pu le personnfier pour des raisons des santé. Benoit Girard est intervenu en catastrophe comme « frappeur de relève »... Les acteurs étant superstitieux de nature, qui, mis à part Benoit Girard, voudra se risquer à accepter le rôle de Candy une prochaine fois ?

Que vient faire le chien dans tout cela ? En 1987, dans la version proposée par la Compagnie Jean Duceppe, le chien du vieux Candy n'était pas réellement présent sur scène. On suggérait son existence par le discours. Ces jours-ci, sur la scène du Théâtre Denise-Pelletier, Benoit Girard est bel et bien flanqué d'un golden retriever en chair et en os durant la représentation.

Étonné par le calme de cette bête, « jouant » imperturbablement son rôle de chien devant plusieurs centaines de spectateurs, j'ai voulu en apprendre plus à son sujet. Canelle appartient à la Fondation Mira, de laquelle il est maintenant retraité après avoir guidé des années durant son maître handicapé.

La Fondation a bien voulu mettre ses talents de chien doté encore d'un... presque parfait « self control » au service cette fois des gens de théâtre. Vers 20 h, chaque soir, un accompagnateur amène Canelle dans les coulisses du Théâtre Denise Pelletier et vient l'en quérir, peu avant 21 h 30, pour le transporter à demeure, à l'extérieur de Montréal.

Trac canin

Le soir de la première, mercredi dernier, Canelle était parfaite dans son rôle de chienne promise à l'abattage, suivant docilement, la queue entre les pattes, le perfide Gary Boudreault qui devait lui donner le coup de grâce dans un simulacre d'exécution. Compte tenu du mal de chien qu'elle se donne pour « être », dans la plus pure tradition de l'Actor Studio, le cabot sacrifié, on devrait songer à gratifier Canelle du Milk-Bone d'Or, à la Soirée des Masques de l'an prochain.

Benoit Girard se plait à raconter que Canelle a eu un trac fou un soir de générale et bien failli faire faux-bond à toute la distribution. Alexis Martin (George dans la pièce) criait si fort, lors de son entrée en action, et Canelle était si déstabilisée par cette attitude, qu'elle a voulu regagner sa niche sans demander son reste. S'étant ressaisie, elle a fait ensuite ce que toute bonne actrice canine doit faire. Affrontant ses craintes, elle a bravement marché sous les projecteurs, comme l'ont fait avant elle Rintintin, Lassie, Beethoven et Maquère sauvant ainsi et sa réputation et celle de la Fondation Mira.

Une violoncelliste à surveiller : Stephanie Meyer

CLAUDE GINGRAS

Stephanie Meyer, violoncelliste, et Dion Mazerolle, baryton, deux noms qui reviennent de plus en plus régulièrement dans nos différents programmes de concert, se partageaient hier après-midi un récital de la série Début, au Bon-Pasteur.

Chacun pouvait ainsi, pendant une heure environ, montrer ce qu'il sait faire seul devant un texte musical. Les deux jeunes musiciens montréalais avaient attiré un auditoire assez nombreux pour nécessiter, encore une fois, l'ouverture de l'arrière de la Chapelle et constituer ainsi une salle de 300 places.



Stephanie Meyer

Stephanie Meyer et Dion Mazerolle étudient tous deux à McGill : la violoncelliste avec Antonio Lysy, le chanteur avec William Neill et Dixie Ross-Neill. À ces bonnes références s'ajoutait hier l'encadrement de pianistes professionnels, respectivement Jean Marchand et Michael McMahon.

Le talent musical est indéniable chez les deux. C'est néanmoins Stephanie Meyer qui a laissé la meilleure impression et, dans cette réussite, il faut compter l'attention constante du pianiste Jean Marchand. Malgré quelques petites faiblesses passagères (dans l'intonation, dans l'attaque), l'ensemble de sa prestation était le fait d'une vraie musicienne pour qui le violoncelle est l'instrument naturel. Son jeu a beaucoup de caractère et sa sonorité est toujours belle.

Il était évident qu'elle avait travaillé la Sonate de Debussy dans le détail : tout ce que le compositeur y indique en fait de nuances était là... sauf une couple de glissandos. Sa brillante exécution de l'*Arpeggione* de Schubert (jouée sans la reprise) soulignait les très grandes exigences techniques de l'oeuvre à laquelle, mieux encore, elle conféra une dimension quasi beethovénienne ; son mouvement lent possédait une rare profondeur d'expression. Il faut aussi signaler, dans le *Pezzo capriccioso* de Tchaïkovsky, le remarquable jeu en staccato.

Dion Mazerolle

Dion Mazerolle possède une bonne voix qui cependant doit encore être travaillée. Sa principale qualité, pour l'instant, est la concentration qu'il apporte à certaines musiques. Les *Eichendorff-Lieder* de Hugo Wolf, par exemple. Il en avait retenu quatre sélections et les livra avec une si parfaite compréhension du texte qu'il n'était pas nécessaire de connaître les paroles pour le suivre dans son aventure. Quelques gestes, quelques inflexions, et un climat d'envoûtement total était créé.

L'ambiguïté harmonique de ces pages, à mi-chemin entre le tonal et l'atonal, le fit cependant glisser dangereusement sur certaines notes. Parce que Dion Mazerolle ne chante pas toujours très juste ; il lui arrive même de chanter assez faux. Son Mozart d'entrée n'avait aucune distinction et ses Duparc, aucune intériorité. Au départ, il aurait dû éviter tout simplement les pages françaises. Surtout le fameux air de Valentin, dans *Faust* : il a fait une parodie de cette chose que tous connaissent par coeur. Mais ses Wolf ont tout sauvé.

STEPHANIE MEYER, violoncelliste, et Jean Marchand, pianiste ; DION MAZEROLLE, baryton, et Michael McMahon, pianiste. Dimanche après-midi, Chapelle historique du Bon-Pasteur. Dans le cadre de la série Début.

Deux cinémas nationaux menacés

Mexicains et Québécois font face au géant yankee

BRIGITTE MORISSETTE
collaboration spéciale, MEXICO

Si les Mexicains ont réussi à protéger leur pétrole contre la furie libre-échangiste, il n'en va pas de même de leurs industries culturelles. Et les défenseurs du cinéma national comme Ivan Trujillo, directeur de la cinémathèque de l'université de Mexico (UNAM), se sentent quelque peu déconcertés par une nouvelle loi du cinéma et l'implantation de multisalles à l'américaine.

Trois cent salles genre Cineplex avec son stéréophonique et pop corn ont été ouvertes en deux ans dans la capitale. La compagnie Cinemex en tête de ce boom en projette 100 autres avant l'an 2000 !

Où va le cinéma mexicain dans ce cyclone à l'odeur hollywoodienne ? Anne-Claire Poirier et Robert Daudelin nagent à l'aise dans une problématique qui n'est pas sans similitude avec l'évolution du cinéma québécois ou canadien. La réalisatrice de *Mourir à tue-tête* et le directeur de la Cinémathèque québécoise participent à une semaine de cinéma québécois à Mexico et Monterrey, et à un rendez-vous des archives de cinéma à Veracruz.

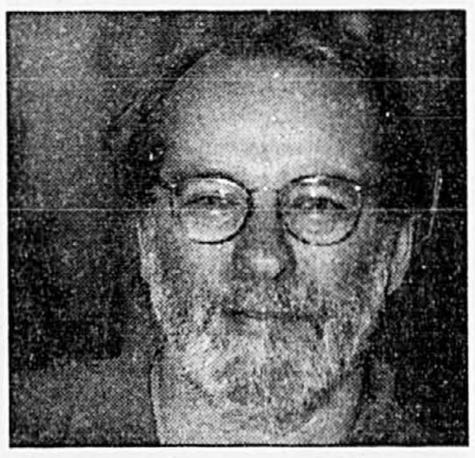
Pourtant armés d'une nouvelle loi du cinéma votée au Congrès la veille de Noël, les créateurs mexicains se sentent abandonnés. La célèbre actrice Maria Rojo, députée de gauche, avait proposé des quotas de films mexicains allant jusqu'à 10 % de la programmation en salles. Les distributeurs et propriétaires de salles ont jeté les hauts cris. Les commentateurs économiques ont rigolé — ignorant l'idée d'« exception culturelle » — pour invoquer les règles de l'ALENA et la mondialisation.

« Imposer un minimum de films nationaux aux distributeurs, c'est facile en principe », abondent à l'unisson Robert Daudelin et son vieux copain Ivan Trujillo. Encore faut-il produire suffisamment de films — et des films qui trouvent distributeur et public. Là encore, le Mexique et le Québec se retrouvent sur la même longue d'onde. Le Canada a son Atom Egoyan qui essuie de mauvaises critiques sur place mais trouve un public à l'étranger, dans les salles mexicaines. Le Mexique a son Ripstein assommé par la critique locale, louangé jusqu'à Cannes.

Arturo Ripstein, auteur baroque, fait trop couleur locale ici pour plaire aux habitués — fort jeunes — des nouveaux cinémas. Les cinéphiles au Québec comme en France attendent néanmoins avec impatience son dernier film tourné près de Veracruz sur un scénario de Gabriel Garcia Marquez : *El Coronel no tiene a quien le escribe*. En revanche, le *Crash* d'un Cronenberg, les *Restes humains* d'un Denis Arcand séduisent un petit public fasciné par ces produits de haute modernité.

La défaite au Mexique de la post-synchronisation n'est peut-être que la première manche d'une bataille culturelle : un Robert Daudelin rêveur rappelle que la législation mexicaine impose de sous-titrer en espagnol tous les films étrangers, respectant ainsi la facture originale d'un film. Défaite aussi des acteurs-doubleurs invoquant — comme chez nous l'Union des Artistes — l'argument de la création d'emplois. Au Mexique, on peut voir tous les films étrangers dans le son original — avec sous-titres en espagnol.





PHOTOTHÈQUE *La Presse*

Anne-Claire Poirier et Robert Daudelin sont à Mexico.

Les malheureux analphabètes — dont les *majors* s'étaient fait les défenseurs — n'ont qu'à apprendre à lire pour aller au cinéma ! Mais les pauvres peuvent-ils se payer une seule séance de cinéma ?!

Caricature de culture

La privatisation du cinéma peu après la signature de l'ALENA, la succession de dévaluation-inflation ont détruit les vieilles structures étatiques au Mexique. Malgré la pénurie, on assiste néanmoins à l'éclosion d'un nouveau cinéma où des auteurs jeunes, inconnus même, réussissent comme au Québec à s'imposer dans les salles.

Diable ! Qui est Juliette ?, une production cubano-mexicaine, montre la soif de spontanéité qu'éprouve un Mexique enterrant sa grande tradition théâtrale et mélodramatique. *Coriandre et Persil*, histoire d'un type qui se sent bien seul après son divorce, a le ton d'un certain cinéma à la Leduc. Les Mexicains s'y reconnaissent.

Mais les réalisateurs éprouvent de curieux problèmes, comme l'explique Anne-Claire Poirier : « Ça ne suffit plus d'avoir derrière soi une vingtaine de films. Peu importe que vous ayez eu du succès en salle. Le producteur a sa recette toute faite et l'impose comme une bible. »

L'exemple du film *Les Boys* de Robert Gaudreault illustre bien, selon Robert Daudelin, les nouvelles normes du succès qui sont aussi celles du marketing ! « On a une très mince évaluation de la culture, ajoute Anne-Claire Poirier désabusée. On ne reconnaît la culture nationale que lorsqu'elle est caricaturée. On y attache plus de valeur lorsqu'elle vient d'ailleurs. On a tendance pourtant à la protéger. Mais on n'en impose aucunement aux grands distributeurs américains ! On a même peur de les forcer à respecter les cultures nationales. Comme si on craignait à l'avance qu'ils ne disent non ! »

Orgueilleux d'une culture vieille de 3000 ans et qui resurgit sans cesse comme un phénix, les Mexicains demeurent néanmoins de formidables résistants. Les Canadiens aussi défendent films, télé et magazines. Bref, l'exception culturelle.

Peut-être serait-il temps pour nos deux pays d'engager un sommet pour la création d'une troisième commission de l'ALENA vouée à la défense des médias et de la culture ? Une commission de coopération ayant son propre fonds de financement — une sorte de CULTBANK, comme il existe le Natbank finançant des initiatives environnementales nord-américaines ? On pourrait même y parler d'éthique — comme Anne-Claire Poirier s'apprête à le faire dans son prochain long métrage...





VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

Louise Cousineau

18:00 35 **- La Fin du monde...**
Des sosies de Jean-René Dufort feront la météo.

19:30 17 **- Iles d'inspiration**
Le poète surréaliste André Breton a séjourné à l'île Bonaventure dans les années 40 et y a rencontré l'amour. Tiens tiens.

20:00 2 **- 4 et demi**
Un des grands plaisirs pas compliqués mais très satisfaisants de la semaine.

21:00 2 **- Omertà**
Vicky - Geneviève Rochette- va défendre Nicky (Romano Orzari).

21:30 RDI **- Maisonneuve à l'écoute**
Fabienne Larouche, auteure de Virginie, est là.

23:00 CD **-** ***La Symphonie pastorale***
Pour revoir la belle Michèle Morgan alors qu'elle est une jeune aveugle qui rend un sérieux pasteur amoureux fou. D'après le roman d'André Gide. En noir et blanc.



PHOTOTHÈQUE *La Presse*

Jean-René Dufort

CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CF	VD
SRC 2 9 13	Ce soir / 9 13 Plein Emploi (18:30)		Virginie	La Petite Vie	4 et demi...		Omertà - Le Dernier des hommes d'honneur		Le Téléjournal/Le Point		Les Nouvelles du sport	De bouche à oreille (23:28)	4	4
TVA 4 8 t 7 10	Le TVA	Piment fort / Mike Bossy	Chasse aux trésors	Les Ailes de la mode	Place Melrose		Salle d'urgence		Le TVA	Le Poing J / Brigitte Boucher, Gérald Larose, Claude Fournier	Sports / Loteries (23:52)		7	7
TQc 15 17 24 45	Macaroni tout garni	Improvissimo	Les Choix de Sophie	Îles d'inspiration	Cinéma / L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (3) avec Jean Lapointe, Jean-Pierre Bergeron				Pignon sur rue	Les Choix de Sophie	Le Jeu du siècle	Fais-en ton affaire!	8	8
TQS 16 30 35	La fin du monde est à 7 heures	Flash / Luck Mervil	Faut le voir... pour le croire	Hercule		Accès interdit		Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	110%	Aphrodisia	Flash	5	5
CTV 12	Pulse		Acc. Hollywood	Loves Raymond	Suddenly Susan	Becker	Minisérie / Netforce avec Scott Bakula, Joanna Going (1/2)				CTV News	Pulse / Sports	11	11
8	News		Wheel of...	Jeopardy	Charmed							News	45	58
CBC 6	Newswatch		Royal Air Farce	Thin Blue Line	This Hour Has...	SketchCom	Life & Times		National / CBC News		National Update		13	13
ABC 22	M*A*S*H	ABC News	M*A*S*H	Frasier	20/20 Monday		Minisérie / Tom Clancy's Netforce avec Scott Bakula, Joanna Going (1/2)				News/Access H.	Nightline (23:35)	22	22
CBS 3	News		CBS News	E.T.	Cosby	King of Queens	Loves Raymond	Becker	L.A. Doctors		News	Late Sh. (23:35)	21	21
NBC 5	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Cinéma / VANISHED WITHOUT A TRACE (5) avec K. Malden, T. Ransom				Dateline NBC			Tonight... (23:35)	23	23
PBS 33	Newshour		Nightly Business	Free Delivery	Antiques Roadshow / Los Angeles, California		I'll Make me a World: A Century of African-American Arts (1/3)				Cinéma / DIVORCE OF LADY X (4)		20	20
57	BBC News	Nightly Business	Newshour				Paul Robeson: Speak of me as...		Soul of Africa		World News	Charlie Rose	24	24
A & E	Northern Exposure		Law and Order		Biography / Dr. Laura Schlessinger		Investigative / Copycat Crimes		Poirot		Law and Order		38	47
BRAVO	Icarus Quintet - Mtl Jazz Festival		Bravo! Videos	Foot Notes	The Three Marias		MOVIE / FRED... (4) (20:45)		Astaire Time		NYPD Blue		34	48
CÂBLE 9 V.	Express...	Sc. municipale	Entour'âge		Le Guide de l'auto		Tour de table	Express...	Sc. municipale	Action Emploi	À la une			9
CANAL D	Contact Animal		Myst. des océans / ...profondeurs		Carnets de vol / Bûcherons... ciel		Biographies / Léonard de Vinci		L'Homme de fer		Cinéma / LA SYMPHONIE... (3)		31	31
CNN	CNN WorldView	Moneyline News Hour, Lou Dobbs		Crossfire	The World Today		Larry King Live		NewsStand / Time		Sports Tonight	Moneyline	36	39
DISC.	Power Hour: Forbidden Places		@discovery.ca		Wild Discovery: Behaving...		Danger... Sea	Great Parks	Robert F. Kennedy: A Memoir		@discovery.ca		37	37
FAMILY CH.	Little Lulu Show	Aladdin	The Lion King's	Dinosaurs	Cinéma / HECK'S WAY HOME (5) avec Michael Riley			Flash... (21:35)	Blossom	Muppets	Cinéma / BEJEWELLED (5)		68	
FOX	Home Improv.	Cheers	Home Improv.	NewsRadio	Melrose Place		Ally McBeal		Real TV	Cops	NewsRadio	Hard Copy	46	36
GLOBAL	Global News	First Nat. News	Eerie Indiana	E.T.	Cosby	Frasier	Mad about You	Two Guys, a Girl	Cupid		PSI Factor		3	3
HISTORY	Way We Were	The Rat Patrol	True Action...	It Seems Like...	Destination History / The Celts		History Presents				The Canadians		47	49
LIFE	Pet Project	Pet Friends	Weird Homes	Trendspotting	Animal Adv.	Nat. Geographic	Martha Stewart Living		Dish It Out	...for Dinner?	Animal Adv.	Foodessence	29	50
MM	Classic...	Pop-up Video	Spotlight	RapCity	VideoFlow	HipHalfHour	SnowJob '98 / Big Wreck, Mighty Mighty Bosstones...		MuchMegaHits		Pop-up Video	Spotlight	35	
MP	Interfax	Clip	Platine		Clip				Beavis, Butthead	La Courbe	Interfax	Clip	30	30
MMAX	MusiMax Collection (13:00)		Mouvements / Anne Sophie Mutter		MusiMax Collection						Mouvements / Anne Sophie Mutter		48	32
NW	World News	Business News	Newsworld Reports		Sports Journal	Counterspin	The National		Pamela Wallin		...Tonight	A. Petrie (23:15)	25	25
RDI	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir		Les Bêtes noires du président		Le Journal RDI	Maisonneuve à l'écoute		Le Canada aujourd'hui			19	19
RDS	Adrenaline	Sports 30 Mag		Patinage artistique				Tournée... boys	Sports 30 Mag		Le Tour du monde à ski		33	33
SHOWCASE	Party of Five		Forever Knight		Street Justice		Due South		Cinéma / WONDERLAND (5) avec Emile Charles, Tony Forsyth				40	40
TÉLÉTOON	Crypte Show	Les Zinzins...	Sacrés Dragons	Barbe-Rouge	Nanook	Blake, Mortimer	Les Simpson	Cléo et Chico	Le Diable...	South Park	Les Simpson	Splat!		34
TLC	Bob Vila's Home Again		48 Hours: Lottery Fever		Volcano		Lochness / Religious Mysteries		Strange Science / ...Phenomena		Volcano		27	27
TSN	Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey	NBA in the Paint		Gallagher	WWF Raw is War				Sportsdesk		28	28
TV5	Voilà Paris	La 50e Avenue	Journal FR2	D'un monde à l'autre				Strip-tease		Journal belge	L'Écran témoin		15	15
VIE	Qui êtes-vous?	Copines d'abord	Des histoires de famille		Jeux de société / ...l'aviation		Grandeur Nature	Victoire	Lignes de vies	Allô docteur		Copines d'abord	44	35
YTV	Addams Family	Shirley Holmes	...Story Studio	Radio Active	Lassie	Goosebumps	Addams Family	Breaker High	Student Bodies	The Odyssey	Ocean Girl	Are You Afraid	18	18
CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CF	VD

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CÂBLE 9 V. = CÂBLE 9 VIDÉOTRON - CNN = NOUVELLES - DISC. = DISCOVERY - MM = MUCH MUSIC - MP = MUSIQUE PLUS - MMAX = MUSIMAX
NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION RDS = RÉSEAU DES SPORTS - TLC = THE LEARNING CHANNEL - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

SPECTACLES

Salles de répertoire

AMERICAN HISTORY X
Cinéma du Parc (1): 16 h 45.
DON'T LOOK BACK
Cinéma du Parc (3): 15 h, 19 h 30.
HABIT
Cinéma du Parc (3): 17 h, 21 h 15.
HAPPINESS
Cinéma du Parc (2): 14 h 30, 19 h.
MONUMENT AVENUE
Cinéma du Parc (1): 14 h 45, 21 h 30.
PAS VU PAS PRIS
Cinéma Parallèle: 17 h 30, 19 h 30.
PICNIC AT HANGING ROCK
Cinéma du Parc (2): 17 h, 21 h 30.
PLEASANTVILLE
Cinéma du Parc (1): 19 h 15.
VIOLON ROUGE (LE)
Cinéma Impérial: 13 h 30, 16 h, 18 h 45, 21 h 15.

IMAX

IMAX (Vieux-Port)
SUR LA PISTE DES ÉLÉPHANTS D'AFRIQUE - L'AUTRE DIMENSION:
Mar.: 10 h 15, 12 h 15, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 15 (version française); 14 h 15 (version originale anglaise)
IMAX (Les Ailes, 2153, boul. Lapinière, Brossard)
BALEINES EN IMAX:
Du lun. au dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
T-REX LE RETOUR AU CRÉTACÉ EN IMAX 3D/PSE:
Du lun. au dim.: 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

Musique

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR
Auditions publiques de la série Début: John O'Conor, pianiste: master-class: 20 h.
UNIVERSITÉ McGILL (Pollack Hall)
Orchestre symphonique de McGill. Dir. Eugene Plawutsky et Francesco Milioto. Valdine Ritchie, violoncelliste, et Eugenia Kirjner, pianiste. Symphonie no 8 (Schubert), *Variations sur un thème rococo* (Tchaïkovsky), Concerto pour piano no 2 (Rachmaninov): 20 h.
SALLE PIERRE-MERCURE
Richard Raymond, pianiste. Sonate K. 332 (Mozart), *Klavierstücke* op. 119 (Brahms), Sonate (Berg), Scherzo no 4 (Chopin), *Dante Sonata* (Liszt). Concerts Radio-Canada: 20 h.
PLACE DES ARTS (salle Maisonneuve)
Orchestre de chambre McGill. Dir. Boris Brott. Jerome Lowenthal, pianiste, et Denis Brott, violoncelliste. Beethoven (programme non communiqué): 20 h.

Théâtre
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84, Ste-Catherine O.)
Roméo et Juliette, de Shakespeare. Trad. de Normand Chaurette. Mise en scène de Martine Beaulne. Avec Isabelle Blais, Danny Gilmore, Louise Portal, Gérard Poirier, Gabriel Sabourin, Robert Lalonde, Anne-Marie Cadieux, Jean Marchand, Clermont Jolicoeur, David Boutin, Claude Lemieux et Sylvain Bélanger. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h et 21 h.
THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)
Jeanne et les anges, de Michel Nadeau. Avec Tony Conte, Lorraine Côté, Natalie D'Anjou, Josée Deschênes, Matieu Gaumond, Line Nadeau et Rychard Thériault. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h et 20 h 30. - Lun., 20 h, *Bilan*, de Marcel Dubé (lecture publique).
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
Hamlet, de Shakespeare. Trad. d'Antonine Maillet. Mise en scène de Guillermo de Andrea. Avec Emmanuel Bilodeau, Louise Marleau, Jacques Godin, Jean Besré, Catherine Sénart, Aubert Pallascio, Benoît Gouin, Bernard Meneym Jean Dalmain, Gilbert Turp, Cédric Noël, Pascal Contamine, Pierre Gendron, Marcel Pomerlo, Jules Philip, Charles Préfontaine, François Longpré, Sébastien Ricard et Geneviève Cocke. Du mar. au ven., 20 h; sam., 14 h et 20 h; dim., 15 h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100, av. des Pins E.)
Je suis une mouette, de Serge Denoncourt. Avec Annick Bergeron, Denis Bernard, Luc Bourgeois, Jean-François Casabonne, Suzanne Clément, Monique Miller. Du lun. au sam., 20 h; dim., 15 h.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (3900, St-Denis)
Les Mains d'Edwige au moment de la naissance, de Wajdi Mouawad. Mise en scène d'André Brassard. Avec Stéphane Brulotte, Jean-Pierre Chartrand, Violette Chauveau, Maude Guérin, Steve Laplante et Marthe Turgeon: 20 h.
LA LICORNE (4559, Papineau)
L'Atlantide, de Maureen Hunter. Trad. de Michelle Allen. Mise en scène de Olivier Reichenbach. Avec Germain Houde et Marie Tifo. Du mar. au sam., 20 h; mer., 19 h; dim., 15 h.
THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (4353, Ste-Catherine E.)
Des Souris et des Hommes, de John Steinbeck. Trad d'Yvan Bienvenue. Avec Pierre Lebeau, Alexis Martin, Julie McClemens, Paul Savoie, Benoît Girard, Gary Boudreault, Michel Charrette, Stéphane Verdier, Marco Ledezma et François Lespérance. Jeu., ven., 20 h; sam., 16 h.
ESPACE GO (4890, St-Laurent)
La Voix humaine, de Jean Cocteau. Mise en scène d'Alice Ronfard. Avec Sylvie Drapeau. Du mar. au sam., 20 h.
STUDIO-THÉÂTRE JEAN-VALCOURT DU CONSERVATOIRE (100, Notre-Dame E.)
Renaud, Brigitte et les princes, collage d'auteurs romantiques allemands proposé par Alexis Martin: 20 h.
THÉÂTRE LA CHAPELLE (3700, St-Dominique)
Raoul le Chétif, comédie acrobatique de Fred Teyssier. Mise en scène de Réal Bossé. Avec Guillaume Chouinard, Guillermina Kerwin et Frédéric Teyssier: 20 h.
ESPACE LIBRE (1945, Fullum)
Héloïse, de Denys Lefebvre, Diane Loizelle, François Trudel. Mise en scène de Diane Loizelle. Avec Jean Boilard, Diane Dubeau, Marie-Hélène Fortin, Marie-Josée Larouche, Jacques E. Le Blanc, Denys Lefebvre et Nathalie Valiquette: 20 h.
CAFÉ-THÉÂTRE DE CHAMBLY (965C, boul. Périgny, Chambly)
Un ami imprévu, de Robert Thomas. Mise en scène de Marise Messier et Richard Tétrault. Avec Jacqueline Foisy, Adéline Vigneault, Danielle Anctil, Caroline Messier, Richard Tétrault, Denis Martel et Michel Paquin. Ven., sam., 20 h.

Variétés

STUDIO-THÉÂTRE DU MAURIER DE LA PLACE DES ARTS
Michel Thériault, Maryse Lapierre et Michel Forrest: 20 h.
THÉÂTRE DES VARIÉTÉS (4530, Papineau)
La Sainte Paix, de Gilles Latulipe. Avec Roger Giguère, Serge Christiaenssens, Gilles Latulippe, Guillaume Lemay-Thivierge, Diane St-Jacques, Josée Labossière et Louise Matteau. Mer., jeu., ven., sam., 20 h: dim., 14 h.
P'TIT BAR (3451, St-Denis)
Soirée Renaud avec Louis Étienne: 21 h 30.
BISTRO À JOJO (1627, St-Denis)
Roots 66: dès 21 h.
KOJI'S KAIZEN (4120, Ste-Catherine O.)
Greg Clayton et Janis Steprans: dès 21 h.
À L'ÉCART (245, St-Jean, Longueuil)
Les coups de coeur des écrivains (rencontre, discussion et lecture sur le thème *Le sexe doit-il aiguiser les romans d'amour?*), avec Pauline Gill, Claude Lebouthillier et Carole Massé. Anim.: Louise de Gonzague Pelletier: 20 h.

Vol d'un Rembrandt

Associated Press
HOERSHOLM, Danemark

Deux voleurs ont décroché vendredi après-midi deux toiles non surveillées, dont un Rembrandt, et frappé dans leur fuite un gardien du musée de Hoersholm (25km au nord de Copenhague).

Ces toiles n'étaient pas protégées par une surveillance électronique, a expliqué Ebbe Simonsen de la Collection Nivaagaard, en accord avec les assurances et les autorités de tutelle. « Ces toiles sont d'un tel niveau qu'elles ne peuvent pas être vendues. Elles sont inestimables (...) C'est une tragédie », a-t-il dit.

Le Rembrandt est un « Portrait d'une dame » (1632), l'une des pièces maîtresses de cette collection privée qui comporte surtout des peintures italiennes et hollandaises des XVIe et XVIIe siècles. L'autre toile dérobée est « Le portrait d'un jeune homme » de Giovanni Bellini.

GUIDE HORAIRE
CINÉPLEX ODÉON
CINÉGUICHET Prévente de billets et information (514) 849-3456 FILM
LUNDI AU VENDREDI MATINÉES À 5,25$ * 5,00$ DANS CERTAINS CINÉMAS / SAM. DIM. ET JOURS FÉRIÉS MATINÉES À 6,50$
TOUTES REPRÉSENTATIONS AVANT 18H00 DANS CERTAINS CINÉMAS — TOUTES REPRÉSENTATIONS AVANT 18H00 DANS CERTAINS CINÉMAS
Veuillez prendre note que le guide horaire est sujet à changements sans préavis.

RÉSERVEZ NOTRE BAR — café BAR pizzeria L'Entracte du Quartier Latin & cinévasion jeux électroniques
TÉLÉPHONEZ-NOUS AU (514) 849-4422

QUARTIER LATIN (17 SALLES DE CINÉMAS)
350 rue Émery, coin St-Denis 849-FILM-111
ACCÈS GRATUIT EN TOUT TEMPS — cinévasion jeux électroniques café BAR pizzeria
SIÈGES DISPOSÉS EN GRADINS (SIGHTLINE SEATING™)

QUARTIER LATIN 350 rue Émery, coin St-Denis 849-FILM-111
MINCE LIGNE ROUGE (LA) (v. française) (13 ans) ✔ À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS / 12:20 - 1:20 - 3:55 - 4:55 - 8:00 - 8:55 Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:20
BLONDE DE MON PÈRE (LA) (v. française) (G) ✔ / À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS 1:35 - 3:30 - 4:15 - 6:30 - 7:10 - 9:55
VOUS AVEZ UN MESSAGE (v. française) (G) / 12:40 - 9:30 ✔
BOYS 2 (LES) (v.o. française) (G) ✔ / À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS 12:15 - 12:55 - 3:10 - 4:00 - 6:15 - 7:15 - 9:00 - 10:05 Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:45
PRINCE D'ÉGYPTE (LE) (v. française) (G) / 12:10 - 2:30 - 7:10 Exc. 30 Janvier: 12:10 - 7:10
PRÉMONITIONS (v. française) (13 ans) / 4:45 - 9:40 Couche-tard: Ven. et Sam.: 12:00
VIRUS (v. française) (13 ans) / 1:00 - 3:35 - 6:40 - 9:05 ✔ Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:30
ELLE A TOUT POUR ELLE (v. française) (G) ✔ / À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS 12:00 - 12:30 - 2:15 - 2:45 - 4:35 - 5:10 - 6:50 - 7:35 - 9:15 - 10:00 Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:50
PATCH ADAMS (v. française) ✔ (G) / À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS 12:45 - 1:40 - 3:45 - 4:30 - 6:45 - 7:30 - 9:35 - 10:10
DÎNER DE CONS (LE) (v.o. française) (G) 12:05 - 2:10 - 4:25 - 6:55 - 9:25 / Couche-tard: Sam.: 11:40
VIE EST BELLE (LA) (v. française) (G) ✔ / 1:15 - 4:10 - 7:00 - 9:45
SHAKESPEARE ET JULIETTE (v. française) (G) ✔ / À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS 12:25 - 1:05 - 3:15 - 4:05 - 6:20 - 7:05 - 9:20 - 9:50
ÉLIZABETH (v. française) ✔ (13 ans) / 12:35 - 3:20 - 6:10 - 9:10

DU 29 JANVIER AU 4 FÉVRIER 1999

CENTRE-VILLE OUEST
FAUBOURG PV 1616 ouest, rue Ste-Catherine - 849-FILM-121
THIN RED LINE (THE) (v.o. anglaise) ✔ 1:05 - 4:40 - 8:30
PATCH ADAMS (v.o. anglaise) (G) ✔ 1:40 - 4:15 - 7:10 - 9:40
LIFE IS BEAUTIFUL (v.o. s-titres anglais) (G) / 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30
STEPMOM (v.o. anglaise) (G) ✔ 1:20 - 3:45 - 6:45 - 9:10
CAVENDISH (Mall) Cavendish, coin Kildare - 849-FILM-122 PV
GLORIA (v.o. anglaise) (G) Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:10 - 3:50 - 6:50 - 9:35 Lun., Mer. et Jeu.: 6:50 - 9:35
SHAKESPEARE IN LOVE (v.o. anglaise) (G) Ven., Sam., Dim. et Mar.: 12:40 - 3:30 - 6:30 - 9:15 / Lun., Mer. et Jeu.: 6:30 - 9:15
SHE'S ALL THAT (v.o. anglais) (G) Ven., Sam., Dim. et Mar.: 12:30 - 2:50 - 5:10 - 7:30 - 9:50 / Lun., Mer. et Jeu.: 7:30 - 9:50
PRINCE OF EGYPT (THE) (v.o. anglaise) (G) Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:40 - 4:00 Lun., Mer. et Jeu.: Aucune représentation
YOU'VE GOT MAIL (v.o. anglaise) (G) 7:40 - 9:45 / Exc. 30 Janvier: 9:30
MESSAGE IN A BOTTLE (v.o. anglaise) SNEAK PREVIEW 30 JANVIER À 7:00
STEPMOM (v.o. anglaise) (G) Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:00 - 3:40 - 6:40 - 9:25 / Lun., Mer. et Jeu.: 6:40 - 9:25
THIN RED LINE (THE) (v.o. anglaise) ✔ Ven., Sam., Dim. et Mar.: 12:50 - 4:40 - 8:45 Lun., Mer. et Jeu.: 8:45
PATCH ADAMS (v.o. anglaise) (G) Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:20 - 4:20 - 7:00 - 9:30 Lun., Mer. et Jeu.: 7:00 - 9:30
LIFE IS BEAUTIFUL (v.o. s-titres anglais) (G) Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:30 - 4:30 - 7:05 - 9:40 Lun., Mer. et Jeu.: 7:05 - 9:40
COMPLEXE DESJARDINS Basilaire 1 - 849-FILM-123 PV
VIE EST BELLE (LA) (v.o. s-titres français) (G) / 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30
GARE CENTRALE (v. française) (G) 1:50 - 4:20 - 7:10 - 9:35
VOLEUR ET L'ENFANT (LE) (G) (v.o. s-titres français) 2:00 - 4:30 - 6:55 - 9:20
PLACE VENDÔME (v.o. française) (G) 1:40 - 4:10 - 6:50 - 9:40
CÔTE-DES-NEIGES 6700, Côte-des-Neiges - 849-FILM-124 PV
PLAYING BY HEART (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:40 - 3:15 - 7:00 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:35
VIRUS (v. française) (13 ans) ✔ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:20
IN DREAMS (v.o. anglaise) (13 ans) / 9:50 ✔
VARSITY BLUES (v.o. anglaise) (13 ans) ✔ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 3:45 - 6:50 - 9:10 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:50 - 9:10
PATCH ADAMS (v.o. anglaise) (G) ✔ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:15 - 7:10 - 9:45 Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:45
SHE'S ALL THAT (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:50 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:40
A CIVIL ACTION (v.o. anglaise) (G) ✔ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:30 - 6:30 - 9:00 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:30 - 9:00
AT FIRST SIGHT (v.o. anglaise) (G) ✔ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 4:00 - 6:40 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:40 - 9:25
ÉGYPTIEN PV 1453, rue Peel - 849-FILM-125
SHAKESPEARE IN LOVE (v.o. anglaise) (G) 1:40 - 4:20 - 7:00 - 9:35
HILARY AND JACKIE (v.o. anglaise) (G) 1:30 - 4:05 - 6:50 - 9:25
LITTLE VOICE (v.o. anglaise) (G) 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:35 - 9:45
ATWATER PV Place Alexis-Nihon - 849-FILM-126
GLORIA (v.o. anglaise) (G) ✔ 1:30 - 4:10 - 6:50 - 9:30
VIRUS (v.o. anglaise) (13 ans) 1:40 - 4:20 - 7:00 - 9:40
ELIZABETH (v.o. anglaise) (13 ans) 1:20 - 4:00 - 6:40 - 9:20
CENTRE-VILLE PV 2001, Université, Metro McGill - 849-FILM-127
ADMISSION
• adultes en soirée (excepté mar. et mer.): 5,99$
• enfants/âge d'or/étudiants (jusqu'à 17 ans): 3,50$
• matinées lun. au ven. avant 18h00: 2,99$
• matinées sam., dim. et jours fériés avant 18h00: 3,75$
• mardi et mercredi toute la journée: 2,99$
PROS DU COLLÈGE (LES) (v. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:25 - 4:00 - 7:10 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 4:00 - 7:10 - 9:20
STAR TREK INSURRECTION (v.o. anglaise) (G) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 3:55 - 7:00 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 3:55 - 7:00 - 9:25
SUITE...

CENTRE-VILLE SUITE...
ENSEIGNANTS (LES) (v. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 4:05 - 7:05 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 4:05 - 7:05 - 9:35
L'ÉCOLE DE LA CHAIR (v.o. française) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:05 - 4:15 - 6:50 - 9:10 / Ven., Lun. et Jeu.: 4:15 - 6:50 - 9:10
PAPARAZZI (v.o. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:30 - 6:55 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 4:30 - 6:55 - 9:15
À LA PLACE DU COEUR (v.o. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:35 - 4:25 - 6:45 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 4:25 - 6:45 - 9:20
C'T'À TON TOUR LAURA CADIEUX (v.o. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 4:20 - 7:15 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 4:20 - 7:15 - 9:30
ENEMY OF THE STATE (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:45 - 6:25 - 9:00 / Ven., Lun. et Jeu.: 3:45 - 6:25 - 9:00
ENNEMI DE L'ÉTAT (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:50 - 6:30 - 9:05 / Ven., Lun. et Jeu.: 3:50 - 6:30 - 9:05
OUEST DE L'ÎLE
POINTE-CLAIRE PV 6361, Transcanadienne - 849-FILM-131
VIRUS (v.o. anglaise) (13 ans) ✔ Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:20 - 4:10 - 7:00 - 9:20 / Lun., Mer. et Jeu.: 7:00 - 9:20
PATCH ADAMS (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim. et Mar.: 1:10 - 4:00 - 6:40 - 9:10 Ven., Lun., Mer. et Jeu.: 6:40 - 9:10 ✔
STEPMOM (v.o. anglaise) (G) Ven., Sam., Dim. et Mar.: 12:50 - 3:50 - 6:50 - 9:30 / Lun., Mer. et Jeu.: 6:50 - 9:30 ✔
SHE'S ALL THAT ✔ (v.o. anglaise) (G) Ven., Sam., Dim. et Mar.: 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:20 - 9:35 / Lun., Mer. et Jeu.: 7:20 - 9:35
THIN RED LINE (THE) ✔ (v.o. anglaise) / Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:00 - 4:30 - 8:30 / Lun., Mer. et Jeu.: 8:30
LIFE IS BEAUTIFUL ✔ (v.o. s-titres anglais) (G) Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:40 - 4:20 - 7:10 - 9:40 / Lun., Mer. et Jeu.: 7:10 - 9:40
DORION PV 391 Bl. Harwood, Dorion-Vaudreuil - 849-FILM-132
MINCE LIGNE ROUGE (LA) (v. française) (13 ans) ✔ / Sam. et Dim.: 1:00 - 4:30 - 8:00 Sem.: 8:00
ELLE A TOUT POUR ELLE (v. française) (G) / Sam. et Dim.: 12:40 - 2:50 - 5:00 - 7:20 - 9:30 / Sem.: 7:20 - 9:30
BLONDE DE MON PÈRE (LA) (v. française) (G) / Sam. et Dim.: 1:30 - 4:10 - 7:10 - 9:40 Sem.: 7:10 - 9:40
PRINCE D'ÉGYPTE (LE) (v. française) (G) Sam. et Dim.: 12:30 Sem.: Aucune représentation
VIRUS (v. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 3:15 - 5:20 - 7:30 - 9:45 Sem.: 7:30 - 9:45
ACTION AU CIVIL (UNE) (v. française) (G) Sam. et Dim.: 1:40 - 4:20 - 7:15 - 9:35 Sem.: 7:15 - 9:35
BOYS 2 (LES) (v.o. française) (G) Sam. et Dim.: 1:10 - 4:00 - 6:50 - 9:25 Sem.: 6:50 - 9:25
PATCH ADAMS (v. française) (G) ✔ Sam. et Dim.: 1:20 - 3:50 - 7:00 - 9:20 Sem.: 7:00 - 9:20
PROS DU COLLÈGE (LES) (v. française) (13 ans) / Sam. et Dim.: 12:50 - 3:05 - 5:15 - 7:35 - 9:50 / Sem.: 7:35 - 9:50
RIVE SUD
BROSSARD PV Mail Champlain - 2150, Lapinière - 849-FILM-141
VIOLON ROUGE (LE) (v.o. s-titres français) (G) Sam., Dim. et Mar.: 1:00 - 3:55 - 7:05 - 9:45 Ven., Lun., Mer. et Jeu.: 7:05 - 9:45
ELLE A TOUT POUR ELLE (v. française) (G) / Sam., Dim. et Mar.: 12:50 - 1:10 - 3:00 - 3:20 - 5:10 - 5:30 - 7:20 - 7:40 - 9:30 - 9:50 / Ven., Lun., Mer. et Jeu.: 7:20 - 7:40 - 9:30 - 9:50 / À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
BLONDE DE MON PÈRE (LA) (v. française) (G) / Sam., Dim. et Mar.: 1:20 - 4:05 - 6:50 Ven., Lun., Mer. et Jeu.: 6:50
PLAYING BY HEART (v.o. anglaise) (G) 9:35
SHAKESPEARE IN LOVE (v.o. anglaise) (G) / Sam., Dim. et Mar.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:40 / Ven., Lun., Mer. et Jeu.: 7:00 - 9:40
VIE EST BELLE (LA) (v. française) (G) Sam., Dim. et Mar.: 2:00 - 4:30 - 6:55 - 9:25 Ven., Lun., Mer. et Jeu.: 6:55 - 9:25
THIN RED LINE (THE) (v.o. anglaise) ✔ Sam., Dim. et Mar.: 1:50 - 5:20 - 8:55 Ven., Lun., Mer. et Jeu.: 8:55
CINÉGUICHET 849-FILM 3456

RIVE SUD (SUITE)
LONGUEUIL (Place) 825, St-Laurent O. Longueuil - 849-FILM-142 PV
PATCH ADAMS (v. française) (G) ✔ Sam. et Dim.: 1:20 - 4:00 - 6:50 - 9:20 Sem.: 6:50 - 9:20
ELLE A TOUT POUR ELLE (v. française) (G) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:10 - 7:25 - 9:35 Sem.: 7:25 - 9:35
PROS DU COLLÈGE (LES) (v. française) (13 ans) / Sam. et Dim.: 1:50 - 4:30 - 7:15 - 9:30 Sem.: 7:15 - 9:30
BLONDE DE MON PÈRE (LA) (v. française) (G) / Sam. et Dim.: 1:30 - 4:10 - 6:55 - 9:25 Sem.: 6:55 - 9:25 ✔
VIRUS (v. française) (13 ans) / 9:40 ✔
BOYS 2 (LES) (v.o. française) (G) Sam. et Dim.: 1:40 - 4:20 - 7:00 / Sem.: 7:00
ST-BRUNO PV Près des Promenades St-Bruno - 849-FILM-143
PATCH ADAMS (v. française) (G) ✔ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:50 - 6:45 - 9:15 / Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:15
ELLE A TOUT POUR ELLE (v. française) (G) ✔ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:40 - 2:50 - 5:05 - 7:15 - 9:30 / Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:30
BLONDE DE MON PÈRE (LA) (v. française) (G) ✔ / Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 3:55 - 6:40 - 9:25 / Lun. et Jeu.: 6:40 - 9:25
VIE DE BESTIOLE (UNE) (v. française) (G) ✔ / Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:25 - 2:35 - 4:45 - 7:05 / Lun. et Jeu.: 7:05
GLORIA (v.o. anglaise) (G) ✔ / 9:10
BOYS 2 (LES) (v.o. française) (G) ✔ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:40 - 6:30 - 9:05 / Lun. et Jeu.: 6:30 - 9:05
VIRUS (v. française) (13 ans) ✔ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:20 - 2:40 - 4:55 - 7:05 - 9:20 / Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:20
SHAKESPEARE ET JULIETTE (v. française) (G) ✔ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 4:00 - 7:00 - 9:35 / Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:35
PRÉMONITIONS (v. française) (13 ans) ✔ 7:25 - 9:40
PRINCE D'ÉGYPTE (LE) (v. française) (G) ✔ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:35 - 2:45 - 5:00 / Lun. et Jeu.: Aucune représentation
ACTION AU CIVIL (UNE) (v. française) (G) / Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:35 - 4:15 - 6:50 - 9:20 / Lun. et Jeu.: 6:50 - 9:20
PROS DU COLLÈGE (LES) ✔ (v. française) (13 ans) Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:15 - 2:30 - 4:50 - 7:10 - 9:45 / Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:45
BOUCHERVILLE PV Aut. 20, sortie Boul. Marionne - 849-FILM-144
MINCE LIGNE ROUGE (LA) (v. française) (13 ans) / Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:50 - 4:30 - 8:00 / Lun. et Jeu.: 8:00
ELLE A TOUT POUR ELLE (v. française) (G) ✔ / Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:40 - 3:00 - 5:20 - 7:35 - 9:45 / Lun. et Jeu.: 7:35 - 9:45
BOYS 2 (LES) (v.o. française) (G) Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 4:00 - 6:45 - 9:30 / Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:30
PROS DU COLLÈGE (LES) (v. française) (13 ans) Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 4:40 - 7:05 - 9:50 / Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:50
À PREMIÈRE VUE (v. française) (G) Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:50 - 6:35 - 9:20 / Lun. et Jeu.: 6:35 - 9:20
VIE EST BELLE (LA) (v. française) (G) Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:50 - 4:30 - 7:15 - 9:35 / Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:35
POUR LES HORAIRES DE FILMS ET L'ACHAT DE BILLETS, TOURNEZ-VOUS VERS CINÉGUICHET. VOS BILLETS SERONT GARANTIS.

RIVE SUD (SUITE)
DELSON (Plaza) PV 900, Bl. Georges-Gagné, Delson - 849-FILM-145
ACTION AU CIVIL (UNE) (v. française) (G) Sam. et Dim.: 1:40 - 4:15 - 7:20 - 9:50 Sem.: 7:20 - 9:50
PATCH ADAMS (v. française) (G) ✔ Sam. et Dim.: 1:30 - 4:05 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30
MINCE LIGNE ROUGE (LA) (v. française) (13 ans) / Sam. et Dim.: 1:00 - 4:25 - 7:50 ✔ Sem.: 7:50
ELLE A TOUT POUR ELLE (v. française) (G) Sam. et Dim.: 1:10 - 3:20 - 5:30 - 7:40 - 9:55 Sem.: 7:40 - 9:55
BLONDE DE MON PÈRE (LA) (v. française) (G) / Sam. et Dim.: 12:50 - 6:55 / Sem.: 6:55
VIRUS (v. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 3:30 - 9:40 / Sem.: 9:40
BOYS 2 (LES) (v.o. française) (G) Sam. et Dim.: 2:00 - 4:35 - 7:10 - 9:45 Sem.: 7:10 - 9:45
PROS DU COLLÈGE (LES) (v. française) (13 ans) / Sam. et Dim.: 1:20 - 3:55 - 7:05 - 9:25 Sem.: 7:05 - 9:25
CHÂTEAUGUAY ENCORE 180, Boul. D'Anjou, Châteauguay - 699-3579
PATCH ADAMS (v. française) (G) Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 7:05 - 9:35 Sem.: 7:05 - 9:35
ELLE A TOUT POUR ELLE (v. française) (G) ✔ / Sam. et Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40 / Sem.: 7:30 - 9:40
BOYS 2 (LES) (v.o. française) (G) Sam. et Dim.: 1:20 - 3:50 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30
PROS DU COLLÈGE (LES) (v. française) (13 ans) / Sam. et Dim.: 1:10 - 3:40 - 7:20 - 9:45 Sem.: 7:20 - 9:45
BLONDE DE MON PÈRE (LA) (v. française) (G) / Sam. et Dim.: 1:40 - 7:10 Sem.: 7:10
VIRUS (v. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 4:15 - 9:50 / Sem.: 9:50
EST DE MONTRÉAL
DAUPHIN 2396 est, rue Beaubien - 721-6060
VIE EST BELLE (LA) (v. française) (G) Sam. et Dim.: 2:10 - 4:30 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30
SHAKESPEARE ET JULIETTE (v. française) (G) / Sam. et Dim.: 2:00 - 4:40 - 7:10 - 9:40 / Sem.: 7:10 - 9:40
MONTRÉAL SUD
LASALLE (PLACE) PV Angle Bl. Champlain et Bishop Power - 849-FILM-121
PATCH ADAMS (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:45 - 3:50 - 6:55 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:55 - 9:25
ELLE A TOUT POUR ELLE (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:25 - 2:45 - 4:55 - 7:25 - 9:50 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:25 - 9:50
MINCE LIGNE ROUGE (LA) (v. française) (13 ans) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:30 - 4:25 - 8:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 8:15 ✔
VIRUS (v.o. anglaise) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 6:40 Ven., Lun. et Jeu.: 6:40
PRÉMONITIONS (v. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 4:05 - 9:00 Ven., Lun. et Jeu.: 9:00
PATCH ADAMS (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:35 - 3:15 - 6:30 - 9:05 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:30 - 9:05
BOYS 2 (LES) (v.o. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:50 - 3:40 - 6:45 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:20
STEPMOM (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:55 - 6:35 Ven., Lun. et Jeu.: 6:35
VIRUS (v. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 3:35 - 9:15 Ven., Lun. et Jeu.: 9:15
GLORIA (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:15 - 7:00 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00
PLAYING BY HEART (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 3:55 - 9:35 Ven., Lun. et Jeu.: 9:35
VIE EST BELLE (LA) (v. française) (G) Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 3:45 - 7:05 - 9:40 / Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:40
THIN RED LINE (THE) (v.o. anglaise) ✔ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 4:35 - 8:00 Ven., Lun. et Jeu.: 8:00
SHE'S ALL THAT (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:20 - 2:35 - 4:45 - 7:10 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:45
BLONDE DE MON PÈRE (LA) (v. française) (G) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:40 - 3:30 - 6:50 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:50 - 9:30
Veuillez prendre note que le guide horaire est sujet à changements sans préavis.

RIVE NORD
LAVAL (Galeries) PV 1545, boul. Le Corbusier - 849-FILM-151
PATCH ADAMS (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:25 - 4:20 - 7:15 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:40
SHAKESPEARE ET JULIETTE (v. française) (G) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 4:30 - 7:10 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:45
ELLE

La réouverture de la Fenice retardée

Agence France-Presse
VENISE

Trois ans après l'incendie qui l'a complètement détruit, le 29 janvier 1996, le théâtre de l'opéra de Venise, la Fenice, demeure un chantier inachevé.

Les travaux de reconstruction de ce temple de l'art lyrique européen du XVIIIe siècle, commencés en juin 1997 et interrompus au début de 1998, pourraient reprendre en février prochain mais, de toute façon, la Fenice ne pourra pas renaître de ses cendres avant au moins deux ou trois ans, a indiqué jeudi la direction de la Fenice.

L'incendie d'origine criminelle qui a détruit la Fenice avait suscité une énorme émotion dans le monde entier. Après la catastrophe, le conseil communal de Venise avait pris la décision de reconstruire le théâtre « à l'identique et au même endroit ». Depuis cet incendie, la Cité des Doges ne compte plus aucun lieu consacré à la musique.

Le chantier de reconstruction qui avait commencé en juin 1997 a dû s'interrompre après moins de huit mois de travaux en raison d'une affaire de corruption sur les adjudications. Le dossier judiciaire n'est toujours pas bouclé.

Deux électriciens qui faisaient des travaux dans le théâtre peu avant son incendie ont été arrêtés en mai 1997. Ils sont soupçonnés d'avoir mis le feu au théâtre pour éviter de payer des pénalités pour retard de travaux. En août dernier, le parquet de Venise a demandé le renvoi en justice de huit fonctionnaires de la commune, dont le maire de Venise, Massimo Cacciari, également président du conseil d'administration de la Fenice.

La réouverture du théâtre qui a accueilli au cours de son histoire les plus grands compositeurs, chefs d'orchestre et chanteurs devait initialement se dérouler le 29 décembre 1999 avec un concert de Riccardo Muti.

Kubrick pourrait sortir de sa retraite pour un procès

Agence France-Presse
LONDRES

Le réalisateur Stanley Kubrick, qui vit en reclus en Grande-Bretagne depuis 1961, a intenté un procès en diffamation à un magazine satirique, rapportait hier *The Independent*.

Pour donner davantage de poids à sa plainte contre le magazine *Punch*, propriété de Mohamed Al-Fayed et habitué de la polémique, Kubrick pourrait se présenter en personne au tribunal, qui entamera ses audiences en mars.

Kubrick aurait pris ombrage d'un écho anonyme du magazine, paru en août, qui estimait à son sujet qu'il y avait « une limite subtile entre un perfectionniste artistique et un agité du bocal ».

Ses avocats auraient l'intention de plaider que cette assertion met en doute la santé mentale de leur client.

« Nous ne sommes pas *The Lancet* » (le journal médical), s'est défendu le rédacteur en chef de *Punch*, James Steen, « nous n'avons pas voulu dire qu'il était fou, mais seulement légèrement excentrique ».

Kubrick mettrait actuellement la dernière main à son dernier film *Eyes Wide Shut*, avec notamment Tom Cruise et Nicole Kidman, au tournage entouré du plus grand secret.

Commencé à l'automne 96, le film pourrait sortir l'été prochain.

Record pour un Poussin

Agence France-Presse
NEW YORK

L'Agonie au jardin, une huile sur cuivre de Nicolas Poussin, a été vendue 6,7 millions de dollars jeudi chez Sotheby's à New York, soit un record pour ce peintre français du 16e- 17e siècle.

Cette représentation du Christ au jardin de Gethsemani, peinte vers 1626 lorsque Poussin était en Italie et vendue par « une institution financière européenne », a été achetée par un particulier tout aussi anonyme. Elle était estimée entre 3 et 4 millions de dollars.

Le précédent record aux enchères pour un Poussin remontait à 1981, avec 3,9 millions de dollars.

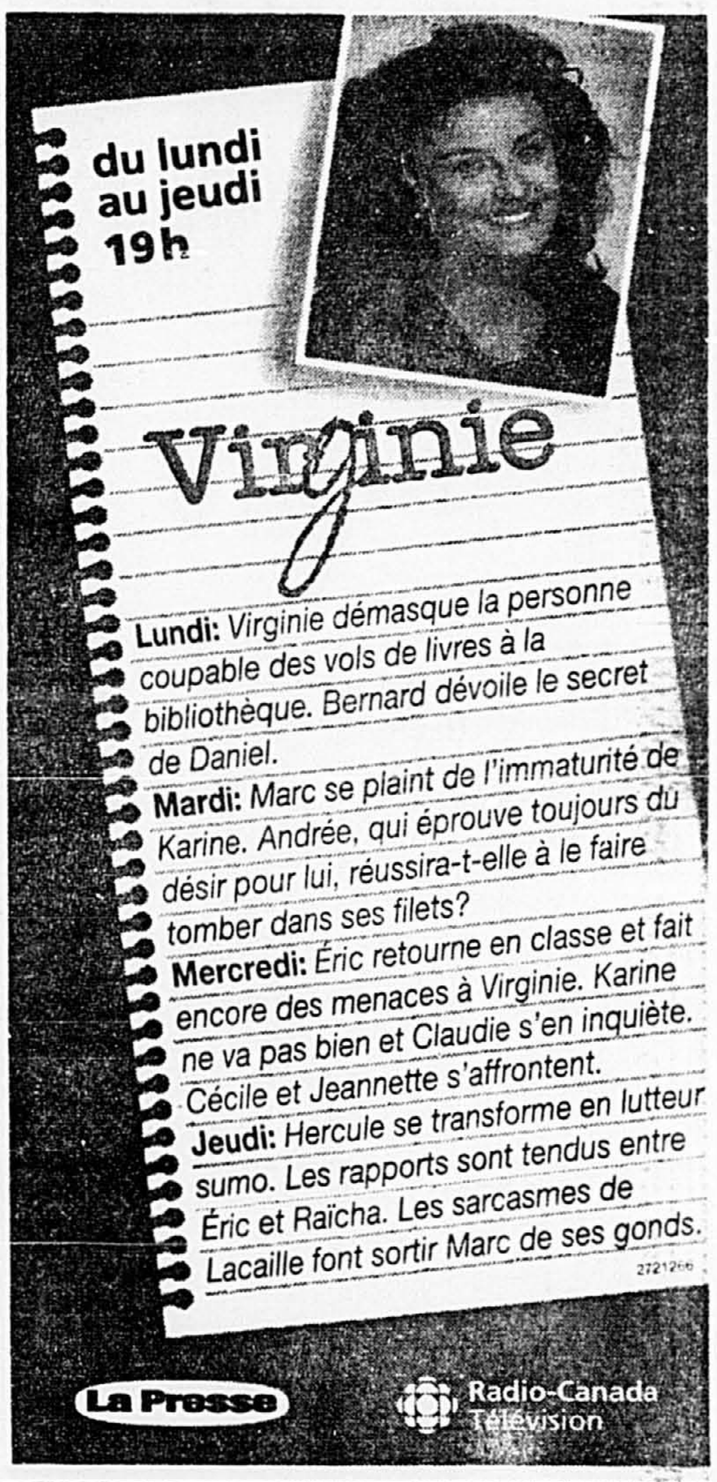
Les prix tiennent compte de la commission de la maison d'enchères (15 % jusqu'à 50 000 dollars et 10 % au-delà), ce qui n'est pas le cas des estimations.

Au cours de la même vente de maîtres anciens, *Le Triomphe de la Mort*, toile apocalyptique du Flamand Pieter Brueghel le Jeune, a été vendue 2,37 millions de dollars (estimation : entre 1 et 1,5 million).

Elle faisait partie de la succession de Peter Putnam, un millionnaire excentrique mort l'an dernier à l'âge de 62 ans en Louisiane, renversé par une voiture alors qu'il rentrait chez lui à vélo après son service comme veilleur de nuit.









Vote de grève à la CBC

Presse Canadienne
TORONTO

Les employés de la Société Radio-Canada membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier ont donné à leur syndicat un mandat de grève.

Au cours de votes tenus à travers les unités locales de tout le pays, ces deux dernières semaines, les syndiqués se sont prononcés à 85 % en faveur d'une grève.

Le syndicat représente quelque 2000 employés des services techniques, du design et de l'entretien à Radio-Canada, qui sont sans convention collective depuis le mois de juin dernier.

Mike Sullivan, porte-parole du comité de négociation syndical, a fait savoir dans un communiqué que le conflit concerne les salaires et la sécurité d'emploi.

Le syndicat dit que les salaires des employés de la société de la Couronne sont 30 % inférieurs aux normales salariales en vigueur dans cette industrie, et que les employés restés après les importantes compressions d'effectifs des dernières années souhaitent une certaine sécurité d'emploi.

Aucune date n'a été fixée pour un débrayage, mais celui-ci pourrait survenir dès la mi-février, a précisé M. Sullivan.

Une médiation est prévue entre les deux parties des 10 au 12 février.

MODULES EN GESTION ET CERTIFICATS

Donnez de l'élan à votre carrière

Les modules et certificats en gestion de l'École des Hautes Études Commerciales permettent de concilier activités professionnelles et acquisition de nouvelles compétences. Choisissez un enseignement de premier ordre et une formation reconnue par les employeurs pour donner de l'élan à votre carrière.

LES MODULES EN GESTION

Les modules sont des blocs de 3 à 5 cours répondant à des besoins très précis de formation et menant à une attestation d'études des HEC.

- Approvisionnement
- Bureautique et gestion
- Développement d'applications informatisées
- Éléments de gestion d'un commerce de détail
- Entrepreneurship
- Environnement du commerce international
- Fiscalité
- Gestion comptable pour PME
- Gestion de la performance
- Gestion de la rémunération
- Gestion des équipes de travail
- Gestion financière des entreprises
- Gestion optimale de la production
- Habiletés de supervision
- Internet dans les organisations
- Marketing au consommateur
- Planification et contrôle de la production et des stocks
- Planification financière personnelle
- Qualité totale
- Recrutement du personnel
- Relations de travail
- Titres financiers et gestion de portefeuille

NOUVEAU : PLANIFICATEUR FINANCIER

Cheminement reconnu par l'Institut québécois de planification financière menant au titre de planificateur financier (30 crédits).

LES CERTIFICATS

- Administration
- Commerce de détail et distribution
- Commerce international
- Comptabilité professionnelle
- Gestion comptable des organisations
- Gestion d'entreprise
- Gestion des opérations et de la production
- Gestion des ressources humaines
- Gestion du marketing
- Gestion financière
- Informatique pour gestionnaire
- Supervision

ADMISSION – ÉTÉ 1999

Certificats et modules
Date limite : 15 février

École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7
(514) 340-6151
certificat@hec.ca
http://www.hec.ca

HEC

2723109M 2723109

Film canadien primé en France

Agence France-Presse
GÉRARDMER

Le grand prix du jury des longs métrages du 6e festival du cinéma fantastique Fantastic'Arts de Gérardmer a été décerné hier au film *Cube* de Vincenzo Natali (Canada).

C'est une consécration pour le jeune réalisateur canadien qui signe avec *Cube* son premier long métrage. Il a débuté par les courts métrages dès l'âge de 11 ans.

Cube raconte l'histoire d'un groupe de cinq personnes enfermé dans une prison sans savoir ni pourquoi ni comment ils se trouvent là. Formée de pièces cubiques qui communiquent entre elles et équipées de pièges, la prison constitue un labyrinthe mortel.

Le réalisateur distille pendant tout le film une atmosphère oppressante, kafkaïenne. Le spectateur se prend au jeu, le résultat est là. *Cube* rafle également le prix de la critique, le prix « Première » du public.

The wisdom of crocodiles de Po-Chih Leong (Grande-Bretagne) et *Bride of Chucky* de Ronny Yu (États-Unis) sont les lauréats exaequo du prix spécial du jury. Le grand prix du court métrage fantastique revient à Lionel Delplanque avec *Opus 66*, le grand prix du vidéo-clip fantastique à *Alarm Call* d'Alexander McQueen, le grand prix des inédits vidéo à *Profiler : Coronation*, le grand prix du jeu vidéo fantastique à *Zelda*. Commencé mercredi soir, le festival s'achevait hier soir.

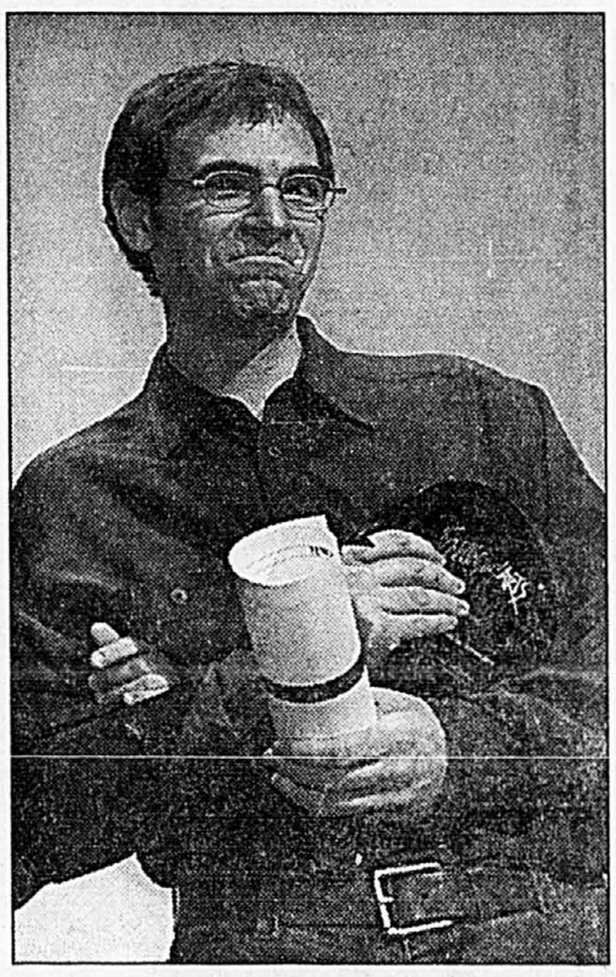


PHOTO AFP

Le Canadien Vincenzo Natali a remporté quatre prix avec son premier long-métrage, *Cube*.

MON MAGASIN MON STYLE
DEPUIS 1670

SUPERSOLDE

MARDI 2 FÉVRIER À LA BAIE!

Tous les rabais s'appliquent sur nos prix ordinaires (sauf indication contraire). Le choix varie selon le magasin.

55 % de rabais

DUOS-SOMMEIL
• LES modèles à prix ordinaire.
Duos-sommeil, rayon 515.

50 % de rabais

BIJOUX
• Bijoux en or 10 ct ou 14 ct.
Sur nos derniers prix étiquetés.
Exceptions : bijoux Principles et ceux dont le prix vedette se termine par 99 ¢.
Bijoux en or, rayon 234.

MODE MASCULINE
• Liquidation de cravates.
Sur nos derniers prix étiquetés.
Cravates, rayon 334.
Le choix varie selon le magasin.

VAISSELLE
• LES articles suivis **Royal Albert**
• LES services **Johnson Bros.** de 16 ou 20 pièces, blancs ou à motifs classiques.
Vaisselle, rayon 614.

40 % de rabais

MODE MASCULINE
• Choix de tenues d'extérieur habillées de **Hunt Club®, Jones New York**, etc.
Vêtements d'extérieur, rayon 306.
• Choix de complets automne-hiver de **Bill Blass, Shipley, Jones New York**, etc.
Complets, rayon 301.
• Choix de vestons sport automne-hiver.
Exception : blazers. Vestons sport, rayon 302.

LINGE DE MAISON
• Serviettes unicolores de :
• **Real Colours** • **Quattro®**
• **Cannon** • **Caldwell**
• **Market Square®** • **Springs**
• LES oreillers.
Linge de maison, rayons 604 et 605.

BATTERIES DE CUISINE
• LES batteries de cuisine à plus de 250 $ et les articles suivis assortis.
Articles ménagers, rayon 637.

VAISSELLE
• LA vaisselle pour le thé.
• LES couverts **Royal Albert**.
• De **Johnson Bros.**, les couverts de 5 pièces et les services de 16 ou 20 pièces, à motif *Athena, Regency, Heritage, Willow Blue, Richmond, Old English Garden* ou *Fresh Fruit*.
• LES chopes en porcelaine tendre.
Vaisselle, rayon 614.

ASPIRATEURS
• LES aspirateurs **Beaumark®**.
Gros électroménagers, rayon 627.

35 % de rabais

LINGERIE FÉMININE
• LES soutiens-gorge et les slips en boîte signés : **WonderBra, Warner's, Vogue Bra** et **Playtex**.
Dessous mode, rayon 178.

30 % de rabais

BIJOUX
• Bijoux et bagues sertis de diamants, de zircons cubiques ou de pierres précieuses.
Exceptions : bijoux à prix vedette ou dont le prix se termine par 99 ¢, bijoux nuptiaux et bagues serties de pierres de naissance.
Bijoux fins, rayon 233.
• LES bijoux en perles de culture rondes ou d'eau douce.
Bijoux fins, rayon 233.
• Bijoux et figurines en argent fin, en jade, sertis de marcassites ou de pierres semi-précieuses.
Bijoux mode ou en argent, rayon 239.

MODE MASCULINE
• Choix de tenues mode automne-hiver de la boutique Le Président, à la Baie, rue Sainte-Catherine Ouest seulement.
Exceptions : Mani, Boss, Calvin Klein, CK et DKNY. Boutique Le Président, rayon 323.
• Choix de pantalons de ville automne-hiver de **Hunt Club®, Charter Collection®, Jones New York**, etc.
Pantalons de ville, rayon 316.
Le choix des marques varie selon le magasin.
• Choix de chemises de ville à prix ordinaire.
Exceptions : chemises Hunt Club Supreme à 34,99 $, chemises infroissables et chemises Tommy Hilfiger. Chemises de ville, rayon 330.

LINGE DE MAISON
• LES serviettes de :
• **Tommy Hilfiger** • **Nautica**
• **Ralph Lauren** • **Guess**
• **Royal Velvet Classic**
• LA literie en finette.
• LES protège-matelas et les couettes.
• LA literie en sac.
Linge de maison, rayons 601, 604, 605 et 879.

CRISTALLERIE
• LA vaisselle de service en verre.
Cristallerie, rayons 614 et 619.

DÉCO MAISON
• Accessoires décoratifs.
Exceptions : articles Clair Burke, bougies et bougeoirs. Accessoires décoratifs, rayon 534.

ARTICLES-CADEAUX
• LES articles de service plaqués argent.
Argenterie, rayons 614 et 619.

ARTICLES MÉNAGERS
• LES articles **Corningware**
• LES ustensiles de cuisson **GT Collection®**.
• LES articles **Rubbermaid**.
Articles ménagers, rayon 637.

MEUBLES
• LES meubles de séjour, de chambre à coucher et de salle à manger à prix ordinaire.
Meubles, rayon 507.

25 % à 30 % de rabais

MODE MASCULINE
• Pantalons **Grenadier®** et **Christopher Rand®** en velours côtelé.
Pantalons tout-aller, rayon 314.

25 % de rabais

BIJOUX MODE
Exception : marques en solde à 10 % de rabais. Bijoux mode, rayon 236.

COFFRETS À BIJOUX
Tous soldés! Coffrets à bijoux, rayon 233.

MONTRES ET PENDULES
Exceptions : Calvin Klein, Emporio Armani, Swatch, Carolee, Fendi, Guess, Fossil, Casio, Timex, Caprice, Duratime, Movado, Esquire, Roots, Anne Klein II, Liz Claiborne, Levi's®, Movado, Kenneth Cole, Esquire, Nautica et Timberland.
Montres et pendules, rayon 231.

MODE MASCULINE
• Cravates à prix ordinaire.
Exceptions : Tommy Hilfiger, Grenadier, Hunt Club à 2 pour 35 $ et Hunt Club Supreme à 2 pour 45 $.
Cravates, rayon 334.

ACCESSOIRES POUR LUI
• Sélection d'accessoires mode.
Accessoires mode, rayons 336 et 360.

JOUETS
• LES peluches.
Jouets, rayon 762.

VAISSELLE, CRISTALLERIE ET ARTICLES-CADEAUX
• LES articles suivis **Johnson Bros.**
• LES verres et articles-cadeaux en cristal.
Vaisselle, verrerie et cristallerie, rayons 614 et 619.

DÉCO MAISON
• LES bougies et bougeoirs.
Accessoires décoratifs, rayon 534.

PAPETERIE
• LES cadres et albums pour photos.
Papeterie, rayon 706.

BAGAGES
• **TOUT** le stock!
Sur nos prix étiquetés.
Bagages, rayon 796.

20 % de rabais

MODE MASCULINE
• Choix de chaussettes et de sous-vêtements.
Mode pour homme, rayon 314.

LINGE DE MAISON
• LA literie de marque incluant : **Ralph Lauren, Wamsutta, Tommy Hilfiger** et bien d'autres!
• LES couvertures et les jetés.
• LES accessoires de salle de bains.
• LE linge de table et de cuisine.
• LES coussins d'appoint ou de chaise.
Linge de maison, rayons 601, 604, 605, 608 et 879.

JOUETS
Exceptions : les peluches. Jouets, rayon 762.

LA LUNETTERIE LA BAIE
• Lunettes complètes : choix de montures et de verres. La Lunetterie, rayon 924.

15 % de rabais

ACCESSOIRES POUR ELLE
• Ceintures, foulards, accessoires d'hiver et couvre-chefs.
• Collants fins, collants, chaussettes, pantoufles et chaussures du rayon des collants.
Collants et accessoires, rayons 202 et 225.
• Choix de sacs à main.
Exceptions : Coach, Calvin Klein, DKNY, Derek Alexander, Fossil, Guess, Kenneth Cole New York, Nine West, The Sak et Liz Claiborne. Sacs à main, rayon 210.

MODE MASCULINE
• LES pulls et les chemises sport à prix de liquidation. Sur nos derniers prix étiquetés.
Pulls et chemises sport, rayons 344 et 350.

ARTICLES MÉNAGERS
• LES ustensiles de cuisson **T-Fal**.
• LES couteaux, gadgets de cuisine, articles déco en céramique et articles en bois ou en verre du rayon des articles ménagers.
Articles ménagers, rayon 637.

FRIANDISES
Exception : Godiva. Friandises, rayon 729.

GROS ÉLECTROMÉNAGERS
• Appareils **Beaumark®**.
Gros électroménagers, rayon 627.

10 % de rabais

USTENSILES DE TABLE
• Ustensiles de table **Oneida** en inox 18/8 à prix vedette
Ustensiles de table, rayon 619.

GROS ÉLECTROMÉNAGERS
• Gros électros, fours à micro-ondes et aspirateurs de marques nationales.
Gros électroménagers, rayon 627.

BIJOUX MODE
• **Carolee, Nine West, Monet, Anne Klein, D'Orlan, Jones New York, Liz Claiborne, Richelieu, Napier, 1928e Jewelry** et **Steve Madden**
Sur nos prix ordinaires.
Bijoux mode, rayon 236.

DÉCO MAISON
• Accessoires décoratifs en liquidation.
Sur nos prix de liquidation.
Accessoires décoratifs, rayon 534.

MEUBLES
• LES meubles de fin de série.
Sur nos prix de liquidation.
Meubles, rayon 501.

APPAREILS ÉLECTRONIQUES
• LES appareils à prix de liquidation.
Sur nos prix de liquidation.
Appareils électroniques, rayon 681.

GROS ÉLECTROMÉNAGERS
• Tous les gros électroménagers à prix de liquidation.
Sur nos prix de liquidation.
Gros électroménagers, rayon 627.

25 % de rabais additionnel

LINGERIE FÉMININE
• Vêtements de nuit, peignoirs, soutiens-gorge, slips et lingerie de jour à prix réduit.
Sur nos derniers prix étiquetés.
Lingerie, rayons 170, 178 et 185.

10 % de rabais additionnel

CHAUSSURES
• LES chaussures pour toute la famille, à prix de liquidation déjà réduits de 25 % à 50 %.
Sur nos derniers prix étiquetés.
Chaussures, rayon 012.

MODE MASCULINE
• Vêtements d'extérieur à prix déjà réduits de 25 % à 50 %.
Sur nos prix déjà réduits.
Vêtements pour homme, rayon 366.

• LES vêtements de sport automne-hiver à prix déjà réduits de 40 % et signés : **Nike, Reebok, Brooks®**, etc.
Sur nos prix déjà réduits.
Vêtements de sport, rayon 740.

• Mode automne-hiver à prix déjà réduits de 40 % pour jeune homme. Étiquettes : **Real Clothes, Point Zero, Dex, Private Member** et **Back To Basics**
Sur nos prix déjà réduits.
Mode pour jeune homme, rayon 317.

• Mode griffée automne-hiver à prix déjà réduits de 25 % à 50 %, pour homme : **Claiborne, Perry Ellis, ReUnion, Wayne Gretzky, Tommy Hilfiger, Polo, Nautica, North 44°**, etc.
Sur nos prix déjà réduits.
Mode masculine, rayons 347, 366 et 367.

MODE POUR ENFANT
• Vêtements automne-hiver à prix déjà réduits de 25 % à 50 %, pour enfant.
Sur nos prix déjà réduits.
Vêtements pour enfant, rayon 400.

2720618-M 2720618

15 % DE RABAIS! LA JOURNÉE DES AÎNÉS À LA BAIE LE MARDI 2 FÉVRIER!

S'applique sur un vaste assortiment d'articles à prix ordinaire, de solde ou de liquidation.

Présentez-nous une preuve de votre âge et vous pourrez économiser!

Désolés, les articles suivants ne font pas partie du solde : collants, collants fins, chaussettes et pantoufles pour femme; toute la mode pour jeune femme et jeune homme; tous les vêtements de sport griffés pour homme; tous les vêtements, vêtements basiques et accessoires Tommy Hilfiger, Nautica et Polo pour homme et enfant; vêtements basiques Calvin Klein, Hugo Boss et Jockey; vêtements Chaps pour homme; tous les vêtements DKNY, Donna Buchman, CK de Calvin Klein, Ellen Tracy, Anne Klein II, Lauren Ralph Lauren, Polo Sport, Nautica et Tommy Hilfiger à prix ordinaire pour femme; vêtements à prix de liquidation pour femme; dessous Jockey pour femme; articles Jockey pour fille et garçon; vêtements Guess pour enfant; montres et pendules; bijoux fins; bijoux en or et en argent fin; produits de beauté; fragrances; téléviseurs; magnétoscopes; caméscopes; chaînes et composantes audio; gros électroménagers Beaumark et de marques nationales; fours à micro-ondes; aspirateurs; articles Cantel; meubles; meubles de jardin; duos-sommeil; et produits du tabac. Veuillez consulter la liste complète des exceptions en magasin.

Le Vietnam à l'honneur au festival Sundance

Reuter
PARK CITY, Utah

C'est un jeune Américain d'origine vietnamienne, Tony Bui, qui a remporté hier les grands honneurs du festival du film indépendant de Sundance, avec son film *Three Seasons*.

Bui, âgé de 26 ans, a reçu le Grand Prix du jury du meilleur film dramatique et le Prix du public pour cette oeuvre qui illustre la vie quotidienne au Vietnam. Le film a aussi été récompensé pour sa direction photo, signée Lisa Rinzler.

Le Grand Prix du jury pour un documentaire est allé à Chris Smith pour *American Movie*. Campé à Milwaukee, dans le Missouri, *American Movie* montre les déboires d'un cinéaste sans le sou qui tente de réaliser son premier film.

Le festival, organisé par l'Institut Sundance, de l'acteur Robert Redford, représente la plus importante fenêtre du cinéma indépendant aux États-Unis. Un succès à Sundance signifie souvent pour son auteur — jusque-là en retrait des grands studios hollywoodiens — la renommée immédiate. *Welcome to the Dollhouse*, *The Brothers McMullen* et *Unzipped* sont d'anciens lauréats du festival tenu chaque année près de Salt Lake City.

Dans *Three Seasons*, Bui établit le contraste entre le Vietnam traditionnel d'avant-guerre et la vie quotidienne aujourd'hui. Mais c'est d'abord et avant tout l'expérience personnelle du cinéaste qui illumine son film : alors qu'il avait deux ans, Bui a fui le Vietnam avec sa famille juste avant la chute de Saïgon.

Lorsqu'il est revenu pour la première fois dans son pays, à l'âge de 19 ans, il a été surpris de voir comment les gens étaient différents de la représentation qu'on en avait fait dans les films de guerre. Dans *Three Seasons*, il a voulu rectifier le tir pour le public américain.

Seize films faisaient partie cette année de la compétition officielle de Sundance dans la catégorie « drames ». *Tumbleweeds*, de Gavin O'Connors a remporté le « Trophée des réalisateurs », remis par les cinéastes en compétition.

Le prix de la meilleure réalisation pour un drame est allé à Eric Mendelsohn pour *Judy Berlin*, qui dépeint la banlieue américaine comme un lieu de rêves perdus.

Dans la catégorie documentaires, où étaient aussi en lice 16 films, le Prix du public est allé à *Genghis Blues*, de Roko Bellic, sur la légende du blues Paul Pena qui tente de maîtriser la technique des chanteurs de gorge de Sibérie et Mongolie.